

Les Cahiers du
Libre Examen

Antisionisme Antisémitisme

Textes de :

Simone Susskind, Philippe Boukara, Michel Staszewski, Joël Kotek, François Dubuisson, Dirk Jacobs et Laurie Hanquinet, Sonia Bonkowski et Renée Plaisant, Alexia Jacques et Nicolas Vander Linden



Numéro 43 • Mars 2006

Les Cahiers du Libre Examen
Revue du Cercle du Libre Examen de
l'Université Libre de Bruxelles.

Numéro 43 - Mars 2006.

Conception et réalisation :
Antoine DEFISE
Secrétaire aux Cahiers 2005 - 2006.

Editeur Responsable :
Clément DARTEVELLE
Président 2005 - 2006.

Les textes publiés dans ce Cahier n'engagent que leurs auteurs.

La reproduction des textes publiés dans le présent Cahier est libre,
sous réserve d'un accord écrit de la rédaction.

Cercle du Libre Examen.
Université Libre de Bruxelles.
22, Avenue Paul Héger - CP 166
1000 Bruxelles.

www.librex.be

Avec le soutien de la Communauté Française Wallonie-Bruxelles
et de la ville de Bruxelles.

Diffusion : Centre d'Action Laïque – Editions Espace de Libertés.

Le Cercle du Libre Examen a pour objet l'étude et la réflexion critique, le développement et la diffusion du principe du libre examen.

Il s'engage dans la défense des conditions d'exercice et la mise en application du principe et de l'esprit du libre examen.

Il participe dans la mesure de ces moyens à l'action des organisations promouvant les droits de l'homme, des différents mouvements rationalistes, de la libre pensée, ou qui défendent la laïcité.

Le libre examen implique le refus de tout argument d'autorité, notamment en matière scientifique, philosophique, morale ou politique, la mise en question permanente des idées reçues, la réflexion critique, la recherche active de l'émancipation de l'homme à l'égard de toute forme d'assujettissement, de cléricisme, de discrimination.

“ Je me sens sioniste “ - Interview.

Par Simone Susskind

p.6

Le sionisme - Quelques repères et quelques réflexions

Par Philippe Boukara.

p.12

Juif et antisioniste : une perversion ?

Par Michel Staszewski

p. 15

Antisémitisme et antisionisme - divergences et convergences

Par Joël Kotek

p. 35

De l'antisionisme comme nouvelle judéophobie : tentative d'explication

Par Joël Kotek

p. 39

Vers une criminalisation de la critique de la politique d'Israël ?

Par François Dubuisson

p. 48

L'extrême droite flamande et l'antisémitisme : le grand écart

Par Dirk Jacobs et Laure Hanquinet

p. 55

Donner du sens aux apprentissages scolaires par le biais de l'interrogation citoyenne

Par Sonia Bonkowski et Renée Plaisant

p. 66

Envers et travers de l'éducation dans la lutte contre l'intolérance : le cas de l'antisémitisme.

Par Alexia Jacques et Nicolas Vander Linden

p. 74

Pour sa première parution depuis 2000, les cahiers du Libre examen ont tenu à respecter la philosophie de leurs origines ; celle-ci consiste à proposer un espace où se rencontrent étudiants, professeurs de l'Université Libre de Bruxelles et personnalités extérieures pour faire avancer la réflexion autour d'un thème dans le cadre d'une approche scientifique des faits de société. Et en l'occurrence, quel fait de société n'avons-nous pas choisi !

Il y a belle lurette que nous avons cessé de compter les auteurs approchés et qui se sont désistés de façon mystérieuse après avoir accepté, ceux qui nous ont confié les pressions qu'ils avaient subies et enfin, ceux qui nous ont clairement exposé leur crainte de traiter un sujet si sensible.

Pourquoi diable le simple fait de dire qu'il existe un amalgame entre l'antisionisme et l'antisémitisme suscite-t-il tant d'acharnement ? Tant de passions, de malaises et de réticences nous laissent entrevoir un tabou ; nous nous devons donc de continuer encore et toujours à poser cette question « Qu'est-ce que l'antisionisme et qu'est-ce que l'antisémitisme ? » et de continuer à vouloir chercher, analyser, disséquer.

Car il est tellement aisé de tirer profit de la confusion qui règne. D'une part, cette confusion permet de bâillonner la critique contre Israël en recourant à l'amalgame entre cette critique de la politique israélienne et l'antisémitisme. D'autre part, sous le couvert d'une sois disant critique politique d'Israël, certain déverse leur haine antisémite

Nous tenons à remercier avec chaleur ceux qui, comme nous, ont estimé que rien n'est plus abject que le silence que réclame l'obscurantisme (même bien intentionné) et que rien n'est plus précieux que le débat, l'échange et la confrontation des idées.

Clément DARTEVELLE
Président 2005 - 2006

Antoine DEFISE
Secrétaire aux Cahiers 2005 - 2006

“ Je me sens Sioniste ”

Interview de Simpne Susskind

Présidente de “Actions in the Mediterranean”,
Docteur honoris causa de l’Université Libre de Bruxelles.

P.6

Qu’est ce que l’antisionisme ? Est-ce une simple critique de la politique d’Israël ? Ou la volonté qu’Israël disparaisse ?

Je pense cela revêt des significations différentes en fonction de ceux qui s’expriment. Pour certains clairement, l’antisionisme signifie que le peuple juif n’a pas le droit à un Etat, en tout cas là où il est installé c’est-à-dire sur une partie de la Palestine historique. Que le peuple Juif est venu s’installer là-bas, que les Juifs se sont appropriés les terres du peuple palestinien. Appropriation qui, pour les antisionistes, a été à la base du problème des réfugiés, avec la première guerre de 1948, et l’amplification du problème des réfugiés à l’issue de la guerre de 1967. Cela a d’ailleurs été la thèse du mouvement national palestinien qui, jusqu’en 1988 considérait qu’il ne devait pas exister d’Etat d’Israël indépendant mais un « état laïque et démocratique » où musulmans, juifs et chrétiens vivraient ensemble. En 1988, suite à une évolution des mentalités, le mouvement national palestinien reconnaît l’existence de l’Etat d’Israël sur les frontières de 1967, à l’intérieur de la Ligne Verte, en acceptant les résolutions 242 et 338 du conseil de sécurité l’ONU. En

échange les Palestiniens exigent le retrait de la Cisjordanie, de Gaza, de la partie arabe de Jérusalem (comme cela est demandé par les résolutions de l’ONU) et une solution juste pour le droit au retour des réfugiés.

L’antisionisme, lors des dernières décennies, a pris d’autres formes dans le monde occidental, dans des mouvements d’extrême gauche et, paradoxalement, dans des mouvements d’extrême droite. En ce qui concerne l’extrême gauche, depuis la fin des années 60, elle a adopté des positions qui étaient celles du mouvement palestinien : que les Juifs n’avaient pas le droit d’avoir un état, qu’ils s’appropriaient les terres palestiniennes. C’est donc un mouvement qui a accompagné le mouvement national palestinien.

Quid du sionisme ?

Le sionisme est le mouvement de libération nationale du peuple juif et il a exprimé l’aspiration de la majorité du peuple juif, à la fin du XIX^{ème} siècle, de sortir de cette situation anormale, qui était celle d’un peuple minoritaire et dispersé à travers le monde, opprimé, confronté à l’antisémitisme. Volonté aussi de revenir à une forme de nor-

malité dans une période de l'histoire qui correspond au développement des nationalismes en Europe. Pour les responsables du mouvement sioniste la seule solution à l'antisémitisme et à cette situation d'anormalité consistait pour le peuple juif d'avoir un Etat comme les autres. C'est la thèse de Théodore Hertzl et des fondateurs du mouvement sioniste. Cette aspiration s'est concrétisée dans les années qui ont suivi, fin du XIX^{ème} siècle et début du XX^{ème} siècle par des vagues d'immigrations de juifs venant essentiellement de Russie et d'Europe orientale. Ils sont venus s'installer en Palestine avec l'objectif d'y fonder un Etat. Il est vrai que, à cette époque, les Palestiniens en tant que nation n'existaient pas. Il y avait en Palestine des paysans arabes qui vivaient là depuis des générations et dont les terres appartenaient à des propriétaires terriens qui ne vivaient généralement pas sur place. En 1933, quand les nazis sont arrivés au pouvoir en Allemagne et que les mesures antisémites ont commencé à s'abattre sur la communauté juive, il y eut une autre vague d'émigration de juifs allemand qui ont prit la fuite, et échappèrent ainsi à la Shoah. En 1947, l'Etat d'Israël est créé en application de la résolution 181 de l'ONU qui a appelé au partage de la Palestine en deux états. La raison principale de cette création réside dans la culpabilité du monde occidental d'avoir laissé faire le génocide en Europe. Et d'ailleurs, les Palestiniens, les Arabes font souvent la

constatation que ce sont les Européens qui sont responsables du génocide juif et que les survivants juifs de la Shoah sont venus prendre leurs terres alors qu'ils n'en portaient pas la responsabilité. L'Etat d'Israël s'est créé contre la volonté du monde arabe. Il a fallu attendre 1988 pour que l'OLP reconnaisse formellement l'Etat d'Israël.

Où se situe la limite entre antisionisme et antisémitisme ?

“Je me sens sioniste”

par
Simone Susskind

P.7

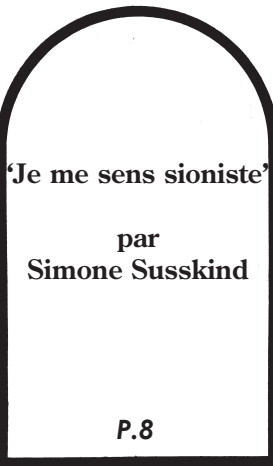
La frontière est très délicate entre antisionisme et antisémitisme, et il faut être extrêmement vigilant pour savoir où est la limite. Il faut savoir faire la différence entre les deux. L'antisionisme est l'objet d'un débat politique ; on peut dire et penser que les juifs n'ont pas droit à un Etat, on peut en discuter. Mais l'antisémitisme, c'est du racisme. C'est inacceptable, c'est intolérable et c'est à rejeter fermement. Ce que je constate, et notamment dans le monde arabe, c'est que, bien souvent, on ne fait pas bien la différence entre tout ça parce qu'il y a une immense ignorance de ces notions et de ces réalités. Pour donner un exemple, j'ai eu un débat très intéressant, l'an dernier, avec nos amis tunisiens. J'étais en Tunisie au mois de mai, juste après que le président Ben Ali ait invité Ariel Sharon au Sommet de la Société de l'Information.. Il y avait eu des manifestations violentes contre la décision dans le monde arabe, et en particulier à

Tunis. Radhia Nasroui avait été frappée et son visage était encore gonflé suite aux coups qu'elle avait reçus. J'étais là pour d'autres raisons, et je passe la soirée avec nos amis. Néjib (Ahmed Néjib Chebbi - Président du Parti pour la Démocratie et le Progrès) prend la parole et souhaite parler de l'invitation faite à Sharon par Ben Ali. J'écoute, et il me dit, "tu dois comprendre". "Tu dois comprendre que l'opinion publique dans le pays réagissait au fait que Ben Ali avait ignoré catégoriquement sa sensibilité particulièrement à vif, s'agissant du peuple palestinien et l'Etat d'Israël." Les Tunisiens réagissaient au personnage Sharon, par rapport à sa responsabilité dans la politique de colonisation, pour la guerre du Liban. Il ajoutait que cette invitation montrait à quel point Ben Ali se comportait comme un dictateur parce qu'il ignorait non seulement l'opposition, mais toute opinion publique du pays. Personnellement, je pense que Ben Ali a pris cette initiative parce que les Américains l'ont encouragé à le faire. Ma réponse a été : "ne pensez vous pas qu'il est temps que se noue un dialogue entre vous, nationalistes de gauche arabes, tunisiens en l'occurrence avec des intellectuels israéliens ? N'est-il pas temps d'entamer ce débat sur le sionisme, sur Israël, sur l'antisémitisme ? Vous ne connaissez rien au fond sur ces thèmes. Vous n'avez jamais parlé avec des Israéliens. Vous faites un amalgame énorme entre Israël, antisionisme et antisémitisme

car cela ne fait pas partie de votre histoire." Ils m'ont regardé complètement abasourdis ! Je veux profiter d'une occasion prochaine pour permettre à nos amis tunisiens d'avoir une discussion approfondie sur ce qu'est Israël, sur la façon dont les choses se passent dans ce pays et en Palestine. Certes ils ne vont pas aller en Israël, comme cela, du jour au lendemain ! Il y a eu des tentatives dans le passé, notamment dans la foulée du processus d'Oslo. Les personnalités du monde arabe qui ont franchi ce pas ont été traités de traîtres chez eux. Ce que je souhaite, c'est une discussion. Il faudra élargir ce dialogue à l'ensemble du monde arabe. Dans ce processus, les Palestiniens sont beaucoup plus avancés car ce dialogue se passe depuis dix ans, avec des hauts et des bas. Les Palestiniens ont compris, ils font bien la différence entre antisémitisme, antisionisme et reconnaissance de l'Etat d'Israël. Mais cela ne s'est pas étendu au reste du monde arabe, ou alors de manière infinitésimale, parce qu'il y a une sorte de bon ton à dire, dans le monde arabe, que c'est de la collaboration avec Israël. Il faut donc que ce dialogue entre intellectuels arabe et intellectuels israéliens qui est trop limité jusqu'à présent, se noue, se renoue et se développe.

**Quelle est votre position ?
Sioniste ? Antisioniste ?**

Moi, je me sens et je me déclare

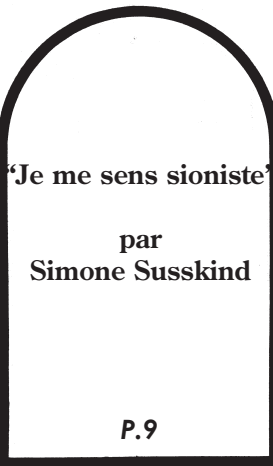


sioniste. Ce n'est pas facile à dire dans certains milieux. Je me sens sioniste parce que je pense, vraiment, que, historiquement, on ne peut pas revenir en arrière. Que, historiquement, il y a eut des raisons à la création de ce mouvement sioniste et que, l'Etat d'Israël s'est créé pour les raisons que j'ai expliqué plus haut. Je pense qu'il est vrai que l'Etat d'Israël s'est créé sur le dos des Palestiniens, que c'est vrai qu'ils ont été victimes de cela, mais qu'on ne peut pas revenir en arrière, on ne va pas expulser cinq millions de juifs de Palestine par le seul prétexte que le peuple palestinien a été victime de cet événement historique. On ne refait pas l'histoire. Par contre, je dis que, historiquement, l'aspiration du peuple juif à avoir un Etat comme les autres peuples était justifiée. Et, la tragédie, que cela se soit passé ainsi. Les Juifs sont arrivés en Palestine parce qu'il y avait cet attachement profond, pour des raisons religieuses, culturelles, à cette terre de Palestine. Mais aussi, pour une majorité, parce qu'ils fuyaient l'antisémitisme qui se développait et devenait de plus en plus meurtrier en Europe pour culminer avec le nazisme et le génocide. Je reconnais les injustices, mais je suis convaincue, profondément, que s'il y avait eu un Etat d'Israël en 1933, il n'y aurait pas eu de génocide.

Quelles sont les différentes positions dans la communauté juive vis-à-vis de l'antisionisme ?

Dans le processus historique des trente dernières années, et particulièrement dans des moments de crises israélo-palestinienne et israélo-arabe, il y a eu des flambées de rejet d'Israël justifiées en partie, bien moins justifiées pour d'autres ; tous les gouvernements israéliens de quelque tendance qu'ils soient portent de lourdes responsabilités dans l'oppression des Palestiniens. Je ne dis pas que les Palestiniens sont vierges ! Les responsabilités sont lourdement partagées. Je pense qu'il y a eu, pour des raisons idéologiques et pratiques, de la part des différents gouvernements israéliens, une instrumentalisation de l'antisémitisme pour faire peur et faire mobiliser les juifs en faveur d'Israël, sans discussion. Chaque fois qu'il se passait quelque chose, on disait : « vous voyez, c'est une nouvelle vague d'antisémitisme ».

Chaque fois qu'il y avait une déclaration anti-israélienne, au lieu d'analyser si elle relevait du politique ou si c'était vraiment de l'antisémitisme, on affirmait que le monde entier était antisémite, que le monde entier voulait nous exterminer, que les Arabes et les Palestiniens voulaient nous jeter à la mer. Par exemple, dans les moments les plus dramatiques de l'Intifada, il y a deux ans, suite à des actes de violence en France, Ariel Sharon a fait une déclaration disant aux juifs français : « venez en Israël, l'antisémitisme est présent en France ». Et certaines com-



munautés juives ont réagi en se disant : « la situation est dramatique, et on est sur nos valises comme du temps de Munich en 1938 ». Les gouvernements israéliens successifs ont attisé ce genre de sentiment pour faire peur et pour mobiliser les juifs dans les différentes communautés. Au nom de la peur, tu ne réfléchis plus, tu as des attitudes inconditionnelles. Avec la peur, tu n'as plus d'attitudes rationnelles. Et donc, au cours des cinq dernières années et dans les moments de tensions, je diviserai la communauté juive largement en trois courants qui se répartissent plus ou moins de la même manière dans le monde et en Israël. Il y a l'extrême droite juive qui soutient la colonisation, qui est contre le désengagement et contre toute concession au nom de la peur qu'on alimente et au nom d'un programme ultra-nationaliste et religieux. De l'autre côté, il y a une gauche juive, dont les positions sont comparables aux miennes, qui disent qu'il faut trouver une solution au conflit, qu'il faut faire la part des choses entre les cas d'antisémitisme et les cas d'antisionisme, et qu'il faut dialoguer, débattre et trouver une solution juste au conflit. Et puis, il y a un immense marécage au milieu, comme en Israël, qui est uniquement motivé par la peur, qui d'un côté veut une solution, est prêt à des compromis, mais qui, en raison de la peur dans laquelle on les maintient, soutiennent aveuglément tout ce que le gouvernement israélien

‘Je me sens sioniste’

par
Simone Susskind

P. 10

fait. On imagine le choc qu' Ariel Sharon a provoqué lorsqu'il a annoncé que Israël allait évacuer la Bande de Gaza . Tout à coup, ils ont vu le promoteur de la colonisation, le promoteur de la voie dure changer d'avis. La communauté juive a dit, globalement, « ah, c'est intéressant ». Et tout comme en Israël, on a pensé : « c'est vrai, Sharon dit qu'il n'y a pas de partenaire avec qui négocier. Il y a Arafat et les autres mais ils ne sont pas capables d'endiguer la violence et le terrorisme ». Et ils étaient tout à fait d'accord, comme la majorité des Israéliens, de voir Sharon le faire unilatéralement. « Il l'a fait et c'est très bien ainsi, donc on ne doit pas se poser de questions ». Une majorité des Israéliens et des Juifs de la Diaspora étaient en faveur de l'évacuation unilatérale de ces colonies dont on ne voulait plus entendre parler. Cela évitait de négocier avec les Palestiniens et « pour ce qui est des frontières, on les leur imposera ». C'est tout !

Il y a un livre qui vient de sortir en librairie ces derniers jours : il a été publié aux Editions le Seuil à La Librairie du XXIème siècle Le livre s'intitule : « *Ta'ayush, journal d'un combat pour la paix - Israël - Palestine. 2002 - 2005.* » Il a été écrit par un professeur de l'Université Hébraïque de Jérusalem, David Schulman. C'est un des plus grands spécialistes de l'Inde. « *Ta'ayush - en arabe « coexistence », de ta'ayasha, « vivre ensemble » est un mouvement*

israélo-palestinien de protestation civile pour la paix qui s'inspire de la tradition de non-violence de Gandhi et Martin Luther King. Dans ce livre, David Shulman nous dit : « Je suis convaincu que l'occupation par Israël du territoire palestinien est inacceptable, illégale et, en dernière analyse, suicidaire. Pour autant je ne suis pas de ceux qui pensent que ce qui est arrivé est entièrement de notre faute. L'autre partie chancelle aussi sous son poids de folies et de crimes. Aucune des deux n'a le monopole du vrai, ni d'ailleurs du faux. [...]

J'ai le sentiment profond que le conflit qui fait rage dans ce pays torturé n'est pas un jeu à somme nulle où il ne peut y avoir qu'un seul gagnant. La vérité est limpide : soit les parties gagnent ensemble, soit elles perdent toutes les deux ». Dans sa préface, soulignant que Shulman n'est pas un politique, Charles Malamoud écrit : « Ce qui fait que David Shulman joue un rôle de premier plan dans la vie de Ta'ayush, c'est plutôt l'intensité de ses émotions, la vigilance et le courage avec lesquels toujours il veille au respect que l'on doit à autrui, son aptitude à écouter et à comprendre, sa sensibilité vibrante, ses dons d'écrivain. Son prestige aussi. Il faut savoir en effet que David Shulman a reçu en Israël les plus hautes distinctions qui puissent être accordées à une oeuvre intellectuelle ». Ce Journal d'un combat pour la paix contribue à donner l'espoir d'un Etat palestinien, voisin et partenaire coexistant d'Israël. »

Pour moi, ça c'est le sionisme! On est dans une situation où il n'est pas possible de détruire Israël, donc il faut trouver une solution qui permette à la fois l'épanouissement du peuple juif en Israël mais associé au peuple palestinien qui vive dans son Etat, un Etat viable, dans des frontières reconnues par la communauté internationale et dans le cadre d'un accord de paix négocié et accepté par les deux parties. Sinon il n'y aura pas de solution !

'Je me sens sioniste'

par
Simone Suskind

P.11

Je suis convaincue, que le jour où il y aura une paix juste entre Israéliens et Palestiniens et le monde arabe, là où il y a des manifestations d'antisémitisme et d'antisémitisme, les tensions vont se calmer, car le nœud du problème c'est le conflit israélo-palestinien.

Propos recueillis par

Antoine DEFISE
Secrétaire aux Cahiers 2005 - 2006

Clément DARTEVELLE
Président 2005 - 2006

Le sionisme - Quelques repères et quelques réflexions

Par **Philippe Boukara**

Maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris

P.12

Le mot sionisme (Zionismus) est apparu en 1890 dans la langue allemande, sous la signature de Nathan Birnbaum à Vienne. Sion, colline de Jérusalem où se trouvait le Temple de Jérusalem, c'est à dire, selon l'injonction biblique, la résidence de Dieu parmi les hommes, est évoquée sans cesse dans les prières journalières juives, exprimant l'attente de la venue du Messie et de la reconstruction du Temple qui doit l'accompagner. Les prières ancestrales comportent même un aspect politique lorsqu'elles parlent de « l'indépendance dans notre pays » qui sera alors restaurée. Le Pays d'Israël (Eretz Israël, nom biblique bien antérieur à celui donné par les Romains à la fin du premier siècle, Palestine – pays des Philistins) est la source du mot juif (judéen, habitant de la Judée). Il a nourri au cours des siècles l'imaginaire juif grâce au maintien d'un lien entre toutes les communautés juives du monde et le Yichouv - la petite communauté demeurée dans l'ancienne patrie : très concrètement, des rabbins-émisaires de Palestine n'ont jamais cessé de parcourir la Diaspora, d'y collecter des contributions financières et, finalement, d'y maintenir un

horizon commun, malgré la très grande diversité des ancrages culturels locaux.

Si le suffixe –isme est accolé à Sion à la fin du XIX^{ème} siècle, c'est parce qu'une profonde mutation s'est produite depuis la fin du siècle précédent dans les formes d'organisation du monde juif. Grâce à l'émancipation individuelle qui fait son chemin d'abord en Occident, un apprentissage de la citoyenneté et de la centralisation permet d'expérimenter de nouvelles pratiques de solidarité. Les trois principaux précurseurs de la « renaissance juive » en Palestine sont le rabbin sépharade serbe Yehouda Alkalay, dans les années 1840, sous l'influence de la lutte des Grecs pour recouvrer leur indépendance, et dans les années 1860, le rabbin ashkénaze Z.H.Kalischer et le philosophe socialiste Moses Hess. Ce dernier publie en 1862 Rome et Jérusalem, où il prend exemple sur l'indépendance italienne en train de se réaliser. La langue hébraïque se modernise, d'abord comme support d'une littérature romanesque nouvelle, puis, à partir des années 1880, comme langue parlée, facteur d'unification, ainsi que le préconise Eliezer Ben-

Yehouda.

A partir de 1881, la vague de pogromes de Russie déclenche une émigration de masse vers les Etats-Unis, mais aussi l'émergence d'un mouvement pré-sioniste, les Amants de Sion (Hovévei Tsion), dont le leader, Léon Pinsker, publie en 1882 l'importante brochure "Auto-émancipation". Ce mouvement, parti de Russie mais d'emblée international, s'efforce de soutenir la petite avant-garde qui émigre immédiatement en Palestine et y crée des villages agricoles juifs : la Première Alyah (vague d'immigration), amorcée par le groupe dit des Bilouim. C'est dans le journal des étudiants viennois affiliés aux Amants de Sion, portant le même titre que la brochure de Pinsker, que Birnbaum invente le mot sionisme. Ce détour par les origines d'un mot et d'un mouvement tend à suggérer que la convocation à Bâle par Théodore Herzl, en 1897, du premier Congrès sioniste, s'inscrit dans un long processus. Il est certain que les bases de l'Etat d'Israël ont été posées bien en amont de la destruction des Juifs d'Europe par les nazis. Après la Première Alyah, quatre autres vagues d'immigration avaient fait passer à 400000 la population juive de la Palestine en 1939, avec à leur disposition une Université hébraïque (depuis 1925), un Institut technologique (depuis 1924), un Institut scientifique (depuis 1934) et

un réseau scolaire hébraïque complet. La grande ville juive de Tel Aviv était sortie des sables à partir de 1909, Jérusalem était peuplée en majorité de Juifs depuis les années 1870, et Haïfa était également, depuis peu, à majorité juive.

Dans la construction de la nouvelle Palestine juive, le rôle de la puissance occidentale mandataire, l'Angleterre, a été ambigu. Certes, la déclaration Balfour de 1917 a promis aux sionistes, en termes prudents, une certaine bienveillance pour l'établissement, dans une partie non précisée de la Palestine, d'un foyer national juif (le mot Etat n'étant pas prononcé). Mais en 1915, Londres avait promis aux nationalistes arabes la création d'un grand royaume arabe indépendant confié à la famille des Hachémites. En 1916, promesse avait

également été faite à la France de reconnaître ses « droits » sur la Syrie et le Liban. Naviguant entre ces intérêts contradictoires, l'Angleterre a plutôt aidé passivement les sionistes jusqu'en 1939 en les laissant construire des villes et des villages et en les protégeant militairement contre les violences arabes, qui allèrent crescendo en 1920, 1921, 1929 et 1936. Dans le même temps, l'Angleterre, principal soutien du panarabisme contre l'Empire ottoman, avait reconnu l'Arabie et l'Irak indépendants, auxquels s'ajouta en 1946 la Transjordanie .

**Le sionisme -
Quelques repères
et
quelques réflexions.**

**par
Philippe Boukara**

P.13

A partir de 1939, l'Angleterre s'oppose de plus en plus brutalement aux sionistes, restreignant drastiquement l'immigration juive (en pleine persécution nazie) et les achats de terres (les Juifs contrôlent alors une partie du sol inférieure à leur proportion démographique). Les bateaux chargés d'immigrants clandestins sont interceptés, leurs passagers internés à Chypre, de nombreux dirigeants sionistes sont eux même internés et un véritable affrontement militaire se produit avec les groupes armés juifs. L'Etat d'Israël est né grâce au soutien efficace de l'URSS, à celui plus prudent des Etats-Unis (la France étant elle-même tout aussi prudente), mais en opposition à l'Angleterre.

T o u t enseignement de l'histoire tourné vers la paix et la reconnaissance mutuelle doit s'efforcer de retracer les étapes du conflit entre sionistes et nationalistes arabes (musulmans ou chrétiens) en restituant de manière équilibrée les variations et les contradictions des alliances politiques. Un large courant du mouvement sioniste a toujours défendu l'idée que « la Palestine est le foyer historique de deux peuples, le peuple juif qui y retourne et le peuple arabe qui y habite », la reconnaissance des droits d'un des deux peuples sur ce territoire n'impliquant nullement la négation des droits de l'autre.

Le partage du pays entre un Etat arabe et un Etat juif, tel que l'ONU l'avait décidé en 1947, est la seule issue réaliste pour ce coin de terre exigu et pauvre en ressources naturelles où les Juifs, potentiellement moins nombreux que les Arabes, ne peuvent absolument pas envisager de devenir des citoyens minoritaires d'un Etat arabe. Un Etat où les Juifs sont majoritaires, avec une minorité arabe bien intégrée, accueillant des immigrants juifs mais pas de nouveaux réfugiés arabes, ou seulement dans des limites très strictes ; et un Etat arabe à ses côtés accueillant librement les réfugiés candidats au retour, avec peut-être une petite minorité d'Israéliens qui accepteraient de vivre sous souveraineté étrangère, mai ceci contredirait la logique même du sionisme...

**Le sionisme -
Quelques repères
et
quelques réflexions.**

**par
Philippe Boukara**

P. 14

Juif et antisioniste : une perversion ?

Par Michel Staszewski

Professeur d'histoire dans l'enseignement secondaire;
co-auteur du *"Manifeste pour un juste règlement du conflit israélo-palestinien. Des Juifs de Belgique s'impliquent et s'expliquent"* (décembre 2000),
collaborateur scientifique du Service des Sciences de l'Éducation
de l'Université Libre de Bruxelles.

P.15

Pour répondre à cette question, il faut d'abord s'entendre sur le sens qu'on donne aux termes « juif », « sioniste » et « antisioniste », car une grande confusion règne actuellement sur le sens de ces mots.

« juif » ou « Juif » ?

Pour beaucoup de gens, les juifs (dans ce cas écrit avec un « j » minuscule) sont les adeptes du judaïsme, une religion monothéiste, un point c'est tout. Le problème est, particulièrement en Europe, que de nombreux Juifs ont perdu la foi ou n'ont jamais cru en Dieu mais continuent à se définir comme juifs. Comment l'expliquer ?

À la différence du christianisme ou de l'islam, la religion juive n'est pas prosélyte : les juifs ne cherchent pas à convertir les non-juifs à leur religion¹. Car il s'agit, selon la bible, de la religion d'un peuple et non d'une religion universelle. Il y a donc, dans ce cas, un lien fort entre sentiment d'appartenance religieuse et sentiment d'appartenance nationale ou communautaire.

Et si, dans de nombreuses familles juives, les parents voient encore d'un mauvais œil leurs enfants se marier avec des non-juifs, en Europe, c'est souvent plus parce qu'ils redoutent la disparition de leur communauté culturelle que celle de la religion que, souvent, ils ne pratiquent que très peu ou pas du tout. Même si tous ont conscience, dans une mesure variable, que la religion et l'hébreu ancien, langue sacrée, sont les seuls éléments culturels communs aux Juifs du monde entier.

En Europe, le sentiment d'appartenance à une « communauté de destin » a été considérablement renforcé du fait des persécutions et du génocide commis par les nazis et leurs alliés. Rappelons que les nazis ne considéraient pas les Juifs comme les adeptes d'une religion particulière mais comme les membres d'une « race inférieure » particulièrement nuisible. Cependant, leurs critères raciaux pseudo-scientifiques ne permettant évidemment pas de déterminer qui était juif, les nazis se basèrent, pour ce faire, sur les registres des consistoires² israélites ou sur des listes de membres

d'associations juives, religieuses ou non. Etait de plus considérée comme juive toute personne dont les parents ou les grands-parents étaient eux-mêmes considérés comme tels³. Les persécutions antisémites concernèrent donc une population bien plus large que les seuls Juifs religieux. Ceci explique pourquoi, aujourd'hui encore, de nombreux agnostiques et athées, nés après la Deuxième Guerre mondiale, vivent intensément leur appartenance à cette communauté juive, en tant que descendants de personnes persécutées parce que désignées comme juives par les nazis et leurs complices. L'auteur de ces lignes en est un exemple.

Si, dans cet article, le nom « Juif » est écrit avec un « j » majuscule c'est donc parce qu'il y est question de l'ensemble des personnes se considérant comme juives, qu'elles soient croyantes ou non.

Sionismes

Pour « Le Petit Robert » le sionisme est un « *mouvement politique et religieux, visant à l'établissement puis à la consolidation d'un Etat juif (la nouvelle Sion) en Palestine* »⁴. Denis Charbit a réuni dans un volumineux ouvrage de nombreux écrits et discours émanant de penseurs et de dirigeants sionistes⁵. S'y manifeste à la fois la diversité de la pensée sioniste mais aussi ce qui fait son unité : « *Le programme commun admis par tous les courants*

dits sionistes découle en premier lieu d'une affirmation de principe essentielle : les Juifs constituent une nation ». Sur cette base, le sionisme « se résume, toutes tendances confondues, par :

1) *L'aspiration au rassemblement national des Juifs sur un même territoire.*

2) *La revendication d'« Eretz Israël »⁶ comme le lieu unique, nécessaire et désirable, de ce rassemblement (...).*

3) *La revendication d'un régime d'autonomie la plus large possible afin de permettre aux Juifs de déterminer leur destin collectif.*

4) *Enfin, l'adoption de l'hébreu comme langue de communication quotidienne entre les Juifs installés en Palestine* »⁷.

Je fais mienne cette définition résumée.

Notons cependant qu'aujourd'hui, de nombreux partisans

déclarés du sionisme le présentent comme le « *mouvement de libération nationale du peuple juif* ». Sur base d'une telle définition, tout opposant au sionisme peut être taxé d'antisémitisme puisque opposé à la « libération des Juifs ».

Antisionismes

Le Petit Robert ne comporte pas de définition de l'antisionisme⁸. On peut tout de même déduire de la définition qu'il propose du sionisme que l'antisionisme serait l'opposition au «

Juif et antisioniste :
une perversion ?

par

Michel Staszewski

P.16

mouvement politique et religieux, visant à l'établissement puis à la consolidation d'un Etat juif (la nouvelle Sion) en Palestine ».

Les sionistes définissent en général les antisionistes comme des partisans de la destruction de l'Etat d'Israël. Mais qu'entendent-ils par là ? Que les opposants au sionisme veulent « jeter les Juifs (israéliens) à la mer » comme on l'entend souvent dire ? En réalité les choses sont plus complexes.

Exemples :

- Dans son programme politique de 1969, le Fatah, parti dirigé par Yasser Arafat, prônait la fin de l'Etat d'Israël et son remplacement par un Etat palestinien « *indépendant et démocratique dont tous les citoyens, quelle que soit leur confession, jouiront de droit égaux* »⁹. Ceci signifiait une acceptation des Juifs établis en Palestine en tant que communauté religieuse mais non en tant que nation.

- A la même époque, le Front Démocratique pour la Libération de la Palestine, parti marxiste dirigé par Nayef Hawatmeh, proposait quant à lui « *un Etat palestinien de démocratie populaire où vivront sans discrimination Juifs et Arabes, un Etat opposé à toute domination de classe et de nationalisme et dans lequel le droit des Arabes et des Juifs à perpétuer et développer leur propre culture sera respecté* »¹⁰. Dans ce

cas, même si, contrairement aux partis communistes, le FDLP ne prônait pas alors l'édification d'un Etat binational (c'est le cas maintenant), il reconnaissait tout de même une identité nationale et plus seulement religieuse aux Juifs de Palestine.

- Un mouvement comme le Hamas affirme encore aujourd'hui sa volonté de remplacer l'Etat d'Israël par un Etat palestinien islamique. Ce qui n'équivaut pas non plus à « jeter les Juifs à la mer » mais plus probablement à en faire des citoyens « de seconde classe ».

**Juif et antisioniste :
une perversion ?**

par
Michel Staszewski

P.17

- Certains courants juifs religieux prônent la disparition de l'Etat d'Israël parce qu'ils le jugent hérétique. Ils estiment que sa fondation est en contradiction flagrante avec l'enseignement de la Torah¹¹ qui interdit toute proclamation d'un Etat juif.

La Torah contraindrait les Juifs à rester en exil jusqu'à la délivrance divine (annoncée par l'arrivée du Messie) qui annoncera la paix éternelle à toutes les nations du monde. Notons que pour la plupart des Juifs religieux, l'exil n'est pas un concept géographique, mais spirituel. Selon eux, même si le mouvement sioniste parvenait à organiser le rassemblement de tous les Juifs du monde dans l'Etat d'Israël, les Juifs continueraient à vivre un exil intérieur car ce résultat aurait été obtenu contre la volonté divine. Les grandes difficultés dans lesquelles

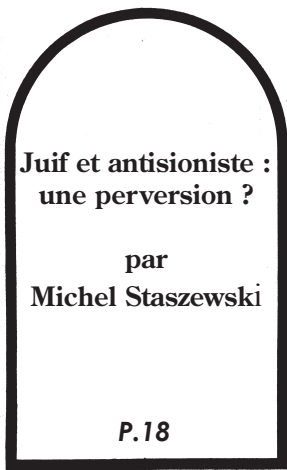
se débat aujourd'hui l'Etat d'Israël constitueraient des preuves de la non acceptation divine de la recréation, par des hommes, d'un Etat juif en Palestine¹². Aucun de ces courants ne demande pour autant le départ des Juifs établis en Palestine. L'un d'entre eux, *Lev Tahor (Cœur pur)* a même fait sien le premier programme politique de l'OLP : une Palestine laïque et démocratique ou coexisteraient, sur pied d'égalité des citoyens adeptes de diverses confessions religieuses¹³.

- Un peu partout dans le monde, d'autres personnes ou associations juives fondent leur opposition à l'idéologie sioniste non sur des convictions religieuses mais bien éthiques et politiques ; sans prôner pour autant la disparition de l'Etat d'Israël. C'est mon cas, sur lequel je reviendrai dans la dernière partie de cet article.

Pourquoi, aujourd'hui, tant de Juifs adhèrent-ils au sionisme ?

Dans le dernier quart du XIX^{ème} et au début du XX^{ème} siècle, les communautés juives d'Europe furent victimes de nombreuses manifestations d'antisémitisme dont les pires furent les pogroms perpétrés dans l'Empire russe, qui coûtèrent la vie à des milliers de personnes. Contemporain de ces tragiques événements, Theodor Herzl (1860-1904), journaliste juif hongrois, fut un témoin privilégié des violences

antisémites qui ponctuèrent, en France, l'affaire Dreyfus¹⁴. Il en conclut que si même le pays de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 pouvait être touché à ce point par des manifestations de haine antisémite, il ne restait qu'une seule solution aux Juifs pour vivre en paix : la séparation d'avec les non juifs par le regroupement des Juifs dans un Etat qui leur serait propre. Son ouvrage, *L'Etat des Juifs*, publié en 1896, fut le livre fondateur du sionisme politique. Le premier congrès sioniste fut réuni à Bâle en 1897.



Ce projet politique fut donc fondé sur la conviction qu'une cohabitation harmonieuse entre les minorités juives et les populations non juives majoritaires dans les Etats où ils vivaient était décidément impossible.

Mais jusqu'au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, l'idéologie sioniste resta minoritaire parmi les Juifs européens et quasi absente des autres communautés juives dont les membres vivaient généralement en bonne entente avec leurs voisins non juifs. Le sionisme n'est devenu l'idéologie dominante dans la plupart des communautés juives qu'après la Deuxième Guerre mondiale.

Comment l'expliquer ?

Beaucoup de gens sous-estiment les effets psychologiques

à long terme que peuvent générer des persécutions graves visant une communauté humaine toute entière. Le ralliement à l'idéologie sioniste de la majorité des Juifs européens au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale s'explique avant tout par une vision du monde transformée par l'expérience traumatisante du judéocide. Et ces traumatismes transmettent une partie de leurs effets aux générations suivantes : tout Juif dont les parents ou les grands-parents ont vécu la guerre sous le joug nazi est, d'une manière ou d'une autre, psychologiquement « marqué » par cet atavisme. Ce qui explique, au moins en partie, pourquoi la vision sioniste du monde est encore dominante aujourd'hui dans la diaspora¹⁵ juive européenne ou d'origine européenne. Le « complexe de Massada » ou de la « citadelle assiégée »¹⁶ est caractéristique de cette vision du monde : les Juifs ne pourraient compter que sur eux-mêmes pour se défendre contre des populations non juives généralement hostiles. C'est ainsi que l'Etat moderne d'Israël est considéré par de nombreux Juifs de la diaspora comme « le dernier refuge », le lieu où l'on pourrait se réfugier « au cas où ... ». D'où l'importance vitale, à leurs yeux, de le préserver en tant qu'Etat juif, ce qui implique que les Juifs y restent, à tout prix, majoritaires.

Ceci permet de comprendre pourquoi la majorité des Israéliens et un

grand nombre de Juifs de la diaspora, pourtant partisans inconditionnels de la « loi du retour » qui permet aux Juifs du monde entier de devenir citoyens de l'Etat d'Israël, refusent d'admettre le principe du droit au retour des exilés palestiniens victimes des guerres successives ayant opposé Juifs et Arabes en Palestine-Israël depuis 1947. Le fait que les représentants palestiniens se déclarent depuis longtemps prêts à négocier la mise en œuvre de ce principe n'y change rien.

**Juif et antisioniste :
une perversion ?**

par
Michel Staszewski

P.19

En réalité, depuis sa création, Israël est le pays où les Juifs sont le moins en sécurité. Ce constat ne semble pas ébranler la conviction qu'il constitue un refuge pour les Juifs. C'est même le contraire qui se produit : plus la politique de l'Etat juif se heurte à la résistance des Palestiniens et à la réprobation de l'opinion publique internationale,

plus la majorité de l'opinion publique juive israélienne et diasporique, confortée dans le sentiment que les Juifs sont encore et toujours les victimes de l'hostilité des non juifs, se raidit dans une attitude intransigeante. Ce qui, d'une part, amène les électeurs israéliens à se choisir des dirigeants de plus en plus intraitables avec les Palestiniens et, d'autre part, fait grandir chez ceux-ci des sentiments de colère, d'humiliation, voire de haine et de désespoir. Ce désespoir qui amène de jeunes Palestiniens, ne trouvant plus de sens à leur vie, à chercher à en donner

un à leur mort, en perpétrant des attentats-suicides au cœur du territoire israélien. Nous sommes là dans un tragique cercle vicieux.

Mais aujourd'hui les descendants des victimes du judéocide sont devenus minoritaires parmi les Juifs israéliens. Il reste donc à expliquer pourquoi le raidissement décrit ci-avant concerne l'écrasante majorité de la population juive d'Israël.

Dans son livre *Le Septième Million*, l'historien israélien Tom Segev nous donne la clé de cette énigme. Il y montre comment les dirigeants israéliens ont utilisé la mémoire du génocide des Juifs par les nazis pour façonner une identité collective israélienne. Dès leur plus jeune âge, les enfants israéliens, quelle que soit l'histoire de leurs ancêtres, sont élevés dans le souvenir et le culte du passé tragique des communautés juives européennes. C'est donc l'ensemble de la population juive israélienne qui porte le poids du passé, qui se voit transmettre le traumatisme et ses effets secondaires, à commencer par le « complexe de Massada »¹⁷.

Le « complexe de Massada » à l'œuvre en Belgique : un exemple

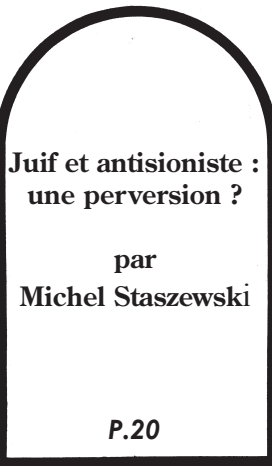
En juin 2004, quatre jeunes Juifs religieux sortant d'une école

talmudique située à Wilrijk (banlieue d'Anvers) étaient agressés par plusieurs jeunes dont l'un blessa grièvement un des écoliers, d'un coup de couteau. Dès le lendemain, de nombreuses manifestations d'indignation témoignèrent d'une émotion partagée par une grande partie de l'opinion publique face à cette agression très vraisemblablement de nature antisémite¹⁸. Trois jours après le drame, une manifestation de protestation eut lieu à Bruxelles. Elle fut organisée par

le Comité de Coordination des Organisations Juives de Belgique (C.C.O.J.B.) qui regroupe la majorité des associations juives de ce pays¹⁹. Cet événement se déroula au « Mémorial aux Martyrs Juifs de Belgique ». Ce monument, inauguré en 1970, est un lieu hautement symbolique puisqu'on y trouve, gravés dans la pierre, les noms de plus de 24 000 Juifs déportés vers

Auschwitz au départ de Malines et qui n'en sont pas revenus. Le mémorial est situé au cœur d'un quartier populaire d'Anderlecht (commune de l'agglomération bruxelloise), où les familles de Juifs immigrés habitaient jadis nombreux ; actuellement ce sont des familles d'origine maghrébine qui constituent la majorité des habitants d'origine étrangère de ce quartier.

Bien que des policiers encadraient cette manifestation (un certain nombre de personnalités politiques étaient présentes, parmi



lesquelles des ministres), les organisateurs avaient fait appel à un service d'ordre privé, composé de jeunes gens aux lunettes noires, communiquant apparemment entre eux par téléphones mobiles. Avant la manifestation, ces gardes privés prièrent de manière très insistante les participants de ne pas s'arrêter devant l'entrée du mémorial (il faisait particulièrement beau ce matin-là) mais d'y entrer sans attendre, comme s'ils redoutaient une agression. Pendant la manifestation, ils montèrent une garde vigilante tout autour du monument. Et à la fin de celle-ci, ils encadrèrent de près la sortie, par groupes, en donnant la consigne aux personnes présentes de rester groupées et de ne pas s'attarder aux abords de ce lieu.

Tout crime raciste, parce qu'il porte atteinte aux fondements mêmes du « vivre ensemble » dans une société multiculturelle et démocratique, devrait, à mon avis, susciter la protestation des citoyens, indépendamment de l'appartenance communautaire des victimes et des agresseurs. J'ai regretté que l'organisation de la principale manifestation publique de protestation fut laissée à des associations émanant de la seule communauté dont la victime était issue. A mon sens, auraient dû être parties prenantes de cette organisation, des associations citoyennes non communautaires comme la Ligue des Droits de l'Homme ou le Mouvement

contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Xénophobie (MRAX). J'aurais aussi préféré que cette manifestation fut organisée dans un lieu moins communautaire (même s'il témoigne d'un événement internationalement reconnu comme un crime contre l'humanité toute entière), plus central et symbolique non pas seulement d'une compassion envers la victime mais aussi d'une indignation générale en réaction à une agression contre un fondement de toute la société. Ce lieu aurait, par exemple, pu être le Palais de Justice.

**Juif et antisioniste :
une perversion ?**

par
Michel Staszewski

P.21

Je ne connais pas les circonstances exactes qui ont abouti à ce que le CCOJB. organisa seul cette manifestation mais je sais que ni les dirigeants du CCOJB., ni aucun représentant d'autres organisations juives n'ont critiqué publiquement cette situation, comme si cela était dans l'ordre des choses. Le fait que cette action de protestation contre un crime raciste ait été organisée uniquement par des Juifs, dans un lieu spécifiquement juif, le fait surtout que les organisateurs aient cru utile de faire appel à leur propre service d'ordre (c'est devenu coutumier depuis quelques années dans la communauté juive organisée) et que celui-ci se soit donné pour tâche essentielle d'alerter les participants quant à la prétendue dangerosité des alentours, tout cela témoigne, selon moi, de ce qui est de plus en plus à l'oeuvre dans les communautés juives : le repli sur soi

engendré par la peur de l'Autre.

Soixante ans après l'arrêt du judéocide, les séquelles psychologiques restent importantes dans les communautés juives européennes. On peut même dire que la peur de l'Autre grandit. J'en vois pour preuve l'utilisation par de nombreuses institutions (écoles, synagogues, musées) et associations juives de dispositifs sécuritaires de plus en plus impressionnants pour protéger leurs lieux d'activités, qu'ils soient permanents ou occasionnels.

Cette évolution s'explique bien sûr en partie, pour ce qui concerne les relations entre les communautés juive et arabo-musulmane, par l'exacerbation du conflit israélo-palestinien et ses répercussions, en Europe et ailleurs. Mais elle ne peut être séparée d'une situation plus générale, qui ne concerne pas que les Arabes musulmans et les Juifs.

Les ravages du « sécuritisme

»

Dans le contexte de l'« après 11 septembre 2001 » et de la « guerre contre le terrorisme international », cette tendance au repli sur sa communauté, au refus de rencontrer l'Autre ou certains « Autres » perçus comme inquiétants voire menaçants sont des phénomènes qui se développent, bien au-delà de la communauté juive. L'idéologie «

sécuritaire » fait des ravages. Si au XIX^e siècle, les nantis qualifiaient de « classes dangereuses » l'immense majorité pauvre de la population, la seconde moitié du XX^e siècle a vu apparaître le concept de « quartiers difficiles » et aussi la réalité des quartiers riches séparés, parfois hermétiquement, de leur environnement plus « populaire ».

En ce début de XXI^{ème} siècle, le fossé entre riches et pauvres ne cesse de se creuser, tant au niveau de chaque pays qu'entre les différentes parties du monde. Avec son « axe du bien » et son « axe du mal », l'administration américaine transpose à l'échelle planétaire les concepts de « classes dangereuses » et de « quartiers difficiles ». Ces vocables témoignent d'une vision manichéenne de l'humanité qui, quand elle est le fait de dirigeants politiques et militaires, débouche inévitablement

sur des affrontements armés. Un peu partout dans le monde, y compris dans l'Union Européenne, se retrouvent au pouvoir des dirigeants politiques qui partagent, avec des nuances, cette vision des choses. Elle implique que l'appareil d'Etat laisse au second plan la solidarité sociale, l'éducation et le dialogue pour privilégier la manière forte, que ce soit dans la manière dont il traite les jeunes, les pauvres, les minorités, ou les étrangers. Et depuis le 11 septembre 2001, dans le « monde occidental », les préjugés anti-arabes et anti-musulmans se sont considérablement développés.

**Juif et antisioniste :
une perversion ?**

par
Michel Staszewski

P.22

L'évolution récente de la politique israélienne et de l'opinion publique dans les communautés juives s'explique aussi, en partie, par ce contexte international.

Pourquoi beaucoup de Juifs, qu'ils soient israéliens ou non, confondent-ils antisémitisme et antisionisme ?

Certains opposants au sionisme sont antisémites, cela ne fait aucun doute. Mais il existe aussi des sionistes antisémites. En effet, nombreux sont les non juifs qui se proclament sionistes et, depuis la naissance du mouvement sioniste, des antisémites ont souvent applaudi des deux mains à l'idée du regroupement des Juifs dans un Etat qui leur serait propre (« qu'ils rentrent dans leur pays ! »). Aux Etats-Unis, de puissants groupes de chrétiens fondamentalistes s'affirment sionistes et soutiennent l'Etat d'Israël ... comme la corde soutient le pendu : ils militent pour le rassemblement de tous les Juifs en Palestine, préalable indispensable, selon eux, au jugement dernier auquel ils aspirent ... mais à l'occasion duquel ne seront sauvées que les âmes de ceux qui auront adhéré au christianisme. Il est donc faux de considérer que tout partisan du sionisme serait l'« ami des Juifs ».

Il n'est pas vrai non plus que

tout opposant à cette idéologie est leur ennemi. Certaines personnes ou courants se présentant comme antisionistes aspirent sans doute à ce que les Juifs soient chassés du Proche-Orient²⁰. Mais ce n'est certainement pas le cas de la majorité d'entre eux. Ce que les opposants au sionisme ont en commun n'est pas l'opposition à l'existence de l'Etat d'Israël mais bien à sa définition comme « Etat juif » ou « Etat des Juifs »²¹, autrement dit au fait que les Juifs du monde entier y soient les bienvenus alors que les Arabes palestiniens y sont ou bien tolérés (il s'agit des descendants de la minorité demeurée sur place après la première guerre israélo-arabe, celle de 1948) ou bien interdits de séjour.

**Juif et antisioniste :
une perversion ?**

**par
Michel Staszewski**

P.23

Mais un grand nombre de Juifs considèrent de bonne foi que le fait d'être partisan de la transformation d'Israël d'un « Etat juif » en un « Etat de tous ses citoyens » est une manifestation d'antisémitisme. Comment l'expliquer ?

Tout simplement parce qu'ils sont imprégnés de l'idéologie sioniste. Rappelons qu'au cœur de cette doctrine on trouve la conviction que l'antisémitisme ne peut être éradiqué des peuples du monde. De quelque tendance qu'ils se réclament, tous les partis et mouvements sionistes de notre époque considèrent que la sécurité et même la survie des Juifs dépendent de

l'existence d'un « Etat juif » en Palestine-Israël, considéré comme un refuge destiné à accueillir tous les Juifs du monde qui le souhaiteraient. Mais pour garantir le « caractère juif » de l'Etat d'Israël, il faut que les Juifs y détiennent le pouvoir politique. Et pour ceux des sionistes qui se veulent démocrates (la majorité d'entre eux), il est absolument nécessaire que les non juifs y restent minoritaires de manière à ce que ne puissent être démocratiquement remis en question les fondements inégalitaires de cet Etat, à savoir la « loi du retour » qui permet aux Juifs du monde entier de devenir citoyens d'Israël, les mesures qui empêchent au contraire le retour des exilés palestiniens et de leurs descendants ainsi que les autres lois favorisant les citoyens juifs d'Israël aux dépens des autres, à commencer par celles qui concernent l'accès à l'usufruit et à la propriété immobilière et terrienne.

**Juif et antisioniste :
une perversion ?**

par
Michel Staszewski

P.24

seule démocratie du Moyen-Orient » m'inspire les remarques suivantes :

- Ce jugement ne tient certainement plus face à l'évolution politique récente du Liban.
- C'est l'Etat israélien qui empêche, par son occupation militaire (non démocratique !), la naissance d'un Etat démocratique palestinien.
- Une particularité de la « démocratie » israélienne la différencie nettement de ce qu'en Europe l'on considère généralement comme une société véritablement démocratique. Pour les dirigeants politiques israéliens, la démocratie semble être comprise comme la domination de la majorité sur la minorité. Cet Etat est en effet dépourvu d'une Constitution qui garantirait à chaque citoyen des droits démocratiques

Notons que pour beaucoup de Juifs, l'existence d'un Etat juif constitue aussi une protection contre un autre « danger mortel » qui les guetterait : l'« assimilation ». Vivant au sein d'une population majoritairement non juive, les Juifs perdraient leur identité en quelques générations, du fait des mariages « mixtes ». Le judaïsme cesserait d'exister.

L'affirmation répétée depuis des décennies par les sionistes selon laquelle l'Etat d'Israël serait « la

Loi ou le droit à l'éligibilité : « *En Israël, personne n'a de droits acquis par le seul fait d'être citoyen. Les droits peuvent être abolis par un vote majoritaire : l'immunité parlementaire aux députés arabes, l'éligibilité de quiconque ne répond pas à certains critères politiques ou idéologiques (qui peuvent changer en fonction de telle ou telle majorité parlementaire), la légalité d'un parti qui considère dans son programme qu'Etat juif et Etat démocratique sont des notions contradictoires, la citoyenneté d'Arabes qui auraient des liens avec « le*

terrorisme », etc. »²².

Pour que l'Etat d'Israël ne soit plus celui des Juifs du monde entier, pour qu'il devienne l'Etat de tous ces citoyens, traités sur pied d'égalité (autrement dit une démocratie digne de ce nom), il faudrait que soit abrogée la « loi du retour ». Dans ces conditions, il fait peu de doute qu'à moyen terme les Juifs israéliens deviendraient minoritaires dans leur pays. C'est cela que les sionistes ne peuvent accepter.

Car ils sont obsédés par la démographie : dans leur vision du monde il y a les Juifs, très minoritaires (ils sont vraisemblablement aujourd'hui entre 15 et 16 millions) et les autres, au nombre approximatif de 6 milliards et demi, parmi lesquels les musulmans sont plus de 1,2 milliard et les chrétiens plus de 2 milliards. Selon Denis Charbit, les nationalistes juifs modérés, conscients de l'injustice qu'engendrerait pour les Palestiniens la création d'un Etat juif en Palestine ont, depuis longtemps, résolu leur dilemme moral en considérant que pour les Juifs, en dehors de la Palestine, « *il n'est « point d'autre centre ni d'autre patrie » alors que la nation arabe s'étend de Damas à Bagdad, et jusqu'à la Mecque. Autrement dit : « si nous perdons ce pays, nous avons tout perdu », ce qui n'est pas vrai pour l'autre camp : seule l'intégrité de la patrie et de la nation arabe en serait affectée, pas sa totalité ; à peine un vingtième du territoire et de la population.* »²³

« *Si nous perdons ce pays, nous avons tout perdu* » : cette idée est actuellement partagée par un grand nombre de Juifs de la diaspora. Imaginer le monde sans un Etat-refuge réservé aux Juifs les remplit d'angoisse ... alors qu'en même temps de moins en moins de Juifs voudraient voir leurs enfants s'installer en Israël, persuadés qu'ils sont qu'ils y risqueraient leur vie !

Cette angoisse conduit de très nombreux Juifs ne vivant pas en Israël à perdre tout esprit critique vis-à-vis de « leur » Etat et à fermer les yeux sur la politique qu'il mène « dans l'intérêt des Juifs du monde entier ». Ceci alors que le souci des dirigeants israéliens de maintenir à tout prix la domination juive sur un maximum de territoires de Palestine les conduit à mener une politique qui bafoue continuellement les

**Juif et antisioniste :
une perversion ?**

par
Michel Staszewski

P.25

résolutions de l'O.N.U., les Conventions de Genève concernant les obligations d'une puissance occupante vis-à-vis des victimes de cette occupation et les plus fondamentaux des Droits humains.

Au-delà de la question du « péril démographique », le fait de considérer les non juifs comme potentiellement dangereux conduit les tenants de toutes les tendances du sionisme contemporain à prôner un « développement séparé » des Juifs et des Palestiniens. C'est largement le cas en deçà de la « ligne verte »²⁴ où

la cohabitation de membres des deux communautés nationales dans les mêmes localités est rarissime. Et la séparation est totale dans les territoires occupés où règne un apartheid de la pire espèce matérialisé aujourd'hui par les routes réservées aux colons, les « check points » et la « clôture de sécurité ». La « dangerosité » potentielle des Palestiniens implique aussi que les sionistes ne peuvent envisager leur existence étatique que désarmée. Si la « gauche »²⁵ sioniste défend ardemment l'« Initiative de Genève » c'est que ce plan de paix entérine la vision sioniste de la co-existence entre Juifs et non-juifs en Israël-Palestine : séparation physique, maintien du surarmement israélien et démilitarisation de l'Etat palestinien²⁶.

**M o n
antisionisme**

Le sionisme a-t-il réussi ?

A première vue oui puisque son objectif était la création d'un « Etat des Juifs » en Palestine et que cet Etat existe et est reconnu par la Communauté internationale depuis plus d'un demi siècle.

En réalité, si on y regarde de plus près, c'est un échec cuisant :

- Le but fondamental des sionistes était, par la création de cet Etat, de mettre les Juifs européens à

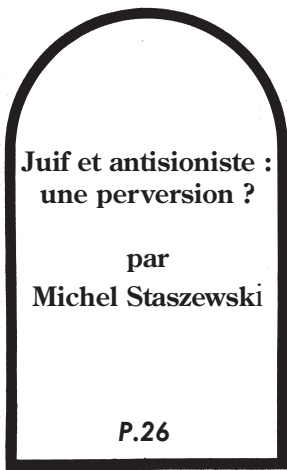
l'abri de l'antisémitisme. Or l'endroit où les Juifs sont le moins en sécurité est, depuis sa fondation, l'« Etat des Juifs ».

- Les deux tiers des Juifs vivent hors de la Palestine-Israël et sont plus en sécurité que les Juifs israéliens.

- Tout en prétendant créer un « homme nouveau », le mouvement sioniste se voulait le garant de la préservation de l'héritage culturel juif, particulièrement celui des Juifs européens. Mais l'identité culturelle juive israélienne est très différente et surtout très diversifiée. Ce qui ne va pas sans de fortes tensions : sur le plan religieux, entre pratiquants et non pratiquants, entre ashkénazes (originaires de l'Europe non méditerranéenne) et sépharades (originaires des pays méditerranéens), entre Africains et Asiatiques. Des querelles

interminables opposent différents groupes pour définir les critères permettant de décider qui est juif et qui ne l'est pas.

- La société israélienne se militarise : à l'exception des membres de certaines communautés religieuses, chaque jeune Juif israélien, qu'il soit fille ou garçon, est soumis, depuis l'âge de dix-huit ans, à de lourdes obligations militaires tandis que de plus en plus d'anciens militaires de carrière occupent des postes clés, particulièrement dans les domaines



politiques et celui de l'éducation. De sorte que les valeurs militaires d'héroïsme et de sacrifice patriotique imprègnent fortement la jeunesse²⁷.

- La société israélienne connaît un naufrage moral, souligné dès les années 1970 par Israël Shahak, alors président de la Ligue Israélienne des Droits de l'Homme²⁸ : discriminations, exploitation économique, oppression, tortures.

Depuis sa fondation, les choix politiques effectués par l'Etat d'Israël, au nom de la conception sioniste de « l'intérêt des Juifs du monde entier », l'ont amené à bafouer sans cesse la légalité internationale. Cela n'a été possible que moyennant la protection et le soutien indéfectible des Etats-Unis d'Amérique, tant sur le plan politique, qu'économique et militaire.

Il ne fait aucun doute que, sans ce soutien, l'Etat israélien ne pourrait survivre qu'à condition de se conformer enfin au Droit international.

En février 2001, les Juifs israéliens se sont choisis comme premier ministre un général qu'ils avaient eux-mêmes chassé du pouvoir en 1982 pour sa responsabilité, en tant que Ministre de la Défense, dans les massacres de Sabra et Chatila. Ariel Sharon a mené une politique d'une agressivité jamais vue à l'encontre des Palestiniens des territoires occupés ;

il n'a apporté aux Israéliens ni la paix, ni la sécurité ; la situation économique de l'Etat d'Israël n'a fait qu'empirer et la fracture sociale n'a cessé de grandir. Pourtant, durant les cinq années que Sharon a passées à la tête du gouvernement, les deux tiers des Israéliens, persuadés que leur pays était en guerre, ont continué à soutenir ce général « qui les protégeait des terroristes » ... ou à le trouver trop conciliant vis-à-vis des Palestiniens.



**Juif et antisioniste :
une perversion ?**

par
Michel Staszewski

P.27

Il fut un temps où des militants sionistes (donc partisans d'un rassemblement national des Juifs en Palestine), défendaient le principe de l'égalité complète entre Arabes et Juifs vivant en Palestine. Ce fut le cas, dans les années 1920-1930, du mouvement *Brit Shalom* (*L'Alliance pour la Paix*), qui se battait avec acharnement pour « parvenir à un accord

*entre Juifs et Arabes sur la forme de leurs relations sociales en Palestine, sur base de l'égalité absolue des deux peuples culturellement autonomes »*²⁹

, autrement dit pour la constitution d'un Etat binational. Mais dès le début des années 1940, *Brit Shalom* avait définitivement perdu son combat. Il n'existe actuellement aucun mouvement ou parti se réclamant du sionisme et défendant l'égalité complète des droits des deux peuples vivant en Palestine-Israël.

Aujourd'hui, l'idéal sioniste

d'un Israël, « Etat des Juifs » sert à justifier l'injustifiable :

- les nombreuses discriminations à l'encontre du million de Palestiniens qui sont citoyens de l'Etat d'Israël³⁰ ;
- l'occupation et la colonisation des territoires conquis en 1967 que sont Jérusalem-est, la Cisjordanie et le plateau syrien du Golan ;
- les confiscations de terres ;
- le pillage des ressources en eau ;
- les destructions de bâtiments ;
- les arrachages de dizaines de milliers d'arbres ;
- les couvre-feux ;
- les « bouclages » des villes et villages palestiniens de Cisjordanie³¹ ;
- l'interdiction pour tout citoyen Israélien de se rendre dans ces villages et ces villes : cette mesure, officiellement justifiée par des raisons de sécurité, contribue efficacement à empêcher les rencontres entre Israéliens et Palestiniens de Cisjordanie ; rien de tel pour favoriser encore plus la peur de l'Autre et sa diabolisation ;
- la construction, en territoire occupé d'une « barrière de sécurité » de plusieurs centaines de kilomètres au prix d'immenses destructions, d'encore plus de confiscations de terres et de réserves d'eau ainsi que de très sévères restrictions à la liberté de circuler pour les Palestiniens ;
- o les arrestations et les

emprisonnements arbitraires ;

- les mauvais traitements infligés aux prisonniers ;
- les assassinats « ciblés » et leurs « dégâts collatéraux ».

Les défenseurs de ces abominations soutiennent que c'est l'attitude agressive des Palestiniens à l'égard des Juifs qui ont amené les autorités israéliennes à de telles extrémités. Ils ajoutent souvent que rien de tel ne serait arrivé si les Palestiniens avaient accepté le plan de partage de la Palestine décidé par l'O.N.U. en 1947. Mais, outre le fait qu'il ne fait aujourd'hui aucun doute que les dirigeants sionistes n'avaient alors nullement l'intention de se satisfaire de ce plan de partage³², quel peuple aurait pu accepter que plus de la moitié du territoire où il vivait devienne l'Etat d'un autre peuple venu d'ailleurs ?

**Juif et antisioniste :
une perversion ?**

par

Michel Staszewski

P.28

Toujours au nom de ce qu'ils présentent comme une nécessité vitale pour les Juifs, les sionistes voudraient que les Palestiniens renoncent à ce que leur soit reconnu le principe du droit au retour des exilés (principe reconnu par le Droit international et, pour ce qui concerne le cas palestinien, par plusieurs résolutions des Nations Unies). Ils ne peuvent admettre que si les Palestiniens sont prêts, depuis fort longtemps, à négocier la manière de concrétiser la reconnaissance de ce droit (lieux d'établissement,

compensations, dédommagements, ...), ils ne pourront jamais accepter qu'il ne leur soit pas reconnu.

Cependant, même s'il s'est constitué sur base d'une profonde injustice commise envers le peuple palestinien, le peuple juif israélien est aujourd'hui une réalité incontournable. Mais 20 % des citoyens israéliens font partie d'un autre peuple. Cette réalité-là est également à prendre en compte. La co-existence égalitaire de deux peuples (ou plus) dans un même Etat ne constitue pas du tout un problème insoluble, comme le prouvent de nombreux cas existant dans des Etats démocratiques tels que ... la Belgique.

Même si, d'accord sur ce point avec les militants sionistes de Brit Shalom, je crois qu'à terme, la solution politique la plus démocratique et la plus viable, économiquement et humainement sera l'Etat binational, je ne suis pas opposé, dans le contexte actuel, à la co-existence, sur le territoire de la Palestine mandataire de deux Etats, l'un à majorité juive, l'autre à majorité palestinienne. A condition que l'un comme l'autre renoncent à discriminer leurs minorités nationales. Mais dans les faits, depuis 1988 (année de la reconnaissance par le Conseil National Palestinien de l'existence de l'Etat d'Israël dans ses frontières du 4 juin 1967) les opposants les plus résolus à la solution à deux Etats sont les

gouvernements israéliens successifs qui n'ont jamais cessé, depuis la conquête de la Cisjordanie en 1967, d'occuper ce territoire et d'y développer une colonisation de peuplement.

Je m'oppose à l'idéologie sioniste parce que la création, en Palestine, d'un « Etat-refuge » pour les Juifs du monde entier s'est faite aux dépens du peuple palestinien alors que, dans les faits, l'existence de cet Etat ne met absolument pas les Juifs, qu'ils soient israéliens ou non, à l'abri des persécutions antisémites.

Je m'y oppose aussi parce que sa seule réponse à l'antisémitisme est le repli sur soi, concrétisé par l'appel au « retour » de tous les Juifs en « Terre promise ». Cette position s'accorde parfaitement

aux discours xénophobes prônant le « chacun chez soi ».

Je ne suis pas opposé à l'existence de l'Etat d'Israël mais partisan de sa « désionisation ». Ceci implique qu'il renonce à être l'Etat des Juifs du monde entier pour devenir, comme toute démocratie digne de ce nom, un Etat traitant tous ses citoyens de la même manière.

Si je combats l'idéologie sioniste c'est parce qu'elle sert à justifier une politique contraire aux Droits de

**Juif et antisioniste :
une perversion ?**

**par
Michel Staszewski**

P.29

l'Homme qui a provoqué et aggravé sans cesse l'interminable malheur du peuple palestinien tout en conduisant à terme le peuple juif israélien tout droit vers l'abîme.



**Juif et antisioniste :
une perversion ?**

**par
Michel Staszewski**

P.30

Notes

1. Ce ne fut pas toujours le cas. A l'époque de la décadence de l'Empire romain, le judaïsme se trouva en concurrence avec le christianisme mais aussi avec l'arianisme et le culte de Mithra. D'après Pierre Stambul (« *Judaïsme : retour à quelle identité ?*, conférence donnée à Marseille le 16 mai 2003, <http://www.bibliotheque-sonore.org/judaïsme/identite/index.html>), il y eut également un mouvement non négligeable de conversions au judaïsme en Afrique du Nord, en Espagne et, plus tard au sein d'un peuple turc, les Khazars.

2. Consistoires : organismes, généralement reconnus par les pouvoirs publics, chargés de gérer les affaires religieuses.

3. En Belgique, par exemple, une ordonnance allemande du 28 octobre 1940 déterminait qui était considéré comme juif de la manière suivante :

« 1. Est Juif, toute personne issue d'au moins trois grands-parents de race juive.

2. Est regardée comme Juive, toute personne issue de deux grands parents juifs si elle : a) adhère au moment de l'entrée en vigueur de la présente ordonnance au culte juif ou y affecte son adhésion ultérieurement ou b) si son conjoint est Juif ou si elle contracte un mariage avec un Juif ultérieurement.

3. Dans les cas de doute, est regardée comme Juive toute personne adhérant ou ayant adhéré au culte juif. Un grand-parent est regardé, sans condition ni réserve, comme Juif, lorsqu'il a adhéré au culte juif. » (GERARD-LIBOIS, J. et GOTOVITCH, J., *L'An 40. La Belgique occupée*, CRISP, Bruxelles, 1971, p. 460).

Voir aussi, sur ce sujet, STEINBERG, M., *L'Etoile et le fusil. La question juive 1940-1942*, Vie Ouvrière, Bruxelles, 1983, en particulier les pages 65 à 67.

4. *Le Nouveau Petit Robert*, Paris, 1995, p. 2096.

5. CHARBIT, D., *Sionismes. Textes fondamentaux*, Albin Michel/Menorah, Paris 1998.

6. *Eretz Israël* : « Terre d'Israël » ou « Pays d'Israël » : Ce terme couvre tous les territoires qui ont à un moment ou l'autre fait partie d'un des Royaumes juifs à l'époque du Premier et du Second Temple, c'est-à-dire en plus de la Palestine, une partie importante de l'actuelle Jordanie. Aujourd'hui, rares sont cependant les sionistes qui revendiquent encore l'ensemble de ces territoires.

7. CHARBIT, D., op. cit., pp. II-III.

8. Il en est de même pour le Petit Larousse et pour le Littré.

9. Article 6 du programme de l'O.L.P. de janvier 1969, cité in PICAUDOU, N., *Les Palestiniens. Un siècle d'histoire*, Editions Complexe, 2003, p. 152.

10. Ibidem.

11. Torah : nom hébreu du Pentateuque, ensemble des cinq premiers livres de la Bible et base principale de la religion juive.

12. Cf. RABKIN, Y. M., *Au nom de la Torah. Une histoire de l'opposition juive au sionisme*, Les Presses de l'Université de Laval, 2004.

13. Ibidem, pp. 245-246.

14. En 1894, le capitaine Alfred Dreyfus, issu d'une famille juive alsacienne, fut injustement condamné à la déportation pour haute trahison par un tribunal militaire. Il apparut rapidement qu'il était innocent mais il ne sera réhabilité qu'en 1906. Une des causes principales de ce déni de justice fut assurément l'antisémitisme virulent régnant dans l'opinion publique française à cette époque.

15. *Diaspora* (mot d'origine grecque) : dispersion à travers le monde antique des Juifs exilés de leur pays d'origine ; par extension : dispersion d'une communauté à travers le monde ; ensemble des membres dispersés.

16. En 70 après J.C., après la chute de Jérusalem, un important groupe de révoltés juifs se réfugièrent dans la forteresse de Massada bâtie sur un éperon rocheux dominant la rive ouest de la Mer morte. Après avoir défié les armées romaines durant plus de deux années, sur le point d'être vaincus, les derniers combattants juifs et leurs familles se suicidèrent plutôt que de se rendre.

17. « *Le Septième Million traite de la manière dont les amères vicissitudes du passé continuent à modeler la vie d'une nation. Si le Génocide a imposé une identité collective posthume à six millions de victimes, il a aussi façonné l'identité collective de ce nouveau pays, non seulement pour les survivants arrivés après la guerre, mais pour l'ensemble des Israéliens, aujourd'hui comme hier.* » (Tom SEGEV, *Le Septième Million*, Editions Liana Levi, Paris, 1993, p. 19). Dans son livre *La Nation et la mort. La Shoah dans le discours et la politique d'Israël* (La Découverte, Paris, 2004), l'historienne israélienne Idith ZERTAL, confirme les thèses défendues par Tom Segev.

18. Notons toutefois que l'enquête n'est pas close et qu'à ce jour l'auteur du coup de couteau n'a pas été arrêté.

19. Mais l'Union des Progressistes Juifs de Belgique (U.P.J.B.), seule association

juive de ce pays refusant toute allégeance à l'Etat d'Israël, pour cette raison, n'en fait pas partie.

20. Cf. les déclarations en ce sens du Président iranien Mahmoud Ahmadinejad.

21. La traduction exacte du titre original, *Der Judenstaat* donné par Herzl à l'ouvrage qui fut à la base du projet politique sioniste n'est pas L'Etat juif mais bien *L'Etat des Juifs*. C'est une nuance non négligeable car cela laisse entendre que cet Etat devait être celui de tous les Juifs du monde et non pas seulement de certains d'entre eux.

22. WARSCHAWSKI, M. *A tombeau ouvert*. La crise de la société israélienne, La Fabrique, Paris, 2003, p. 103

23. CHARBIT, D., *Le sionisme et les Palestiniens*, in U.E.J.F., *Le sionisme expliqué à nos potes*, Editions de la Martinière, s.l., 2003, p. 150.

24. « Ligne verte » : seule frontière reconnue internationalement, depuis les accords d'armistice de 1949, entre l'Etat d'Israël et la Cisjordanie. Elle a été respectée par l'Etat d'Israël jusqu'au 4 juin 1967, date à laquelle a commencé la « Guerre des Six Jours ». A l'issue de celle-ci, toute la Cisjordanie fut occupée par Israël, ainsi que la bande de Gaza, le plateau syrien du Golan et le désert égyptien du Sinaï.

25. Je me permets ici l'usage de guillemets parce que ce mot de « gauche » n'a pas le même sens en Israël qu'en Europe : on verrait mal, en Europe, des partis de gauche soutenir une politique ségrégationniste et prôner la séparation physique entre ethnies.

26. L'« Accord de Genève » fut signé à Genève le 1er décembre 2003. Ses principaux artisans en étaient l'ancien ministre israélien Yossi Beilin et l'ancien ministre palestinien Yasser Abed Rabbo. Il s'agit d'une initiative privée n'engageant pas les autorités officielles. Pour une lecture critique de ce plan de paix : STASZEWSKI, M., « L'Initiative de Genève : une chance pour la paix ? » in *Points Critiques* (mensuel de l'Union des Progressistes Juifs de Belgique) n° 242, janvier 2004, pp. 23 à 25.

27. Cf. ZERTAL, I., *La Nation et la Mort ...*, op. cit.

28. Cf. SHAHAK, I., *Le Racisme de l'Etat d'Israël*, Ed. Guy Authier, Paris, 1975.

29. Extrait des statuts de Brit Shalom (rédigés en 1925), cité in ARON, J., *Le sionisme n'est pas le judaïsme. Essai sur le destin d'Israël*, Didier Devillez, Bruxelles, 2003, p. 151.

30. L'obsession démographique a récemment amené le parlement israélien à amender la loi sur la citoyenneté et l'entrée en Israël en créant trois filières séparées d'acquisition de la citoyenneté en Israël : la filière pour les Juifs, la filière pour les Arabes, et la filière pour les « étrangers ». La filière arabe n'impose pas seulement une procédure échelonnée sur des années, comme pour les « étrangers », mais elle interdit, avec des exceptions des plus réduites, l'unification des familles quand un des conjoints est arabe palestinien et réside dans les territoires occupés. Par contre, la filière juive offre à tout Juif d'acquérir la citoyenneté israélienne d'une manière automatique, conformément à la « Loi du Retour ». Cette loi, votée par le parlement israélien le 27/7/2005, a été condamnée publiquement dès le lendemain par Amnesty International, pour son caractère discriminatoire.

Un article récent offre un large aperçu des discriminations dont les Arabes israéliens sont victimes : ALGAZY, J., « Le traumatisme persistant des Arabes israéliens », in *Le Monde Diplomatique*, octobre 2005, pp. 16-17.

31. Lire, à ce sujet, « La Palestine sous la botte » (in Revue d'Etudes Palestiniennes n° 83, printemps 2002, pp. 3-19) ; la journaliste israélienne Amira HASS y décrit en détails l'évolution de la politique de « bouclage » des territoires palestiniens et ses conséquences de plus en plus dramatiques pour leurs habitants, depuis ses débuts en 1991.

32. Cf., par exemple, VIDAL, D., *Le péché originel d'Israël. L'expulsion des Palestiniens revisitée par les « nouveaux historiens » israéliens*, Editions de l'Atelier / Editions Ouvrières, Paris-Bruxelles, 1998 et GRESH, A. *Israël, Palestine. Vérités sur un conflit*, Fayard, Paris, 2001, pp. 102-103.

Antisémitisme et antisionisme : divergences et convergences

Par Joël KOTEK.

Maître de conférence à l'Université Libre de Bruxelles,
directeur de la formation au Mémorial de la Shoah à Paris.

P.35

La défense de la cause palestinienne est par trop passionnée et absolue pour ne pas susciter des interrogations. Si la critique d'Israël est légitime en soi, comment ne pas être surpris par les indéniables dérives judéophobes du discours antisioniste ?

L'antisionisme dans l'histoire

L'Etat juif n'échappe pas plus que d'autres au jugement d'autrui. Mais doit-on alors utiliser le terme d'antisionisme ?

Assurément non, si l'on s'en tient à sa définition. L'antisionisme désigne le refus de *principe* de l'existence d'un Etat juif et ce, indépendamment de la question palestinienne. Ce refus fut historiquement celui de l'Eglise et de l'islam, également effrayés à l'idée de la rédemption nationale d'un peuple apparemment maudit, celui de la gauche marxiste, au nom de l'internationalisme, mais aussi celui de nombreux milieux juifs. La grande bourgeoisie israélite de la fin du XIX^{ème} siècle, les révolutionnaires

du *Yiddishland* comme les ultra orthodoxes juifs, s'opposèrent en effet au projet sioniste, d'autres voies paraissant alors possibles, de l'assimilation à l'autonomie culturelle.

Depuis le judéocide, l'antisionisme de *principe* devient déraisonnable, voire dangereux. Non pas que la Shoah ait créé Israël (le sionisme préexiste à la *Catastrophe*) mais elle en a justifié l'ardente nécessité. Israël s'est révélé indispensable, non pas tant pour *tous* les Juifs pour qui l'option de l'intégration reste entière, mais pour tous ceux qui, de Kielce en Pologne à Constantine en Algérie n'ont pas eu d'autre choix que de rentrer dans leur patrie historique. N'oublions pas que 99% des Juifs du Maghreb et du Mashrek, soit plus de 900 000 personnes, ont été poussés sur les chemins de l'exode. Même la communauté juive du Maroc, autrefois forte de 300 000 âmes, n'est plus que l'ombre d'elle-même : elle a perdu en 30 ans, 97% de ses membres.

C'est ainsi qu'en 1948, le peuple juif, constitué en nation, avec une langue et une histoire communes, la volonté de

vivre ensemble et une patrie historique, a accédé à la souveraineté politique... comme les Bosniaques en 1995, et bientôt, nous en sommes persuadés, les Palestiniens. Tous les peuples ont droit à leur Etat, les Palestiniens, bien évidemment, mais aussi les... Juifs. Au nom de quel principe (raciste), les Juifs seraient-ils les seuls au monde à ne pas pouvoir bénéficier du « Droit des peuples à disposer d'eux-mêmes » et sur leur propre terre...la Judée ?

L'antisionisme absolu et démonologique des Européens

On est donc en droit de s'interroger sur le *nouvel* antisionisme tant il apparaît aujourd'hui et absolu, radical, démonologique (P.A. Taguieff). De même que les antisémites traditionnels avaient élaboré la théorie de la *causalité diabolique* du Juif, à la source de tous les malheurs, les nouveaux « antisionistes » sont parvenus à forger la représentation d'une «*causalité diabolique du sionisme international*», tenu responsable des malheurs du monde, des banlieues de Paris à l'Irak. Ces derniers n'hésitent plus à présenter l'Etat juif comme le cancer d'un monde qui irait bien mieux s'il n'existait pas. Israël devient le seul Etat qui soit « coupable d'exister », bref, le « Juif des nations ». Un exemple ? Il suffit de songer aux délires d'un Dieudonné, pourtant adulé par la Belgique bien pensante, pour se convaincre de la

persistance du mythe conspirationniste lié aux Juifs. A croire « l'humoriste », les Juifs - pas les sionistes - seraient les principaux bénéficiaires de la traite atlantique (un comble si l'on songe qu'à l'époque, il n'y avait presque plus de Juifs en Europe occidentale et que le *code noir* interdisait expressément le commerce d'esclave aux Juifs) et, pire encore, que le Sida pourrait être une invention juive destinée à éliminer les Africains.

La preuve par l'Irak

Ainsi, l'actuelle stigmatisation d'Israël à travers un discours antisioniste bien compris éclaire davantage la complexe relation de l'Occident (et de l'Orient musulman) aux Juifs que le souci d'une cause – celle de la Palestine – estimée juste entre toutes. Cette cause est venue à point nommé pour revivifier la

passion antisémite qui a souillé l'Europe, de l'extrême droite à l'extrême gauche. Trop souvent, l'antisionisme apparaît comme une formulation non censurée de l'antisémitisme. L'antisionisme n'est que le dernier avatar de cet *habitus* européen à faire du Juif le principe du mal.

La manière dont est souvent présentée la guerre d'Irak constitue l'un des indices les plus sérieux du renouveau judéophobe. Tout est fait pour donner l'impression d'une guerre juive, manipulée au nom des seuls

Antisémitisme
et antisionisme
:
divergences
et convergences.

par
Joël Kotek

P.36

intérêts d'Israël. Comment expliquer sinon la révélation systématique de l'origine juive de certains conseillers de Georges Bush et jamais de ses opposants, autrement plus nombreux et représentatifs, de Woody Allen au milliardaire George Soros, en passant par Harvey Weinstein, le producteur de Michaël Moore. Hier comme aujourd'hui, les Juifs américains n'ont jamais été partisans des Républicains, Bush compris. Aux élections de l'an 2000, c'est bien Al Gore qui était le candidat fétiche des Juifs et Bush des lobbies arabes et ce, autant par aversion pour Lieberman, le co-listier démocrate d'origine juive, que par sympathie envers une famille perçue, non sans raison, comme liée aux intérêts pétroliers arabes. Soulignons encore qu'aux dernières élections de novembre 2004, les Juifs ont constitué, selon le sondage sortie des urnes de CNN, le premier groupe religieux et le second groupe ethnique à avoir voté pour John Kerry. Pourquoi le taire sinon pour suggérer l'antique rumeur de la double allégeance et forcer le mythe du Juif sioniste manipulateur et/ou maître des Etats-Unis. Il est évident que le nouveau discours antisioniste transpose sur l'Etat d'Israël les motifs accusatoires et mythes répulsifs attribués aux Juifs par la propagande antijuive traditionnelle.

L'antisionisme absolu et démonologique dans le monde arabe

Dans le monde arabo-musulman aussi, les Juifs depuis la création de « l'entité sioniste » ont progressivement quitté le statut d'intrigants félons et mesquins que leur assignait le Coran pour celui, inédit, de principe du Mal. Tout le mal procède désormais de la *maléfique puissance juive : juive pas israélienne* :

c'est au pouvoir occulte des Juifs qu'Israël doit sa puissance. L'explication est certes fantasmatique et absurde mais elle est à tout le moins « rassurante » puisqu'elle permet de comprendre la persistance de l'entité sioniste, promise à la destruction depuis 1948 ? Pour que les Israéliens puissent triompher des glorieux descendants de Saladin, il faut qu'ils bénéficient de quelques aides et pouvoirs occultes.

**Antisémitisme
et antisionisme
:
divergences
et convergences.**

**par
Joël Kotek**

P.37

L'antisionisme joue comme facteur d'évitement des crises. Il sert en effet depuis 1948 de dénominateur commun à tous ceux qui, pour des diverses raisons s'opposent à la modernisation politique (démocratisation) et culturelle (laïcisation) de la *nation arabe*. Les pouvoirs politiques et religieux se retrouvent ainsi unis dans la dénonciation de l'entité sioniste pour détourner vers l'extérieur les angoisses et frustrations nées de la crise sans

précèdent que traverse aujourd'hui le monde arabe.

Au-delà de la réalité même du drame palestinien (il n'y a pas d'autre solution qu'un Etat plein et souverain), Israël sert de bouc émissaire à des dirigeants arabes réticents à tout changement. La proposition est simple : tout ira pour le mieux, de Casablanca à Kuala Lumpur, le jour (et seulement le jour) où Israël sera détruit. En attendant, toute l'énergie du monde arabe doit être mobilisée pour cette noble tâche. L'idée n'est pas tant d'aider la cause palestinienne que d'agiter à tout propos l'épouvantail sioniste. Lors du sommet Islamique d'octobre 2003 (OCI), le Premier ministre malaisien Mahathir Mohamad n'invita-t-il pas les Musulmans à utiliser leurs cerveaux contre les Juifs à l'origine des *"plans visant à conférer une légitimité internationale aux attaques ciblant les Etats islamiques (...)* Les Juifs ont ... inventé ... le socialisme, le communisme, les droits de l'homme et la démocratie (...) Avec ça, ils ont maintenant pris le contrôle des pays les plus puissants et ils (...) sont devenus une puissance mondiale.(...) Les Juifs dirigent aujourd'hui le monde par procuration. »

Le monde est-il mal fait et injuste ? Les conditions de vie sont-elles misérables ? C'est la faute aux Juifs. Des Juifs improbables, faut-il le préciser, déconnectés de toute réalité,

trop monstrueux, trop cruels pour être... crédibles. Sauf pour les masses arabes qui ne connaissent desdits Juifs que ce que leurs médias leur serinent à longueur de jours. Il n'y a plus aujourd'hui de Juifs en terre d'Islam. Le rapport des Arabes aux Juifs est désormais purement imaginaire, fantasmagorique. Les communautés millénaires et autrefois florissantes du monde arabe ont totalement disparu.

En conclusion, le discours antisioniste et/ou thèse de l'explication *juive du Mal* fournit aux masses arabes l'explication simple et rassurante de leurs souffrances présentes et passées. Les Juifs sont à nouveau et bien malgré eux les séismographes de la modernité. En Occident aussi, nombreux sont ceux qui recourent aujourd'hui, consciemment ou inconsciemment, au jeu de la causalité juive/sioniste diabolique. Tradition chrétienne oblige, du XII^{ème} au XXI^{ème} les Juifs restent toujours les boucs émissaires idéaux.

**Antisémitisme
et antisionisme
:
divergences
et convergences.**

**Par
Joël Kotek**

P.38

De l'antisionisme comme nouvelle judéophobie : tentatives d'explications

Par Joël KOTEK.

Maître de conférence à l'Université Libre de Bruxelles,
directeur de la formation au Mémorial de la Shoah à Paris.

P.39

On aurait pu penser qu'après Auschwitz, l'hydre antisémite n'allait plus jamais pouvoir redresser la tête. Or, depuis octobre 2000, tous les experts s'accordent sur une recrudescence brutale de la judéophobie. Parallèlement, un discours violemment anti-sioniste, autrefois l'apanage de l'extrême gauche et de la droite radicale, s'est répandu dans toutes les couches de la société.

Retour aux mythes anciens : les Juifs/Israël comme mal absolu

Peut-on parler d'un brusque retour aux démons anciens ? La réponse ne peut être que négative si l'on se réfère, d'abord, à l'antisémitisme *racialiste* et ensuite, aux sondages d'opinion qui démontrent une diminution constante des préjugés à l'égard des Juifs. La réponse sera forcément plus nuancée si l'on choisit de se placer dans la perspective des judéophobies fantasmatiques pré-racistes et/ou d'inspiration religieuse (chrétienne comme musulmane) ou politique¹. Le nouveau discours judéophobe transpose sur l'Etat

d'Israël les motifs accusatoires et mythes répulsifs attribués aux Juifs par la propagande antijuive traditionnelle. Les Juifs sionistes ne sont plus les assassins de Jésus (en dehors des films de Mel Gibson), mais ils ne sont pas innocents pour autant. Ils sont désormais des tueurs d'enfants palestiniens, des impérialistes gorgés de sang, les tireurs de ficelles du néo-conservatisme bushien, les véritables causes de toutes les atrocités commises depuis le 11 septembre. A croire certains commentateurs autorisés, à lire certains sondages européens, Israël –pourtant, l'un des plus petits Etats de la planète- constituerait la principale menace contre la paix dans le monde. Tout procéderait désormais (de la non-résolution) du conflit israélo-palestinien. C'est bien dans ce registre inconscient du mythe du complot juif mondial que doit se comprendre l'antisionisme fantasmatique d'un José Bové qui, de retour de Gaza, déclare que les incendies de synagogues en France sont l'œuvre du Mossad.

Israël comme bouc émissaire

Sans s'en rendre compte,

de nombreux militants de gauche redonnent dans une tradition qui, de l'antijudaïsme révolutionnaire médiéval à l'antisémitisme économique cher aux anarcho-syndicalistes du XIX^{ème} siècle, fait d'Israël, **latto sensu**, le symbole de l'argent corrupteur et du pouvoir capitaliste occulte (cf. les récents propos du Président Chavez). De la même manière qu'au Moyen Âge, on préférerait s'attaquer aux Juifs plutôt qu'aux Princes ou aux Sarrasins, dans un univers marqué par l'angoisse économique et l'hostilité aux Etats-Unis, l'opposition à l'Etat juif apparaît comme un moyen commode et rassurant de s'opposer au mal... à moindre mal. Contrairement à la rumeur, Israël est loin en effet d'être une véritable puissance, d'où l'intérêt pour un Etat comme la Belgique, tout acquis aux Droits de l'Homme mais aussi à sa balance commerciale, de stigmatiser Israël, plutôt que la Chine ou la Russie. Le Dalai lama est *persona non grata* en Belgique. Pour d'autres raisons, plutôt d'ordre électoraliste, la Belgique évite de s'intéresser à d'autres conflits, liés notamment au monde arabo-musulman (ex Sahara espagnol, Arménie, Kurdistan, Chypre, Soudan). Si presque tous les parlementaires belges se sont rendus au moins une fois en Palestine, combien se sont rendus en Tchétchénie et au Darfour ?

1. Le prétexte antisioniste

Si l'antisionisme ne se confond pas nécessairement avec l'antisémitisme, il est manifeste qu'un redéploiement de l'antisémitisme s'est opéré sous couvert d'antisionisme. Il paraît aujourd'hui bien plus commode de s'attaquer aux Israéliens qu'aux Juifs. C'est ce que nous comptons démontrer à l'aide de quelques exemples emblématiques. A chaque fois, Israël et/ou le sionisme n'apparaît que comme le prétexte à justifier la « plus longue haine » de l'histoire de l'humanité. Sous couvert d'un discours antisioniste, c'est aux Juifs et au judaïsme que s'attaquent nos différents auteurs et ce, au nom d'intérêts idéologiques bien compris. Bref, si le vocabulaire à changé, la grammaire, elle, reste peu ou prou inchangée

De l'antisionisme comme nouvelle judéophobie

:
tentatives
d'explications

par
Joël Kotek

P.40

i) *Oser les vieux
ressentiments* :

antijudaïsme laïc et/ou chrétien

Il est clair que d'aucuns profitent très clairement de « l'aubaine » que représente le conflit israélo-palestinien, pour donner libre cours à leur profonde et vieille opposition au judaïsme. C'est notamment le cas dans certains milieux chrétiens. Que penser en effet de feu le Cardinal Joost qui, dans un magazine flamand expliquait qu'un obsédé sexuel comme Bill Clinton n'avait pu être élu que grâce au grand capital et aux Juifs² ?

Ce dont témoignent nombre de chrétiens belges à l'instar de cet éminent Cardinal, c'est bien leur incapacité à se débarrasser des antennes de l'antijudaïsme préconciliaire. Comment oublier en effet l'opposition traditionnelle des milieux catholiques à l'idée du retour des Juifs en Terre de Judée ? En 1919, la Belgique avait revendiqué le mandat sur la Palestine sous prétexte que le premier Roi (catholique s'entend) de Jérusalem, Godefroid de Bouillon, était belge³. Même des catholiques de gauche s'inquiétaient, en 1948, d'une victoire juive en Palestine. On lit ainsi dans la Revue nouvelle d'avril 1948 : « Dans l'hypothèse d'une victoire juive généralisée, que deviendront les Lieux saints ? (...) matérialistes, marxisme, nationalisme sont les seuls dogmes reconnus par les nouveaux arrivés.⁴ »

**De l'antisionisme
comme nouvelle
judéophobie**

**:
tentatives
d'explications**

**par
Joël Kotek**

P.41

Pour nombre de chrétiens, le retour des Juifs dans leur antique patrie est ontologiquement inacceptable. Le sionisme réduit, en effet, à néant la prétendue mission que leur avait assignée l'Eglise chrétienne depuis Saint-Augustin : celle de peuple témoin de la victoire du christianisme, peuple maudit et dispersé aux quatre extrémités de la terre précisément pour n'avoir pas accepté le message du Christ. C'est donc en toute bonne foi, préconciliaire s'entend, que les catholiques européens s'en prennent aujourd'hui à Israël, renouant, sans trop s'en apercevoir,

avec la vieille indignation chrétienne contre la mégalomanie du peuple élu et son archaïsme tribal. Comment comprendre sinon le soutien de l'Abbé Pierre au négationniste français Roger Garaudy ? Son argumentation dans une carte blanche adressée au *Monde* en 1996, que le quotidien choisit d'ailleurs de ne pas publier, démontre toute l'ambiguïté du discours chrétien vis-à-vis d'Israël.

« *Le Mouvement Sioniste, avec ses puissants chefs fixés aux États-Unis, et comptant très lourd dans toute élection américaine, a pour volonté de posséder tout ce territoire tracé par la Bible : du Nil à l'Euphrate (...) En tous les lieux stratégiques des politiques concernant ces États, (il) a ses agents secrets, en France comme ailleurs, et leur doctrine se montre de plus en plus raciste et impérialiste à l'égard des Palestiniens* ».

ii) *Faciliter l'expression d'une judéophobie « politically correct »*

La défense de la cause palestinienne est par trop passionnée et absolue pour ne pas susciter des interrogations. Si la critique d'Israël, puissance occupante de la Cisjordanie et de Gaza, est légitime en soi, comment ne pas être surpris par les indéniables dérives judéophobes du discours antisioniste ? En 2002, dans un magazine flamand très populaire, *P-magazine*⁵, un certain Rodolphus s'en

prenait de manière directe à la religion juive qu'il comparait à un « ver solitaire ». Ce texte réunit tous les ingrédients du nouvel antisémitisme, c'est-à-dire d'une haine des Juifs distillée au nom des Droits de l'Homme et de l'antiracisme.

Le libre penseur

*Je n'aime pas la forme du pays d'Israël.
Pour moi, la forme est beaucoup trop étroite et beaucoup trop longue.
Ça me fait penser à un ténia [ver solitaire].*

(...)

*Je n'aime pas la religion juive du pays d'Israël.
Pour moi, [cette] religion est trop arrogante et parasite, [en ce qu'elle exploite] impitoyablement un sentiment de culpabilité collective qui dure depuis plus d'un demi-siècle.*

Ça me fait penser à un ténia.

*Je ne suis pas antisémite.
C'est un titre qui revient à Israël.*

Les Palestiniens sont des Sémites.

Israël assassine systématiquement des Sémites.

(...)

Ce qui est digne d'intérêt, c'est que le crédit international d'Israël s'épuise petit à petit. Lentement mais sûrement, l'Europe se libère de la pénitence qui lui est infligée depuis la seconde guerre mondiale.

Au fond, c'est bizarre qu'il ait fallu tellement de temps pour que le monde se rende compte qu'un génocide n'en justifie pas un autre.

Un énième monument, musée ou mémorial, érigé sous la pression des industriels de l'holocauste ne servira plus à rien.

Danser sur les cadavres des ancêtres est d'ailleurs indécent.

Poème stupéfiant mais très symptomatique de la nouvelle judéophobie. On le voit ici, l'antisionisme fournit un exutoire progressiste au sentiment antisémite interdit. L'accusation de racisme professée contre les Juifs n'est pas gratuite : dès lors que les Juifs sont censés être racistes, l'antisémitisme s'enrichit d'une discrète dimension anti-raciste et prend rang de doctrine de progrès. Les attaques de Rodolphus contre la prétendue religion de la Shoah sont également éclairantes. La Shoah est un passé qui n'arrive pas toujours à passer ; d'où l'antisionisme forcené de

De l'antisionisme comme nouvelle judéophobie

:
tentatives
d'explications

par
Joël Kotek

P.42

l'extrême droite européenne.

iii) Redonner vie à la haine d'extrême droite

Faut-il s'étonner du soutien de l'extrême droite belge à la cause arabe ? Cette dernière profite de la crise actuelle pour exprimer au grand jour sa haine antijuive sous le couvert d'une solidarité avec le peuple palestinien. Plus que jamais la cause palestinienne sert, et ce n'est pas la première fois, de thème de propagande aux "fils spirituels" de Léon Degrelle. C'est ainsi

qu'en novembre 2000, étaient collés aux abords de bâtiments communautaires juifs bruxellois, des affichettes signées par un groupuscule jusqu'alors inconnu *Intifada européenne*. Sur celles-ci figuraient deux *fedayin* prêts au combat et le slogan "Israël assassin !". Pour s'en convaincre encore, il suffit de parcourir les sites négationnistes et/ou d'extrême droite européens, tels *altermedia* qui se félicite des attaques négationnistes et « antisionistes » du président iranien Ahmadinejad. Enfin, rappelons que la haine des Juifs poussa les principaux mouvements (racistes !) d'extrême droite européens à soutenir Saddam Hussein, de Jean-Marie Le Pen au Belge Hervé Van Laethem, leader du groupe *Nation*. Ce dernier alla jusqu'à accompagner en février 2003 une délégation pro-irakienne menée par le Parti des Musulmans de France⁶.

iv) Oublier et/ou banaliser la Shoah

L'antisionisme a ceci de pratique qu'il permet de se débarrasser d'une grande part de la culpabilité que l'Occident éprouve à l'égard du peuple juif sans passer par d'interminables et éprouvantes séances de thérapie collective. L'idée que les Juifs puissent commettre un génocide, c'est-à-dire deviennent des bourreaux et qu'ils soient assimilables aux nazis, soulage bien des consciences. Voyons, à cet égard, le texte de Simon-Pierre Nothomb, fils

d'une des plus importantes familles catholiques belges, dans le quotidien *Le Soir*.

« Comment un peuple aussi doué, perspicace, qui a expérimenté dans sa chair et dans son esprit tant d'atrocités et de douleurs peut-il accepter que son gouvernement et son armée infligent aujourd'hui ce dont ils ont eux-mêmes souffert à d'autres qui n'y sont pour rien ? (...) La bande de Gaza, elle, est une prison en surpeuplement. Il faut la parcourir en relisant l'histoire du ghetto de Varsovie. (...) Comme à Varsovie, en 1941, on exige aujourd'hui des autorités locales de livrer sans discuter des administrés selon des listes établies par les autorités occupantes. (...)»⁷

A m a l g a m e s
sciemment organisés
? Nous le pensons.
Et ce, nonobstant les

protestations de bonne foi, voire les meilleures intentions affichées par Nothomb. Evoquer les horreurs du judéocide, faire montre de compassion rétrospective vis-à-vis d'un peuple sacrifié dans l'indifférence quasi-générale, permet en effet à certains, au nom d'une compassion de même nature, mais appliquée cette fois aux Palestiniens, de donner plus de poids à la critique d'Israël tout en se parant d'un masque d'honorabilité. L'évocation de la Shoah est désormais un des éléments les plus efficaces de leur stratégie de déni de l'Etat et du

**De l'antisionisme
comme nouvelle
judéophobie**

**:
tentatives
d'explications**

**par
Joël Kotek**

P.43

peuple juif. En ce sens, et ce n'est pas là un mince paradoxe, par le poids qu'elle fait peser sur les consciences européennes, la Shoah « joue » contre... Israël. Jusqu'en Flandre.

v) Faire passer la collaboration flamande

Faire d'Israël un Etat criminel, nous l'avons dit, peut avoir pour fonction d'escamoter une part non négligeable de la culpabilité occidentale engrangée durant la Seconde Guerre mondiale. Cette tentation de charger Israël des péchés de la Terre est encore accentuée au sein des nations où, pour cause de nationalisme, une large part des élites locales, politiques comme religieuses, a basculé dans la collaboration. C'est vrai de la Croatie, de la Slovaquie mais aussi de la Flandre. Dans le climat régnant actuellement en Flandre (hégémonie culturelle du *Vlaams Belang*), on ne s'étonnera pas de ce que l'antisionisme soit savamment instrumenté ou que le thème du 'racisme juif' soit si souvent appelé à la rescousse d'une propagande nationaliste qui ne veut pas regarder son propre passé. Faut-il vraiment s'étonner si ce sont les parlementaires de l'ex-*Volkswijde* qui, hier comme aujourd'hui, mènent campagne tout à la fois pour la Palestine et l'intégration du *Vlaams belang* dans les majorités gouvernementales flamandes ?

vi) Désigner une cible facile et redonner vie, par-là, à l'antisémitisme révolutionnaire

Toutefois, c'est dans les différentes mouvances progressistes –néo-chrétiennes, marxistes, humanitaires, altermondialistes– que l'opposition à Israël est aujourd'hui la plus virulente. Au sein de ces différentes mouvances, Israël fait désormais figure de mal absolu, la Palestine, de nouvel eldorado idéologique. Comme le souligne Pierre-André Taguieff, c'est la disparition des modèles révolutionnaires qui entraînerait une partie de la gauche à mythifier de nouvelles «figures résistancielles» comme le Palestinien et le militant islamiste qui exprimeraient le désespoir des opprimés face un ordre mondial inique dominé par l'Amérique et son allié indéfectible, Israël.

**De l'antisionisme
comme nouvelle
judéophobie**

**:
tentatives
d'explications**

**par
Joël Kotek**

P.44

C'est l'opprimé musulman désormais qui occupe la place du sauveur de l'humanité, naguère tenue par la classe ouvrière. Cette vision explique l'incroyable alliance conclue en région flamande, aux élections fédérales de 2003, entre le PTB, parti marxiste léniniste orthodoxe, et la *Ligue arabe Européenne*, un parti islamiste aux thèses ultraconservatrices proche du Hezbollah libanais⁸.

S'il n'est pas dans notre intention de contester le droit de la gauche à

soutenir la cause palestinienne, nous ne pouvons que constater qu'à force de présenter Israël comme le mal absolu et la Palestine comme le bien absolu, elle ne fait que brouiller un conflit déjà complexe en soi. Même (et surtout) au sein du Parti socialiste l'heure n'est plus à la solidarité avec Israël. Oublieux de la démocratie israélienne comme des liens tissés naguère entre socialistes et sionistes (le grand Emile Vandervelde était sioniste), les progressistes ne perçoivent plus leurs relations avec Israël qu'en terme de rejet, sinon d'exécration hallucinatoire.

Sous prétexte de s'attaquer à Israël, toutes les audaces sont désormais possibles. Ainsi, Pierre-Yves Lambert, webmaster de *Suffrage universel*, un site supposé progressiste dans une carte blanche adressée au monde politique, au titre d'évocat « *Interdire de séjour en Belgique les propagandistes sionistes en provenance d'Israël* », en vient ni plus, ni moins à proposer l'exclusion des « Juifs sionistes » de la fonction publique :

« *L'hypocrisie des sionistes est sans limite: Radio Judaica, leur organe de presse privilégié, avec Contact J, a toujours appelé à voter pour le parti libéral, ce depuis les années 80 où le leader de ce parti était Jean GOL, lui-même juif et sioniste, et initiateur d'une ligne politique flattant l'électorat d'extrême-droite xénophobe. (...) je suis à 100% d'accord avec la proposition*

d'interdire de séjour en Belgique les propagandistes sionistes en provenance d'Israël. (...)

Il serait également temps que tous les Belges qui ont acquis la nationalité israélienne à partir du 1er janvier 1985 soient enfin déchus de la nationalité belge, en conformité avec la loi "Gol" (quelle ironie !) de 1984: (...)

Israël se profile de plus en plus ouvertement comme un pays ennemi de la Belgique, actionnant ses cinquièmes colonnes sionistes dans le monde entier pour nuire au pays où nous vivons, et donc pour nous nuire, quelle que soit notre nationalité ou notre origine. Il faut en tirer les conclusions, et ne plus admettre par exemple que des militants sionistes radicaux continuent à exercer des responsabilités dans la fonction publique ou à des postes de responsabilité politique, dans des cabinets ministériels par exemple, d'où ils pourraient nuire gravement aux intérêts belges⁹ »

**De l'antisionisme
comme nouvelle
judéophobie**

**:
tentatives
d'explications**

**par
Joël Kotek**

P.45

Ce texte rappelle étrangement d'autres époques, celle de l'Affaire Dreyfus, des attaques contre Léon Blum par ses clichés (Juifs comme 5ème colonne), ses phantasmes (la seule menace est celle du...sionisme), la manière de désigner ses cibles (Jean Gol décrit comme « Juif ») et ses intentions : Pierre-Yves Lambert recommande de retirer la nationalité belge à certains Juifs. Le régime de Vichy n'est pas loin (dénationalisation des Juifs) mais sa rhétorique, revue et

corrigée, est passée à gauche.

Il est évident que la gauche n'est pas devenue antisémite dans son ensemble bien qu'il y ait en son sein des racistes qui nous rappellent ceux du 19ème siècle. Reste que si les antisionistes ne sont pas tous antisémites, tous les antisémites sont antisionistes, de Le Pen à Faurisson.

Dans la Belgique du Troisième millénaire, l'antisionisme fait non seulement consensus mais encore sens. L'opposition à Israël sert les intérêts des multiples composantes de la Belgique contemporaine : de gauche comme de droite, catholique comme laïque, immigrée comme wallonne ou encore flamande et ce, pour jouer ce rôle de bouc émissaire, naguère dévolu aux Juifs dans la société chrétienne ; d'où son statut de véritable religion civile et/ou civique. Véritable «code culturel », l'antisionisme agit comme évidence fantasmagique (Nicolas Weill) pour servir d'expression à toutes sortes de rancœurs: ratés de l'intégration, inquiétude devant la mondialisation, lutte des classes, obsession du complot.



**De l'antisionisme
comme nouvelle
judéophobie**

**:
tentatives
d'explications**

**par
Joël Kotek**

P.46

Notes

1. Sans même songer à l'extrême droite, il n'est nul besoin de rappeler qu'une large fraction de l'extrême gauche européenne était hostile aux Juifs au moment de l'Affaire Dreyfus.
2. Dans son interview à P-Magazine, le Cardinal s'en prenait d'abord aux homosexuels. A le lire « 95 % des homosexuels et lesbiennes sont des pervers sexuels » in *P-magazine* (20 janvier 2004).
3. Godefroid de Bouillon ne fut pas plus Roi de Jérusalem (il refusa la Couronne) que belge.
4. Voir Catherine Berny, op. cit., et l'ouvrage de Guy Jucquois & Pierre Sauvage, *L'invention de l'antisémitisme racial. L'implication des catholiques français et belges (1850—2000)*, Academia Bruylant, Bruxelles, 2001.
5. Lancée en décembre 1997, P-magazine, mélange d'articles aérés, de journalisme « sérieux » et de belles femmes en bikini made in Belgium, s'est révélé rentable dès la première année. Il est tiré à près de 90.000 exemplaires.
6. Voir Manuel Abramowicz, "Antisionistes, mais nazis"., in "Regards" n°490 , du 30 janvier au 06 février 2001)..
7. *L'ordre va-t-il régner à Gaza ?*, Le Soir, 18 décembre 2001. Rappelons que quelques 500.000 Juifs du ghetto de Varsovie furent exterminés. En vingt ans, le nombre des victimes, palestiniennes mais aussi israéliennes, du conflit israélo-palestinien est de l'ordre de 20.000.
8. Cette alliance déboucha sur des listes électorales communes PTB-AEL, sous le nom de « Resist ».
9. Cf. Lettre de P-Y Lambert adressée et publiée par l'Agence Diasporique d'Information (ADI). Il y eut jusqu'à l'antisioniste UPJB pour s'émouvoir de ce courrier dans un communiqué des plus clairs et courageux : « *Pour être clairs, nous ne pouvons accepter la diatribe de Pierre-Yves Lambert qui nous fait par trop penser aux campagnes de sinistre mémoire contre "les Juifs agents de l'étranger"*.. <http://www.upjb.be/Site%20upjb/pages-communiqu%E9s/comm8.html>

Vers une criminalisation de la critique de la politique d'Israël ?

Par François Dubuisson.

Professeur Assistant à l'Université Libre de Bruxelles
Centre de droit international
Centre de droit de l'information et de la communication

P.48

On ne compte plus les ouvrages et articles parus ces dernières années avançant la thèse de l'avènement d'un « nouvel antisémitisme » (ou « nouvelle judéophobie ») exprimé sous l'apparence de la critique d'Israël ou de convictions antisionistes¹ : la défense de la cause palestinienne ou l'antiracisme serait devenu le moyen par lequel s'exprimerait, de manière masquée, un « inconscient antisémite » longtemps refoulé. Cet antisémitisme serait « nouveau » en ce sens qu'il devrait être évalué à l'aune de critères se dégageant des éléments traditionnels de l'antisémitisme, classiquement défini comme visant la haine des Juifs. Bien que cette thèse ait été critiquée par une série d'auteurs, peu suspects de complaisance avec l'antisémitisme², elle n'en a pas moins largement influencé certains travaux officiels menés récemment, visant ou aboutissant à criminaliser certaines formes de critiques de la politique d'Israël, assimilées à l'antisémitisme.

Le Rapport Rufin, consacré à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme

Dans son Rapport « Chantier sur la lutte contre le racisme et l'antisémitisme »³, rendu en 2004 pour le compte du Ministère de l'Intérieur français, Jean-Christophe Rufin identifie un « antisémitisme par procuration », parmi lequel il range l'« antisionisme moderne [...] né au confluent des luttes anticoloniales, anti-mondialisation, anti-racistes, tiers-mondistes et écologistes » (p. 28). Il consiste à présenter Israël comme « un Etat colonial et raciste qui opprime sans fondement un peuple innocent du Tiers-monde », mais « ne prend cependant pas toujours cette forme extrémiste ». En effet, selon le Rapport, il peut également s'exprimer « en mettant l'accent sur la dénonciation de “la politique de Sharon” et en se recommandant de certaines voix juives dissidentes », et ce afin de « suggérer qu'il n'est pas assimilable à un antisémitisme ». Par exemple, l'évocation de « la thématique nouvelle du “droit au retour” des réfugiés palestiniens » viserait en réalité à remettre « en question la survie même d'un Etat où les juifs du monde entier peuvent trouver la sécurité ». Le Rapport conclut que « ainsi se trouve

constitué l'une des mécaniques les plus redoutables aujourd'hui qui fait d'un antisionisme en apparence politique et antiraciste l'un des facteurs facilitateurs du passage à l'acte, l'un des instruments de l'antisémitisme par procuration » (p. 29). On trouve dans ce Rapport reproduite la substance de la théorie de la nouvelle judéophobie qui, par glissements successifs, assimile défense des droits des Palestiniens (le "droit au retour" n'est qu'un élément traditionnel de la lutte palestinienne, droit reconnu par la résolution 194 de l'Assemblée générale de l'ONU, adoptée en 1948) à l'antisionisme radical, lui-même identifié à l'antisémitisme. Le Rapport Rufin poursuit en préconisant l'introduction d'un texte spécifique qui « permettrait de punir ceux qui porteraient sans fondement à l'encontre de groupes, d'institutions ou d'Etats des accusations de racisme et utiliseraient à leur propos des comparaisons injustifiées avec l'apartheid ou le nazisme » (p. 30). Au-delà de sa formulation générale, ce texte est en réalité destiné à viser essentiellement les accusations ou les comparaisons formulées à l'égard d'Israël. En se référant à une notion très floue d' « antisionisme radical », conçue en réalité de manière très large, le Rapport en arrive à prôner une large criminalisation de la critique de la politique d'Israël, que ce soit en l'assimilant à l'antisémitisme (qui constitue, en tant que forme de discrimination raciale, un délit pénal)

ou en introduisant une infraction nouvelle, aux contours incertains⁴.

La « définition de travail » de l'antisémitisme établie par l'EUMC

Un autre document officiel, publié par l'European Monitoring Centre on Racism and Xenophobia (EUMC), l'organisme de l'Union européenne chargé des questions de racisme et de xénophobie, emprunte une voie analogue. A la suite du Rapport publié par l'EUMC en mars 2004 (EUMC – Rapport sur l'antisémitisme en Europe 2002-2003, mars 2004, ci après « Rapport EUMC 2004 »), qui soulignait la difficulté de récolter et de comparer, au sein des Etats de l'Union européenne, les données relatives à l'antisémitisme en l'absence d'une définition commune de cette notion,

l'EUMC a publié en mars 2005 une « définition de travail » de l'antisémitisme (ci-après « Document EUMC 2005 »)⁵. Selon ce document, cette définition est destinée notamment à « appuyer la mise en œuvre des législations concernant l'antisémitisme ».

Après avoir défini de manière générale l'antisémitisme comme visant « la haine des Juifs », le document de l'EUMC indique que celui-ci peut également viser l'Etat d'Israël conçu comme une « collectivité juive ».

Certains exemples de cette

**Vers une
criminalisation de
la critique politique
d'Israël ?**

**par
François Dubuisson**

P.49

forme particulière d'antisémitisme sont mentionnés :

- « Dénier au Peuple juif son droit à l'autodétermination, notamment en déclarant que l'existence de l'État d'Israël est un projet raciste ;
- Appliquer un double standard, en exigeant d'Israël un comportement qui n'est pas demandé à aucun autre État démocratique ;
- Utiliser les symboles et images associés à l'antisémitisme classique pour caractériser Israël ou les Israéliens ;
- Tracer des comparaisons entre la politique actuelle d'Israël et celle des Nazis ;
- Tenir les Juifs collectivement responsables pour les actions menées par l'État d'Israël. »

L'adoption de cette conception de l'antisémitisme par l'EUMC en 2005 est très surprenante dans la mesure où elle vient directement contredire les travaux menés auparavant par cet organisme. Dans le Rapport EUMC 2004, on pouvait lire : « Ce qu'il ne faut pas considérer comme antisémite et ce qui, par conséquent, n'a pas besoin d'être observé en tant que tel, c'est l'hostilité à l'égard d'Israël comme un pays que l'on critique en ce qui concerne sa politique concrète. Pour ceux qui, comme nous, souhaitent

attribuer l'étiquette de l'antisémitisme sans se tromper, il importe peu que la critique à l'égard d'Israël pour ce qu'il est et pour ce qu'il fait soit injuste, équilibrée ou tendancieuse. [...] Elle ne devient antisémite que si le point de référence sous-jacent est l'assimilation d'Israël au "Juif" (du stéréotype) » (pp. 242-243).

Une conception dangereuse de l'antisémitisme, attentatoire à la liberté d'expression

La définition d'une notion aussi importante et délicate que l'antisémitisme devrait être établie en prenant le maximum de précaution scientifique, de façon à aboutir à une acception susceptible d'être généralement acceptée. L'antisémitisme constitue une infraction pénale dans la plupart des États de l'Union européenne, et

représente à ce titre une dérogation à la liberté d'expression. On comprend dès lors que ce concept doit être défini de manière stricte, de façon à couvrir uniquement des actes ou des opinions relevant de la discrimination ou de la haine raciales. Il ne s'agit pas, par contre, d'y inclure des actes ou des opinions que l'on peut simplement juger, de l'un ou l'autre point de vue, comme politiquement ou moralement condamnables, comme inappropriés, comme exagérés,... Comme l'a énoncé à de nombreuses reprises la Cour européenne des droits de l'homme,



**Vers une
criminalisation de
la critique politique
d'Israël ?**

**par
François Dubuisson**

P.50

« la liberté d'expression consacrée par l'article 10 [de la Convention de sauvegarde des droits de l'homme] [...] vaut non seulement pour les "informations" ou "idées" accueillies avec faveur ou considérées comme inoffensives ou indifférentes, mais aussi pour celles qui heurtent, choquent ou inquiètent : ainsi le veulent le pluralisme, la tolérance et l'esprit d'ouverture sans lesquels il n'est pas de "société démocratique" » (not. affaire Lehideux c/ France, arrêt du 23 septembre 1998).

Dans l'affaire *Garaudy*, la Cour européenne des droits de l'homme a pu tracer la frontière séparant la critique légitime d'Israël de l'antisémitisme (*affaire Garaudy c. France*, arrêt du 24 juin 2003). La Cour a jugé que M. Garaudy, auteur du pamphlet *Les mythes fondateurs de la politique israélienne*, n'était

pas habilité à se prévaloir de la liberté d'expression, au motif que ses écrits présentaient un caractère négationniste marqué. La Cour a constaté que l'ouvrage concerné était « loin de se limiter à une critique politique ou idéologique du sionisme et des agissements de l'Etat d'Israël », mais constituait une forme « aiguë » de « diffamation raciale » et « d'incitation à la haine » à l'égard de la communauté juive. La Cour établit ainsi une distinction entre la « critique politique ou idéologique du sionisme et des agissements de l'Etat d'Israël », qui est admissible, et la « diffamation

raciale » ou « l'incitation à la haine », qui sont clairement condamnables et ne relèvent pas de la liberté d'expression.

C'est cette distinction que méconnaît totalement les définitions de l'antisémitisme établies par l'EUMC ou le Rapport Rufin, en mêlant à une définition générique et traditionnelle de l'antisémitisme – visant la haine des Juifs – des éléments ayant pour dessein de couvrir la « nouvelle judéophobie », et concernant diverses formes de critiques susceptibles d'être exprimées vis-à-vis d'Israël. Comme le rappelle le Rapport EUMC de 2004, « les adeptes d'un "nouvel antisémitisme" [...] soutiennent que les dernières décennies ont vu le maquillage de l'antisémitisme en antisionisme ou en critique d'Israël, ou en idéologies d'opposition telles que l'antiracisme ou l'anti-impérialisme » (p. 241).

Le glissement notionnel opéré par la définition de l'EUMC ou du Rapport Rufin aura ainsi inmanquablement pour effet de rendre a priori suspect d'antisémitisme tout groupe ou association militant pour la défense des droits des Palestiniens et tout propos critiquant la politique de l'Etat d'Israël, et ce d'autant plus que les critères proposés s'avèrent pour la plupart des plus flous et des plus discutables (si l'on excepte le recours aux symboles et images associés à l'antisémitisme classique).

**Vers une
criminalisation de
la critique politique
d'Israël ?**

par
François Dubuisson

P.51

Si l'on prend l'exemple du critère du « double standard », force est de constater que l'on reste bien en peine de comprendre en quoi cet élément peut être rapproché d'une quelconque manière à une opinion antisémite. Cela signifie-t-il que chaque condamnation de la politique israélienne devrait être accompagnée d'une analyse critique du comportement de l'ensemble des autres États (démocratiques) de la planète, afin d'échapper à la suspicion d'antisémitisme ? Cela implique-t-il que les ONG s'occupant de la question palestinienne doivent nécessairement étendre leurs activités à d'autres conflits (Soudan, Tchétchénie,...) pour ne pas s'exposer au reproche du « double standard » ? Ce critère serait en pratique évidemment impossible à vérifier (s'agissant de comparer des situations très différentes), mais vise à coup sûr à jeter a priori le discrédit sur toute condamnation de la politique israélienne, en présumant que cette condamnation – en visant spécifiquement Israël – serait motivée par un antisémitisme refoulé, et non par la politique effective de cet État. Même le critère relatif à la comparaison avec le nazisme ne s'avère pas plus convaincant. Tracer un parallèle entre la politique israélienne d'occupation et la politique nazie d'extermination est certainement un procédé condamnable et hors de propos. Mais là encore, le recours à une comparaison exagérée ou choquante, si il est moralement ou politiquement

condamnable, ne relève pas comme tel de l'antisémitisme. Comme le soulignait le Rapport EUMC 2004, ne doit pas être considérée comme antisémite la critique que l'on adresse à Israël « en ce qui concerne sa politique concrète », que cette critique puisse apparaître « injuste, équilibrée ou tendancieuse ». A cet égard, on retrouve au sein même de la société israélienne des comparaisons tracées avec le nazisme, destinées à fustiger certains traits de la politique du gouvernement. On se souviendra que le célèbre philosophe israélien Yeoshua Leibowitz, sioniste et religieux, évoqua l'émergence d'une mentalité « judéo-nazie » pour condamner la guerre menée par Israël au Liban. Autre exemple, le député israélien Tommy Lapid s'insurgea en 2002 contre la pratique de l'armée israélienne, consistant à inscrire un numéro sur le bras des prisonniers palestiniens, en se référant à son statut de rescapé des camps de concentration nazis : « J'ai dit au chef d'état-major que le fait d'inscrire des numéros sur le bras des détenus est insupportable pour quelqu'un qui a échappé à la Shoah »⁶. Ces exemples montrent à nouveau que le critère utilisé ne peut, à lui seul, être considéré comme un indice nécessairement révélateur d'un antisémitisme sous-jacent.

**Vers une
criminalisation de
la critique politique
d'Israël ?**

**par
François Dubuisson**

P.52

Conclusions :

Telle qu'elle est actuellement

conçue dans des documents comme ceux du Rapport Rufin ou de la « définition de travail » de l'EUMC, la définition de l'antisémitisme soulève les plus vives inquiétudes pour la préservation de la liberté d'expression dans le cadre du débat légitime relatif au conflit israélo-palestinien. Cette définition ne pourrait qu'avoir pour effet de jeter le soupçon sur tout discours critique à l'égard de la politique israélienne, suspect de masquer l'expression d'un antisémitisme latent.

Il conviendrait dès lors de se limiter à une définition « traditionnelle » de l'antisémitisme, qui serait parfaitement suffisante pour viser des dérives véritablement racistes que pourrait comporter le discours relatif à l'État d'Israël. Il est certain qu'en optant pour des conceptions polémiques de l'antisémitisme, on risque d'affaiblir la lutte nécessaire contre cette forme de racisme, au lieu de la renforcer.



**Vers une
criminalisation de
la critique politique
d'Israël ?**

**par
François Dubuisson**

P.53

Notes.

1. Voy. not. Giniewski, Paul, *Antisionisme : le nouvel antisémitisme*, Ed. Cheminements, 2005 ; Robert S. Wistrich, « European Anti-semitism Reinvents Itself », American Jewish Committee, march 2005, <http://www.ajc.org/InTheMedia/PublicationsListAntisemitism.asp> ; Taguieff, Pierre-André, *La nouvelle judéophobie*, Ed. des Mille et une nuits, 2002 ; Draï, Raphaël, *Sous le signe de Sion : l'antisémitisme nouveau est arrivé*, Michalon, 2002 ; Goldnadel, Gilles William, *Le nouveau bréviaire de la haine*, Ramsay, 2002.

2. Voy. not. Weill-Raynal, Guillaume, *Une haine imaginaire : contre enquête sur le « nouvel antisémitisme »*, Armand Colin, 2005 ; Vidal, Dominique, *Le mal être juif. Entre repli, manipulation et assimilation*, Agone, 2003 ; Vidal, Dominique, « Violences antisémites », avril 2003, <http://www.monde-diplomatique.fr/dossiers/antisemitisme>.

3. « Chantier sur la lutte contre le racisme et l'antisémitisme », Rapport remis par Jean-Christophe Rufin au Ministre de l'Intérieur, 19 octobre 2004, http://www.interieur.gouv.fr/rubriques/c/c2_le_ministere/c21_actualite/2004_10_19_rufin/rapport_Rufin.pdf.

4. Les éléments de définition de l'infraction tels que proposés par le Rapport sont en effet très problématiques. Comment évaluer le caractère « sans fondement » ou « injustifié » des accusations ou critiques émises à l'égard de l'État visé ?

5. Documents disponibles sur le site <http://eumc.eu.int/eumc/index.php>.

6. *Libération*, 13 mars 2002.

L'extrême droite flamande et l'antisémitisme : le grand écart

Par Dirk Jacobs
chargé de cours

et Laurie Hanquinet
chercheuse

Groupe d'études sur l'Ethnicité, le Racisme, les Migrations et l'Exclusion
(GERME) - Institut de Sociologie - Université Libre de Bruxelles.

P.55

Le 14 novembre 2004, le parti d'extrême droite Vlaams Blok est devenu le Vlaams Belang. Selon les propres dires du parti, ce changement de nom est la conséquence de la décision de la Cour de Cassation de confirmer l'arrêt¹ de la Cour d'Appel de Gand du 21 avril 2004. Par cet arrêt, une série d'organisations liées directement au Vlaams Blok ont été condamnées pour infraction à la loi antiraciste. Le Vlaams Blok, en tant que tel, n'était pas interdit et n'avait donc pas de raison de changer de nom. L'arrêt donna, néanmoins, un coup important au parti, désigné sans équivoque, comme organisation incitant au racisme. Tant « le plan immigration en 70 points » (70-puntenplan) que les « principes fondateurs » (grondbeginselen) du Vlaams Blok furent cités comme preuves du caractère raciste du parti.

Par ailleurs, les « principes fondateurs » du Vlaams Blok, texte auquel tout membre du parti

était censé adhérer, n'était, en principe, pas modifiable². A titre d'exemple, y était exigé - entre autres - "le retour de l'immense majorité des travailleurs immigrés non européens vers leur patrie d'origine" et ceci "dans un délai raisonnable". Mais, suite à la création du Vlaams Belang, les passages les plus 'litigieux' et/ou datés - dont ceux relatifs à la solidarité avec les blancs de l'Afrique du Sud, des « congénères » (« stamgenoten »), selon le Vlaams Blok - ont été supprimés.

Il faut, ainsi, voir dans le changement de nom et le nettoyage du programme l'étape la plus récente d'une opération continue d'adoucissement du profil original de ce parti³. Adoucissement qui peut être considéré comme une stratégie électorale. En effet, si le Vlaams Blok a pu obtenir pas moins de 24% des voix flamandes, lors des dernières élections régionales en 2004, c'est, en partie, dû à l'effort de la formation d'extrême

droite flamande de se présenter comme un parti respectable. Un parti « comme les autres » qui est, néanmoins, 'victime' du cordon sanitaire : il est ostracisé, par les autres partis, pour des raisons dites 'illégitimes' – voire même 'antidémocratiques'. Si l'on en croit le Vlaams Belang, les partis de droite se laissent prendre en otage par la gauche qui assure, de cette manière, sa participation au pouvoir en Flandres.

Cependant, la marginalisation, notamment dans la sphère médiatique, doit être nuancée. Avec presque un quart des voix flamandes, les journalistes peinent à justifier sa mise à l'écart des débats politiques. Bien que les médias continuent d'adopter une posture très critique envers le parti, la présence des représentants sur les plateaux est devenue une banalité. Dans le champ politique et médiatique flamand, un consensus tacite semble s'installer : il s'agit d'éviter d'affronter l'extrême droite flamande avec trop de virulence parce que cela serait inutile, voire contreproductif. Comme le disait Steve Stevaert, ancien président du SP.a, dans un de ses fameux one-liners : « S'il y a un trou dans votre haie, il ne sert à rien d'essayer de couper autour de ce trou afin de le faire disparaître ».

Le Vlaams Belang est donc né ; pourtant, il n'y a pas de raison de penser que celui-ci soit fondamentalement différent du Vlaams

Blok⁴ : les mandataires sont les mêmes, la hiérarchie du parti reste inchangée et les dirigeants refusent de s'éloigner de l'héritage du Vlaams Blok. Cette stratégie de respectabilité, palpable dans les nouveaux textes-clés - qui va de pair avec une propagande populiste beaucoup moins vulgaire que dans le passé et rarement ouvertement raciste - ne dissimule que peu le fond de commerce xénophobe du parti. Quand Philip Dewinter, candidat maïoral à Anvers, déclare, fin 2004,

que le port du voile n'est rien d'autre qu'une signature d'un contrat de retour, l'islamophobie est indéniable. D'ailleurs, il n'a pas peur de la revendiquer, cette peur de l'Islam : quand le journaliste d'un journal juif américain lui demande quelle est sa réaction si on taxe le parti de xénophobe, il répond ceci : « Xénophobie n'est pas le mot que j'emploierais.

S'il faut absolument avoir une phobie, alors c'est celle de l'islam. Oui, nous avons peur de l'Islam. L'Islamisation de l'Europe est une chose effrayante. » (Traduction des propos tenus par Filip Dewinter au *Jewish Week*, 28/10/2005). Il devient, malgré cela, de plus en plus difficile de démontrer directement le racisme pur et dur du VB dans les discours publics tant ils sont experts dans l'art des sous-entendus et de la dissimulation. Un des derniers slogans du VB en est caractéristique : « Vlaams Blok. Vous savez pourquoi » (« Vlaams Blok, U weet waarom »).

**L'extrême droite et
l'antisémitisme : le
grand écart.**

**par
Dirk Jacobs
et
Laurie Hanquinet.**

P.56

De plus, si le discours du VB s'adoucit, celui de certaines fractions des partis traditionnels en Flandres, par contre, se durcit, ce qui rend le débat politique flou.

Ainsi, le VB continue d'accumuler des succès électoraux, malgré différentes stratégies de lutte contre l'extrême droite (ignorer, contre-argumenter, dénoncer). A ce propos, une des stratégies classiques dans la lutte contre l'extrême droite contemporaine consiste à effectuer un parallèle avec le fascisme des années trente, qui a mené aux atrocités du nazisme, avant et pendant la deuxième guerre mondiale, et, évidemment, à la Shoah. Bien sûr, cette technique qui vise à appliquer une grille de lecture claire dans un paysage politique flou peut être efficace mais elle n'en est pas moins délicate. En effet, la monstruosité de l'Holocauste et le racisme ouvert du nazisme permettent difficilement le rapprochement direct avec l'extrémisme de droite de nos jours. De plus, il y a des limites à comparer la situation politique et économique des années trente, y compris le rôle et les discours de l'extrême droite flamande, avec celle d'aujourd'hui – bien que certaines pistes de recherche soient ouvertes⁵. Dans la rhétorique antiraciste et antifasciste, la référence aux années trente et au nazisme constitue néanmoins un élément important et puissant, souvent

utilisé. L'organisation flamande « Blokbuster »⁶, proche de l'extrême gauche, n'hésite, par exemple, pas à utiliser des références au salut hitlérien ou à la swastika dans sa propagande antifasciste. Dans ces cartoons, le site indépendant « blokwatch »⁷ utilise également des références au nazisme quand il fustige le VB.

Or, aujourd'hui, le VB s'efforce d'éviter les accusations d'antisémitisme et/ ou de néo-nazisme, la mémoire du génocide des Juifs étant devenue très présente dans la conscience collective. Dans ses textes, on ne trouve guère des traces d'antisémitisme. Si la propagande du VB est explicitement contre le multiculturalisme et la diversité culturelle, elle fait très rarement référence à la communauté juive comme constituant un problème. Ce sont surtout les musulmans qui sont la cible de la propagande du parti. Alors que la communauté juive se montre, en général, toujours très critique vis-à-vis du VB, le parti a, ces dernières années, progressivement tenté de forger des liens avec cette communauté, surtout à Anvers. Le VB s'efforce de gagner de la sympathie parmi les juifs, en insistant, notamment, sur l'existence d'un antisémitisme contemporain qui serait lié à la présence d'une population musulmane, particulièrement issue de l'immigration maghrébine.

Ce rapprochement avec la



**L'extrême droite et
l'antisémitisme : le
grand écart.**

**par
Dirk Jacobs
et
Laurie Hanquinet.**

P.57

communauté juive pourrait surprendre si on considère l'héritage douteux du VB et certains liens qu'il continue d'entretenir. Sans aller trop dans les détails, rappelons quand même quelques faits concernant les leaders et mandataires du VB. Le VB se solidarise toujours, sans distinction, des collaborateurs flamands pendant la deuxième guerre mondiale et réclame encore l'amnistie ; des mandataires du VB ont assisté à plusieurs reprises aux réunions du Sint-Maartensfonds, une association regroupant d'anciens combattants flamands du Waffen SS sur le front de l'Est⁸ ; Sénateur et vice-président du parti, Roeland Raes fut pris en flagrant délit de révisionnisme dans un entretien avec la télévision hollandaise en mars 2001. Il fut, depuis lors, forcé d'abandonner les fonctions qu'il occupait au sein du parti. Notons encore que le président-fondateur du VB, Karel Dillen, a traduit en Néerlandais 'Nuremberg ou la terre promise' (1948) de Maurice Bardèche qui critique le procès de Nuremberg.

En outre, bien que le parti s'efforce de s'en éloigner, certains membres (et quelques mandataires) entretenaient des relations avec des groupuscules flamands très extrémistes, comme le VMO. Et, c'est un fait avéré que la milice fasciste Vlaamse Militanten Orde (VMO), interdite en 1984, flirtait avec le néo-nazisme. Ces dernières années, le parti VB a fait un grand effort

pour se purger de tous les individus jugés trop extrémistes et se distancie explicitement de groupuscules violents comme l'ancien VMO. Cependant, rompre complètement les liens avec les groupuscules les plus extrémistes du mouvement flamand s'avère, de temps en temps, difficile. Apparemment, quelques mandataires du VB ont, ainsi, assisté, en octobre 2005, aux obsèques de Bert Eriksson, ancien leader du VMO, qui était ouvertement néo-nazi et antisémite⁹.

**L'extrême droite et
l'antisémitisme : le
grand écart.**

**par
Dirk Jacobs
et
Laurie Hanquinet.**

P.58

Bien que l'antisémitisme puisse être considéré comme un élément récurrent dans l'histoire de certains groupuscules marginaux de l'extrême droite flamande, côtoyés par certains membres et, parfois, des mandataires du VB, il faut être conscient que l'antisémitisme n'est pas un élément explicite du VB-même. Le VB n'a

jamais vraiment utilisé de la thématique de la présence d'une communauté juive en Flandres¹⁰. D'ailleurs, de nos jours, le VB essaie plutôt de mobiliser le soutien des Juifs comme alliés, au moins stratégiques, contre l'islam en général et les jeunes issus de l'immigration maghrébine en particulier. Michel Wiewiorka vient de signaler un phénomène similaire en ce qui concerne l'attitude du Front National en France¹¹.

Une nouvelle étape de cette stratégie de rapprochement

est perceptible dans les entretiens¹² accordés par son leader, Philip Dewinter, au journal israélien, *Hareetz*, le 28 août 2005 et au *Jewish Week*, le 28 octobre 2005. Dans ces entretiens, Dewinter essaie de se présenter comme un allié d'Israël et de se distancier le plus possible de l'antisémitisme. Citons quelques passages du premier article sus-mentionné où Dewinter annonce qu'il voudrait visiter Israël :

« Il y a déjà entre 25 et 30 millions de musulmans en Europe et ceci devient un péril. C'est un véritable cheval de Troie. Je pense donc qu'il faut une alliance entre l'Europe de l'ouest et l'Etat d'Israël. Je pense que nous sommes trop critiques en Europe de l'ouest vis-à-vis d'Israël et que nous devons soutenir Israël dans sa lutte pour la survie. Je pense que nous devons soutenir plus Israël parce que sa lutte est également importante pour nous » (traduction d'un extrait en anglais, Dewinter dans *Hareetz*, 28/8/05).

Dewinter joue sur le charme, et n'en s'en cache pas :

« C'est très important pour moi, en tant que leader d'un parti nationaliste de droite, de dire que nous respectons l'Etat d'Israël et les Juifs. A tous ceux qui nous considèrent comme des néo-nazis, nous disons : 'Non, nous voulons avoir des bonnes relations avec les Juifs'. Nous devons nous distancier

de tous les individus et groupuscules à tendance antisémite ou négationniste. Je n'ai rien à voir avec eux. Parce que je suis le leader d'un parti de droite, il y a des portes-paroles juifs à Anvers qui ne me croient pas sincère. Ils pensent que ce n'est qu'une attitude. Que je fais ceci pour éviter d'être étiqueté de néo-nazi et que j'ai peur d'être qualifié comme un fasciste. Je veux visiter Israël pour exprimer mon affinité mais également pour démontrer ma sincérité » (traduction d'un extrait en anglais, Dewinter dans *Hareetz*, 28/8/05).

**L'extrême droite et
l'antisémitisme : le
grand écart.**

**par
Dirk Jacobs
et
Laurie Hanquinet.**

P.59

Dans le même article, le journaliste d'*Haaretz*, Schwartz, donne également la parole à Cas Mudde, politologue à l'Université d'Anvers et spécialiste de l'extrême droite. Selon ce dernier, Dewinter espère gagner la sympathie d'une certaine partie de l'élite économique juive, qui contrôle un des secteurs les plus importants d'Anvers, celui des diamants. Dewinter rêve d'accéder au poste de bourgmestre d'Anvers, la ville portuaire où le VB atteint 30% des votes et est la plus grande formation politique. Mais ses projets sont contrecarrés par le cordon sanitaire. Le soutien de la communauté juive lui serait très profitable. Cependant, d'après le journaliste d'*Hareetz*, il est peu probable qu'Israël accueille Dewinter de façon chaleureuse. L'ambassade israélienne s'inspire du cordon sanitaire belge, en évitant tout contact avec le VB. Le journaliste d'*Haaretz* signale

également qu'Israël continuera, en tout cas, à garder ses distances à cause du programme séparatiste du VB. Toujours selon l'article, un parlementaire belge, Claude Marinower (VLD), issu de la communauté juive, affirme que, si Dewinter devait aller en Israël, il le suivrait pour tenir une conférence de presse à chaque étape du leader afin d'avertir le public de l'héritage douteux du VB.

En effet, beaucoup de pères fondateurs du VB ont collaboré avec les nazis et/ou l'ont justifié. Dans l'entretien avec *Hareetz*, Dewinter essaie de s'en sortir de la manière suivante :

«Beaucoup de nationalistes flamands ont collaboré pendant la guerre parce qu'ils pensaient – et nous savons maintenant que c'était à tort – que cela les aiderait à obtenir l'indépendance de la Flandre. Ca, c'est toute l'histoire. La grande majorité n'était pas nazie. Ils ont collaboré afin de gagner l'indépendance et parce que l'Eglise les appelait à aller combattre les communistes – ce que l'Europe de l'ouest a continué de faire pendant 50 ans. Maintenant, en 2005, il est facile de dire : « La collaboration était une erreur ». La collaboration n'a pas aidé notre pays du tout : nous n'étions qu'un état vassal de l'Allemagne. Mais à l'époque, c'était logique, à cause de l'Eglise, à cause du communisme. Mais ceci n'a pas de liens avec le nazisme

» (traduction d'un extrait en anglais, Dewinter dans *Hareetz*, 28/8/05).

Le VB essaie, on le voit, de s'éloigner de l'héritage noir du mouvement flamand. Dans l'entretien avec *Hareetz*, Dewinter affirme que, selon lui, la collaboration était une erreur historique. Paradoxalement, ceci n'empêche pas le VB de continuer d'exiger le pardon général pour tous les collaborateurs du mouvement flamand. Si le journaliste n'en fit pas mention, il évoqua, par contre, certaines initiatives proches du VB qui avaient, récemment, rendu hommage à Staf de Clercq, patron du Vlaams Nationaal Verbond (VNV) pendant la deuxième guerre mondiale. Staf de Clercq qui avait plongé le VNV dans l'étroite collaboration avec les nazis¹³ et qui avait incité les membres du VNV à être volontaire pour le

**L'extrême droite et
l'antisémitisme : le
grand écart.**

**par
Dirk Jacobs
et
Laurie Hanquinet.**

P.60

Waffen SS afin d'aller combattre sur le front de l'Est contre l'Union Soviétique. Sa position antisémite est incontestable, comme l'atteste, à titre d'exemple, ce speech prononcé le 10 novembre 1940 :

« Il n'y a qu'une solution. La purification du corps de notre peuple. L'élimination totale et complète du juif du corps sain de notre peuple. Pour cela, il faut créer un statut extraordinaire. Le juif ne peut et ne doit pas avoir les mêmes droits que les autres citoyens. Il n'y a pas de place pour les sentiments.

Nous ne pouvons pas être cruels, mais nous devons être logiques. Nous sommes nationalistes, ce qui veut dire que la perpétuation de notre peuple, culture et sang est primordiale. Le juif n'appartient pas à notre peuple, encore moins à notre sang. Sa culture menace de détruire la culture chrétienne. Qui ne travaille pas est un parasite. Qui a jamais vu un juif travailler ? Le juif vole, pille, triche et traficote. Qui l'a jamais vu créer quelque chose ? Le juif négocie et vend des chaussures, des chiffons, des actions, des pierres précieuses, du blé, des valeurs en bourse, le socialisme, des théories, des peuples, des femmes, des colonies. Et la plupart de ce qu'il vend, il l'a volé quelque part. Ce n'est pas une perte d'expulser le juif de notre peuple. Au contraire, nous allons gagner beaucoup. C'est donc logique : le juif doit partir ! C'est une question de santé publique » (traduction du néerlandais d'un extrait de 'een merkwaardige rede', Staf De Clercq, 10/10/40).

Un étendard avec l'image de Staf De Clercq était mis en évidence lors de la manifestation d'Ijzerwake, en août 2004. Or, De Ijzerwake est organisé, encouragé, entre autres, par le VB, depuis 2003, comme alternative au Ijzerbedevaart, la cérémonie de commémoration de la première guerre mondiale par le mouvement flamand. Le Ijzerbedevaart était accusé, par les flamingants extrémistes, de trahison

à la cause flamande, notamment à cause de discours plaçant pour une Flandre multiculturelle et tolérante. Bien que de Ijzerwake s'affiche comme une organisation indépendante, les liens avec le VB sont bien tangibles : presque toute l'équipe organisatrice d'Ijzerwake, travaille pour le VB. Un mois plus tard, une commémoration – à faible audience – sur la tombe de ce même Staf De Clercq a eu lieu. Cet événement a été annoncé dans le *Vlaams Blok Magazine*, qui est envoyé aux 26,000 membres du VB¹⁵.

**L'extrême droite et
l'antisémitisme : le
grand écart.**

par
Dirk Jacobs
et
Laurie Hanquinet.

P.61

À la dénonciation de la participation par certains membres du parti à la commémoration de M. De Clercq, Dewinter rétorque :

« Il fait partie de l'histoire du mouvement nationaliste flamand et ceci est impossible à nier. Nous sommes les descendants

de ce mouvement. Certains membres de notre parti fréquentent ces événements parce qu'ils veulent honorer l'héritage du mouvement flamand. Ceci ne veut pas dire qu'ils sont d'accord avec le nazisme. Pas du tout. Je comprends que cela soit difficile à comprendre pour un juif. Je respecte le fait que certains juifs aient des problèmes avec cela. Mais les juifs doivent également comprendre que ce n'est pas si simple que cela en a l'air. Les collaborateurs ne voulaient pas, tous, tuer les juifs en Europe. La plupart d'entre eux avaient d'autres motifs. Je pense que s'ils

vivaient aujourd'hui, la plupart serait honteux de ce qui est arrivé aux juifs. La seule chose que, moi, je peux faire aujourd'hui, est de témoigner mon respect pour la souffrance du peuple juif, d'exprimer ma sympathie et mes condoléances pour ce qui est passé et de tenter de m'éloigner le plus possible de cela. Mais le peuple juif devrait comprendre que tout collaborateur n'était pas nécessairement antisémite » (traduction d'un extrait en anglais, Dewinter in *Hareetz*, 28/8/05).

A travers cet exposé, nous avons essayé de savoir quelle est la politique exacte du VB. Et on peut d'emblée dire qu'elle n'est pas facile à identifier, tant le VB est spécialiste des contradictions et des faux-semblants. Ainsi, alors que Dewinter se dit ouvertement islamophobe dans l'entretien accordé au *Jewish Week*, il s'étonne un peu plus loin qu'on accuse le VB d'inciter à la haine des musulmans :

« Ils [les juges] nous accusent d'inciter à la haine envers les musulmans, les Arabes, les Turcs,... Bien sûr, ces accusations sont injustes. »

Et il continue de la sorte, fort préoccupé par la démonstration que son parti n'est pas antisémite :

« Mais même de tels opposants, faussés, ne pourraient

pas trouver un seul mot qui pourrait être interprété comme antisémite. Un parti dénoncé comme néo-nazi qui n'a jamais utilisé, en vingt ans, un seul mot contre les juifs. Est-ce possible cela ? » (Traduction des propos tenus par Filip Dewinter au *Jewish Week*, 28/10/2005)

La situation est, on le voit, encore plus ambiguë face à la question juive. Le VB n'est, en réalité, pas ouvertement antisémite. On peut difficilement prouver qu'il le soit, particulièrement depuis qu'il essaie de créer certaines affinités avec la communauté juive - communauté plus puissante, et notamment à Anvers, que les immigrés musulmans. Et pour ce faire, le VB met, notamment, en avant la menace de l'Islam. Un extrait des propos tenus au *Jewish Week* en est le parfait exemple :

« Si ce processus [d'Islamisation] continue, les juifs seront les premières victimes. L'Europe deviendra aussi dangereuse pour eux que l'Égypte ou l'Algérie. [...]. Les juifs ne devraient-ils pas voter pour un parti qui veut arrêter la propagation de l'Islam en Europe ? » (Traduction des propos tenus par Filip Dewinter au *Jewish Week*, 28/10/2005)

A l'entendre, le VB et les juifs ont un ennemi commun, l'Islam. Il n'a, d'ailleurs, pas peur de reporter toutes les attaques contre les juifs, à Anvers,

**L'extrême droite et
l'antisémitisme : le
grand écart.**

**par
Dirk Jacobs
et
Laurie Hanquinet.**

P.62

sur les musulmans : « Mais les auteurs [de telles attaques] sont invariablement de jeunes musulmans ou des musulmans étrangers et terroristes. » (Traduction des propos tenus par Filip Dewinter au *Jewish Week*, 28/10/2005). De plus, le leader du parti ne se prive pas de jouer sur certaines sensibilités, nées notamment du conflit israélo-palestinien et continue son entreprise de charme envers Israël, dont il perçoit la vraie nature, contrairement au reste de l'Europe :

« Israël est la seule démocratie dans cette partie du monde, le seul Etat constitutionnel. C'est la seule nation qui respecte la liberté de religion, même pour les Arabes musulmans au sein de ses frontières. Chaque personne décente [...] devrait défendre Israël bec et ongles. Mais les Européens font le contraire. » (Traduction des propos tenus par Filip Dewinter au *Jewish Week*, 28/10/2005)

Le VB s'affirme donc, publiquement, pro-juif. Un parti pro-juif qui, pourtant, s'oppose au multiculturalisme. Faut-il comprendre dès lors que les juifs n'ont pas une culture et une religion propres et qu'ils génèrent peu de diversité religieuse ou culturelle en Belgique, contrairement aux musulmans dont les valeurs sont incompatibles - aux yeux du VB - avec des valeurs occidentales et démocratiques ? Il y a là un certain

paradoxe...

Et, c'est un parti pro-juif qui traîne, également, un obscur héritage. La politique d'aujourd'hui, confrontée à la justification de la politique d'hier, donne l'image d'un parti schizophrène, qui a du mal à concilier de vieux instincts avec les nécessités du moment. Une de ses principaux objectifs est de se présenter, nous l'avons vu, comme respectable. Se cache, derrière cette attitude, une volonté électorale, celle de toucher un électorat intermédiaire, qui n'est pas antisémite - qui peut même être juif -, ni ouvertement raciste, ni complètement convaincu par une droite extrême. Mais cette attraction doit se faire sans renier la base d'extrême droite pure et dure. Un contrôle constant de l'image que renvoie le parti lui est nécessaire pour jongler entre ces différents électorats,

potentiels ou effectifs, et ces différents groupes de militants. Le travail sur son apparence est visible dans les entretiens mentionnés dans les journaux juifs, cette communauté devenue source d'intérêt.

**L'extrême droite et
l'antisémitisme : le
grand écart.**

**par
Dirk Jacobs
et
Laurie Hanquinet.**

P.63

Le FNB et les internautes négationnistes

Souvent l'architecture d'un page d'internet contient des mots-clés ('keywords') dans la code html. Pour voir la code html d'un site, on sélectionne 'source' de la rubrique 'affichage' dans internet explorer. Les mots-clés de html reste inaperçu pour l'internaute, mais détermine les recherches des visiteurs et le référencement par les robots (comme google). Les mots-clés donne donc une indication des intérêts d'un internaute qu'un site internet veut attirer. Sur le site du FNB, petite formation d'extrême-droite francophone, couramment dirigé par l'ex-paracommando François-Xavier Robert on retrouve ce petit texte explicatif : « Le FNB est un parti nationaliste démocratique. Il veut défendre les droits légitimes des Belges et Européens, et les valeurs qui ont permis de construire notre civilisation. Il interdit à ses membres toute attaque fondée sur la race, la vie privée ou la religion, toute attitude antisémite, toute polémique relative aux divers génocides qu'a connus l'Histoire, toute sympathie à l'égard des ennemis de la Nation belge et tout recours à la violence. Le FNB adhère à la convention européenne des droits de l'homme et à ses protocoles additionnels ». Le FNB condamne donc l'antisémitisme. Mais qu'est-ce que nous apprend les mots-clés de ce même site ? A part plusieurs références aux personnalités et groupes d'extrême-droite belges et français, on y retrouve également les mots « juif, sioniste, négationnisme, Faurisson, Irving » (vérifié fin octobre 2005). Apparemment le FNB voit donc un intérêt à attirer des internautes qui s'intéressent au négationnisme et des auteurs révisionnistes et négationnistes comme Faurisson et Irving. Pourquoi ?

Notes.

1. Le texte raccourci et dépersonnalisé de l'arrêt est consultable ici : http://www.antiracisme.be/nl/rechtspraak/vonnissen/2004/04-04-21_gent.doc
2. Jacobs, D. & Rummens, S. (2003) 'Wij zeggen wat ù denkt', *Extreem-rechts in Vlaanderen en nieuw radicaal-rechts in Europe*, *Krisis, tijdschrift voor empirische filosofie*, 4 (2): 41-59.
3. Spruyt, M. (2000) *Wat het Vlaams Blok verzwijgt*. Leuven : Van Halewyck.
4. D'ailleurs, dans la suite du texte, nous les désignerons, tous les deux, par la même abréviation (VB).
5. Swyngedouw, M. (1995) "De sociale ruimte hertekenen. Een gevalstudie aan de hand van de constructie van de bedreigende immigrant in Vlaanderen 1930/1980", *Res Publica*, XXXVII (2).

6. <http://www.lsp-mas.be/blokbuster/>

7. <http://www.blokwatch.be>

8. Les liens douteux au sein du mouvement flamingant ne se limitent d'ailleurs pas uniquement au VB. Rappelons par exemple que Johan Sauwens (*Volksunie*) a dû démissionner comme ministre flamand en mai 2001 à cause du fait qu'il avait assisté à un jubilé du *Sint-Maartensfonds*.

9. Source : <http://www.blokwatch.be/content/view/468/39/lang,nl/>
Pour avoir une idée des cercles marginaux où on rend encore hommage à Bert Eriksson, voir : <http://www.stormfront.org/forum/showthread.php?t=236019>

10. Spruyt, M. (1995) *Grove Borstels. Stel dat het Vlaams Blok morgen zijn programma realiseert, hoe zou Vlaanderen er dan uitzien ?* Leuven : Van Halewyck.

11. Wiewiorka, M. (2005) *La tentation antisémite. Haine des Juifs dans la France d'aujourd'hui*. Paris : Robert Laffont.

12. Schwartz, A. (2005) 'Between Haider and a hard place' dans le journal *Hareetz*, 28 août 2005.

Pour l'entretien accordé au Jewish Week, le 28 octobre, voir : <http://www.filipdewinter.org/page.php?linkID=238>

13. De Wever, B. (1994) *De greep naar de macht. Vlaams-nationalisme en nieuwe orde*. Het VNV 1933-1945. Tiel: Lannoo.

14. <http://www.blokwatch.be/content/view/138/39/lang,fr/>

15. <http://www.blokwatch.be/content/view/131/47/lang,fr/>

Donner du sens aux apprentissages scolaires par le biais de l'interrogation citoyenne

Par Sonia BONKOWSKI
et Renée PLAISANT.

Enseignantes et conseillères pédagogiques

P.66

Un constat

Dans le contexte scolaire actuel où la mixité sociale ainsi que la diversité culturelle des élèves est une réalité incontournable à Bruxelles, certains sujets scientifiques comme la théorie de l'évolution, géopolitiques comme les conflits au Proche-Orient ou historiques comme la Shoah, sont aujourd'hui difficiles à enseigner.

Confrontés à des syncrétismes, des amalgames, des préjugés et des stéréotypes, certains enseignants rencontrent de telles oppositions qu'ils sont quelquefois tentés de ne plus aborder ces thématiques ou de les traiter rapidement. Ils sont pris dans une double tension, d'une part, la gestion de leurs propres émotions ; ils subissent la violence du discours de certains de leurs élèves, et sont dès lors renvoyés à leur propre phantasmagorie. D'autre part, la nécessité de traiter et d'argumenter autrement ces contenus de cours devenus problématiques, leur demande de réajuster de manière novatrice leurs démarches méthodologiques afin d'aborder

ces sujets comme des clés de lecture du réel et de redonner ainsi du sens aux apprentissages scolaires.

Cette double tension renvoie l'enseignant à sa dimension personnelle ainsi qu'à sa dimension professionnelle et citoyenne. C'est parce qu'il est interpellé dans la première et qu'il remet ses propres représentations en question, que le pédagogue peut revisiter les contenus disciplinaires qui aujourd'hui font problème. Par ce double questionnement (personnel et pédagogique) il va au-delà de la transmission des savoirs mais forme ses élèves à devenir des citoyens capables d'interroger et d'interpeller la société dans laquelle ils vivent.

C'est en tant qu'enseignantes et conseillères pédagogiques que nous faisons ce constat. En effet, lors de nos accompagnements, nous rencontrons des collègues confrontés aux mêmes défis pédagogiques que nous, c'est pourquoi nous avons été amenées avec certains d'entre eux à faire de cette nouvelle réalité pédagogique un objet de travail et de réflexion : Comment former la génération de

demain à une citoyenneté vigilante ? Comment donner aux jeunes des outils de pensée, entendue comme réflexion, leur permettant d'aborder le réel dans sa complexité ? Comment faire que le savoir apporté par l'école s'incarne dans des choix éthiques qui les construisent en tant qu'individus et en même temps développe en eux une capacité à penser sur le registre universel ?

La Shoah comme objet d'apprentissage ou la Shoah éclairant les apprentissages scolaires !

L'enseignant dont les élèves sont aveuglés par une rhétorique simpliste promue par certains leaders d'opinion, religieux ou politiques, se décourage face à la gestion de propos anti-sémites. Il peut être tenté, par exemple, d'aborder la Shoah comme un événement violent à traiter sur un mode moralisateur. Il ne peut alors aborder ce sujet comme objet d'apprentissage éclairant la société actuelle tel que le préconise Georges Bensoussan « *Au pédagogue d'éclairer comment, sous le pouvoir pacifique, sourd toujours un rapport belliqueux. Comment, sous la loi, la guerre fait rage à l'intérieur des mécanismes de pouvoir. Si, jadis, la raison éclairait l'événement, c'est à l'événement aujourd'hui d'éclairer notre raison, nos pratiques sociales, nos codes et l'usage banal des mots qui nous font* ». ¹

La résurgence de l'anti-sémitisme est un phénomène de société qui interpelle et pénètre l'École, c'est pourquoi, nous pensons qu'un sujet tel que l'extermination des Juifs d'Europe durant la seconde guerre mondiale doit interroger toutes les disciplines. En effet, cette question n'appartient pas uniquement aux professeurs d'histoire. Bon nombre de savoirs construits à l'école peuvent être traités à la lumière de la Shoah dans la mesure où ils sont plus que jamais liés à des choix de société.

Donner du sens aux apprentissages scolaires par le biais de l'interrogation citoyenne.

**par
Sonia Bonkowski
et Renée Plaisant.**

P.67

En science, par exemple, les lois de Mendel qui ont bouleversé la problématique de l'inné et de l'acquis ont été une véritable révolution conceptuelle. Elles ont, en effet, remis en cause la vision darwinienne qui admettait que le moteur des changements est la sélection du plus fort sur

le plus faible. Or, c'est la conception darwinienne qui aujourd'hui encore se traduit dans l'organisation même de la société néo-libérale où le "struggle for life" est le modèle imposé.

Au professeur de science donc d'amener ses élèves à porter un regard critique sur une théorie scientifique qui n'est jamais neutre. Le darwinisme transposé au domaine social a engendré le fondement de la pensée nazie justifiant la sélection raciale. "Herbert Spencer sous le label de darwinisme social voyait la disparition

des “races inférieures” colonisées par les Européens comme le résultat d’une impitoyable concurrence. A l’égal du rat indigène éliminé par le rat européen, le Maori de Nouvelle Zélande cédait la place à la race anglo-saxonne,.... C’est que l’expansion coloniale [dit-il] semble donner de multiples exemples de la sélection naturelle des civilisations les plus fortes...”²

Bernard Bruneteau relève également que : *“Michael Mann n’hésite pas aujourd’hui à y [dans l’impérialisme idéaliste] voir la “face cachée” de la modernité libérale et démocratique dans la mesure où c’est lorsque les Etats occidentaux ont fondé l’autorité légitime sur le Peuple souverain, en pensant bien sûr limiter cette entité aux seuls Européens dans le domaine d’outre -mer, que tous les acteurs du “parti colonial” ont fatalement été amenés à développer une théorie du Peuple en tant que “race” (supérieure). Cela leur était amplement permis par la banalisation en cours des théories social-darwinistes.”*

3

Si le professeur de science n’interroge pas le rapport qu’il entretient à son contenu disciplinaire, il enseignera ce dernier comme un absolu sans racines avec ses conditions historiques d’émergence et sans lien avec l’usage personnel ou social qu’on peut en faire. La responsabilité de l’enseignant réside donc non seulement

dans le fait d’enseigner les théories de l’évolution, de manière distanciée, mais aussi à faire de cet objet d’apprentissage un prétexte pour proposer à ses élèves d’interroger comme citoyens les questions liées, par exemple, aux manipulations génétiques.

La banalisation de l’idée de sélection pénètre, malheureusement, tous les champs de notre société. Les émissions télévisées dont l’objectif est d’éliminer le « maillon faible », les entreprises qui par le biais de « chasseurs de têtes » engagent les plus performants et même le système scolaire construit comme une « gare de triage » séparant les filières « nobles » des filières de « relégation », nous habituent au classement, à la hiérarchisation, à l’exclusion. Aux professeurs d’économie, de sciences sociales, de géographie entre autres, de mettre dès lors, en évidence la façon dont la personne humaine est traitée dans une économie de marché.

Le génocide des Juifs d’Europe a montré comment un Etat de droit muni d’un système bureaucratique de pointe et d’une technicité élevée a, au nom d’une idéologie raciste, traité toute une part de l’humanité comme des sous-hommes. Les valeurs néo-libérales de compétitivité qui sous-tendent aujourd’hui les rapports humains, sont basées sur l’élimination du plus faible.

**Donner du sens
aux apprentissages
scolaires par
le biais de
l’interrogation
citoyenne.**

**par
Sonia Bonkowski
et Renée Plaisant.**

P.68

Prendre la compétition comme moteur de développement, n'est-ce pas envisager l'Autre comme un adversaire à abattre ou une ressource à exploiter ? N'est-ce pas construire une civilisation où certains hommes sont plus égaux que d'autres ? Le groupe de Lisbonne⁴, rassemblé autour de Ricardo Petrella, dénonce les limites et les dangers de la compétitivité sauvage : « *La Bible de la compétitivité a ses évangélistes, ses théologiens, ses prêtres et, évidemment, ses disciples. Ces derniers se comptent par millions au sein des régions et des groupes sociaux les plus riches et les plus puissants de la planète [...] ces milliers d'économistes et d'experts [...] ont conféré, au nom de l'autorité scientifique qu'ils détiennent, le caractère de loi naturelle à la plupart des principes et des mécanismes sur lesquels s'appuie l'économie de marché capitaliste moderne. Ce faisant, ils ont introduit dans la conception et la vision qu'on se fait de l'économie contemporaine une série de notions et de thèmes qu'ils ont, à juste titre ou non, empruntés à d'autres concepts scientifiques et philosophiques, élaborés notamment par Hobbes (l'homo homini lupus), par Darwin (la sélection naturelle), par Nietzsche (la mentalité de vainqueur) [...] Tous ces auteurs prennent bien soin de nous expliquer que la compétitivité [...] regarde tout le monde, y compris l'Etat, le système d'enseignement, le système de santé et les syndicats.* »⁵

**Donner du sens
aux apprentissages
scolaires par
le biais de
l'interrogation
citoyenne.**

**par
Sonia Bonkowski
et Renée Plaisant.**

P.69

Les cours qui abordent les questions relatives au système économique et social de nos sociétés démocratiques se doivent, par ailleurs aussi, de relever les similitudes inquiétantes qui apparaissent au cœur même de certaines régions d'Europe avec la logique de repli identitaire qui animait les politiques d'exclusion de l'Allemagne nazie.

Proposer à ses élèves d'adopter une posture réflexive par rapport aux comportements discriminatoires qui justifient les privilèges d'un groupe social sur un autre, n'est pas sans danger pour l'enseignant. Il sera confronté à son propre rapport à l'équité. Ses élèves lui demanderont plus que de transmettre des savoirs mais de témoigner par son comportement des choix « politiques » que son enseignement traduit. Si

le professeur ne peut se positionner clairement comme citoyen critique, il n'autorisera pas l'apprentissage d'un débat démocratique au sein de son cours. L'émergence d'une pensée critique chez ses élèves, née de la confrontation des idées, ne pourra dès lors s'exprimer. Si l'École transmet des savoirs déconnectés du monde elle ne permet pas aux élèves de se construire comme des individus responsables de leur devenir dans la société. « *Il n'est pas étrange que le savoir paraisse à de nombreux élèves comme une réalité éthérée, non contingente, sans liens avec*

les hommes, leurs idées, leurs débats, et qu'alors l'Ecole soit vécue comme un lieu où « l'on enseigne des choses seulement pour passer des examens ». Apprendre, c'est progressivement trouver le sens d'une discipline, c'est-à-dire parvenir à comprendre quelles questions elle pose sur le monde, quelles méthodes elle se donne, et quelles grandes théories elle construit. »⁶

Il ne s'agit donc pas, on l'aura compris, d'étudier le génocide des juifs d'Europe pour lui-même mais au contraire à partir de cet exemple extrême d'amener les élèves à pouvoir lire et interpréter les événements contemporains.

La formation citoyenne des élèves consiste donc bien à développer chez eux la capacité à se décentrer par rapport à leur système de référence et à y débusquer les « illusions d'universalité » propres à tout fonctionnement auto-centriste. Manier les paradoxes de la complexité afin de sortir des raisonnements simplistes et manichéens en établissant des liens entre des éléments en apparence éloignés les uns des autres, c'est amener les élèves à vivre l'incertitude d'une manière « non inquiète », à poser des choix sans se sentir menacé par le caractère complexe des interrogations soulevées. C'est enfin, aider les élèves à manier l'analogie, à développer chez eux une capacité d'analyse et de transfert nécessaires

à tout citoyen soucieux d'exercer son devoir fondamental : l'action citoyenne de vigilance démocratique !

Une formation à la diversité pour les enseignants

Soutenir les élèves dans une réflexion citoyenne demande à l'enseignant de s'exposer en tant que personne. S'il n'a pas affronté de manière personnelle et citoyenne les interrogations qu'il propose à ses élèves, il risque lors d'incidents critiques, vécus en classe, d'être submergé voire englué dans des débats émotionnels.

Notre travail de conseillères pédagogiques nous a amenées à proposer aux enseignants un réseau de co-développement professionnel où de telles questions sont traitées. Cet accompagnement s'inscrit dans un dispositif plus vaste de formation

d'enseignants et d'éducateurs. Un programme international d'éducation à la diversité et à la citoyenneté a, en effet, été proposé par l'Anti-Defamation League (ADL) ainsi que par le Centre Européen Juif d'Information (CEJI)⁷. Convaincus que l'école est un environnement propice à l'éducation à la diversité, ces associations ont développé un outil de formation à l'éducation interculturelle intitulé « A classroom of difference »⁸.

Ce cursus de formations, à travers des exercices, des mises en

**Donner du sens
aux apprentissages
scolaires par
le biais de
l'interrogation
citoyenne.**

**par
Sonia Bonkowski
et Renée Plaisant.**

P.70

situation, des jeux de rôles suscite des expériences interpersonnelles centrées sur le rapport à la diversité. Destinées, dans un premier temps, aux enseignants, elles leur permettent lors des temps d'échange d'adopter une posture réflexive nécessaire au décentrage et au décodage des filtres culturels qui animent les professeurs. Ce travail de mise à distance et d'échange leur est nécessaire pour comprendre ce qui est en jeu dans les difficultés qu'ils peuvent vivre au sein de leurs classes.

C'est dans la mesure où ils peuvent identifier leurs propres présupposés culturels, leurs préjugés, leurs comportements discriminatoires qu'ils ont la force de traiter ces phénomènes à l'œuvre chez leurs élèves. En effet, les comportements stéréotypés peuvent être subtils : s'ils ne sont pas analysés et déconstruits, il font aisément le lit de la violence interpersonnelle et institutionnelle.

Dans les écoles, les injures racistes, les incivilités et les phénomènes de « boucs émissaires » sont les exemples les plus vécus de ces types de comportements. Ces comportements haineux génèrent humiliation, tristesse et angoisse. Lorsqu'un phénomène de ce genre se vit en classe, c'est le groupe entier qui se trouve insécurisé. A l'enseignant de saisir cette triste opportunité comme

objet d'un apprentissage citoyen.

Par le biais d'exercices spécifiques faisant appel au vécu, le professeur invitera ses élèves à faire des liens entre ce qui s'est joué dans l'activité proposée et ce qui s'est vécu en classe ou dans l'actualité. Ce travail de transfert interroge la responsabilité individuelle de chacun des élèves ainsi que celle de l'enseignant : « suis-je un acteur porteur d'une pensée individuelle ou suis-je l'instrument d'une idéologie qui exige conformisme et obéissance ? » « *La banalité des assassins, comme la banalisation du mal, nous apprend que tout est possible dans une société de masse où la réification des rapports humains, la bureaucratisation et la technicisation de la vie, l'atomisation sociale enfin abolissent la faculté de jugement et isolent l'individu. De là, chez beaucoup, l'explosion*

**Donner du sens
aux apprentissages
scolaires par
le biais de
l'interrogation
citoyenne.**

**par
Sonia Bonkowski
et Renée Plaisant.**

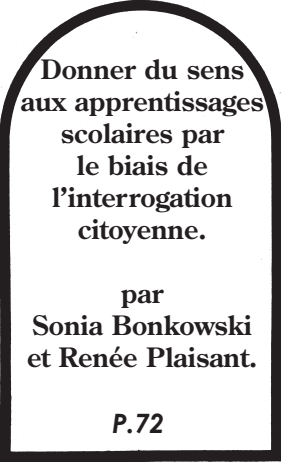
P.71

d'un individualisme inséparable d'une certaine amoralité, paradoxalement conjugué à un amour de l'identique [...]. La modernité de masse induit l'amour d'un conformisme dans lequel se dissout l'angoisse de vivre. »⁹

« *Le fonctionnement de notre monde interroge le passé et non l'inverse. En examinant les structures de notre présent, la « mémoire d'Auschwitz » est une mémoire vivante, déconnectée du seul martyrologe. Elle enseigne la défiance vis-à-vis de l'autorité et du groupe, comme la critique vis-à-vis*

des ordres institués. Elle interroge les pratiques sociales de toute sorte et tente de mettre en lumière les liens du crime à la normalité »¹⁰

C'est dans la mesure où le pédagogue invite ses élèves à appréhender les savoirs dans leur complexité et à développer une pensée argumentée, qu'il leur permettra de se construire une identité responsable active au sein de la société. Celle-ci prend corps à travers des valeurs, intégrées durant l'adolescence, moment décisif dans l'élaboration des choix qui sous-tendent un individu. La responsabilité des enseignants est par conséquent d'offrir un espace de réflexion et de distanciation où l'émergence d'une éthique citoyenne se construit. L'École doit, paradoxalement, à la fois enseigner les normes en place au sein de la société et en même temps apprendre à les remettre en question.



**Donner du sens
aux apprentissages
scolaires par
le biais de
l'interrogation
citoyenne.**

**par
Sonia Bonkowski
et Renée Plaisant.**

P.72

L'enseignement s'il veut mobiliser les jeunes à construire le monde de demain ne doit-il pas aussi apprendre la désobéissance, cette nécessaire distance par rapport au présent et au passé, qui, elle seule, ouvre les champs du possible ?

Notes.

1. Georges BENSOUSSAN, *Auschwitz en héritage ? D'un bon usage de la mémoire*, éd. Mille et un Nuits, Barcelone 2003
2. Bernard BRUNETEAU : *Le siècle des génocides, violences, massacres et processus génocidaires de l'Arménie au Rwanda*, éd. A. Colin, Paris 2004 pp. 29-30
3. Bernard BRUNETEAU : id. p.29
4. Groupe de dix-huit personnalités de différents pays engagés dans une réflexion sur un nouveau contrat économique, écologique et social pour la planète
5. Groupe de Lisbonne sous la direction de Ricardo PETRELLA, *Limites à la compétitivité, pour un nouveau contrat mondial*, éd. Labor, 1995, Tournai
6. Michel DEVELAY, *Donner du sens à l'école*, ESF éditeur, coll. Pratiques et enjeux pédagogiques, Paris, 1997, pp 105- 106
7. Ce programme adapté au contexte spécifique de l'enseignement néerlandophone et francophone est actuellement mis en œuvre dans une trentaine d'écoles secondaires des réseaux Libre et Officiel. Il est également promu dans la formation continuée des enseignants grâce à l'appui de la Ligue de l'Enseignement et de l'Education permanente ainsi que du Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique.
8. « A classroom of difference » dont la coordination en Communauté Française de Belgique est actuellement prise en charge par l'Institut de Recherche, Formation et Action sur les Migrations (IRFAM)
9. Georges Bensoussan : id. p. 193
10. Georges Bensoussan, id. p. 156

Envers et travers de l'éducation dans la lutte contre l'intolérance : le cas de l'antisémitisme

Par **Alexia Jacques**
et **Nicolas Van der Linden**

Service de Psychologie Clinique et Différentielle et Service de Psychologie Sociale de l'Université Libre de Bruxelles

P.74

*Parce que vous, les adultes, vous
«vous sentez coupables du passé et
ne savez pas comment le gérer, vous
nous faites apprendre l'histoire des Juifs
par cœur. [Mais nous, on n'a rien fait
aux Juifs ! Et puis, nous aussi on est
discriminés !]»¹*

Préambule

Pourquoi le combat contre l'antisémitisme est-il si important ? Comment, d'ailleurs, combattre de façon efficace l'hostilité qui continue à frapper les Juifs ? L'éducation peut-elle, à ce propos, rencontrer les nombreux espoirs qui sont souvent placés en elle ? Si oui, par quels moyens ? Le même épisode historique est souvent invoqué pour répondre à ces questions : le génocide nazi. Il est en effet admis que le projet d'extermination des Juifs n'a pas été conçu spontanément. Qu'au contraire même, il a été l'aboutissement d'une longue série de comportements discriminatoires adoptés à l'encontre des Juifs. Et que les extrémités dont

le régime nazi s'est rendu coupable auraient pu être évitées si les Juifs et la communauté internationale avaient réagi prestement à ces comportements qui traduisaient clairement une intensification des préjugés² entretenus à l'égard, et une radicalisation des stéréotypes³ circulant à propos, des Juifs. Afin que ce genre de situation ne se reproduise pas, nous devrions pourchasser activement et condamner sévèrement toute forme d'antisémitisme avant qu'elle ne prenne, à terme, des tours tout aussi funestes. Cette tâche se complique avec le temps. En effet, si une recrudescence d'actes antisémites continuant de prendre le Juif pour cible manifeste⁴ a été enregistrée récemment (Observatoire Européen des Phénomènes Racistes et Xénophobes, 2004), de nombreux auteurs, au rang desquels on trouve Taguieff (2004), ont fait remarquer que l'antisémitisme ne manque pas de se traduire, de plus en plus, par des manifestations plus subtiles. L'expression d'opinions ouvertement racistes (ou antisémites) est en effet de moins en moins tolérée

dans nos sociétés. S'adaptant aux idées de son temps, l'antisémite en viendrait à reporter son hostilité à l'égard des Juifs sur au moins trois nouveaux thèmes qui lui permettraient de récuser toute accusation d'antisémitisme mais qui, pourtant, représenteraient autant de nouvelles composantes latentes de celui-ci : (1) le négationnisme qui vise à minimiser, quand il ne nie pas, la réalité des massacres perpétrés par le régime nazi ; (2) l'antisionisme, c'est-à-dire l'opposition à la création, au droit à l'existence et/ou au parrainage d'un état juif localisé en Palestine ; et (3) l'anti-israélisme ou la critique du gouvernement israélien, notamment dans sa gestion du conflit israélo-palestinien⁵. Or, une telle évolution devrait nous inciter à encore plus d'intransigeance car, comme le pense Billig (1987), la libération de la parole antisémite, déguisée ou non sous les oripeaux de l'antisionisme ou de l'anti-israélisme, peut, si elle n'est pas maîtrisée, avoir pour conséquence que certaines manifestations d'antisémitisme seront perçues comme plus modérées qu'elles ne l'auraient été autrement. Ce faisant, elles risquent de se multiplier et de s'intensifier. Mais attention aux excès nous prévient Fein (1987) car assimiler toute critique d'Israël à de l'antisémitisme peut également se révéler néfaste. La stratégie qui consiste à relever et comprendre toutes manifestations d'antisionisme comme autant de formes d'antisémitisme

**Envers et travers
de l'éducation
dans la lutte contre
l'intolérance :
le cas de
l'antisémitisme.**

**par Alexia Jacques
et Nicolas Vander
Linden**

P.75

peut, quand elle en devient abusive et infondée, avoir comme effet de banaliser l'antisémitisme et contribuer à en faire une forme légitime de contestation. Cette stratégie peut même exacerber l'antisémitisme quand, courroucés de ce qu'ils croient être une attaque injuste et préjudiciable pour leur réputation, les critiques deviennent (encore plus) hostiles aux Juifs. Enfin, quand les joutes verbales entre accusateurs et accusés accaparent toute l'énergie, cette stratégie obscurcit, plus qu'elle n'aide à comprendre, les véritables raisons du conflit entre communautés juives et non-juives. Malheureusement, dans le débat qui fait actuellement rage sur la meilleure attitude à adopter face aux antisémites (avérés ou prétendus), peu d'études de terrain ont été menées, en psychologie, sur l'impact d'accusations d'antisémitisme sur les préjugés des antisémites et des témoins, actifs ou passifs, de l'antisémitisme. Une exception est le projet de recherche-action que Citron, Chein et Harding (1950) ont dirigé. Ces chercheurs ont testé l'efficacité, en public, du rejet verbal de remarques hostiles aux Juifs. Pour ce faire, ils ont invité 703 américains, non-juifs, à assister à une scène où était simulée une altercation entre deux personnes à l'occasion de laquelle l'un des acteurs en profitait pour insulter le groupe ethnique, juif en l'occurrence, auquel l'autre acteur appartenait de façon visible et systématique. Un troisième

acteur jouant le rôle de témoin avait ensuite pour consigne, soit de ne rien dire, soit de désapprouver l'offenseur, désapprobation qu'il devait exprimer, soit sans argument, soit avec un des arguments repris dans une liste préétablie⁶. L'objectif des chercheurs était d'observer l'effet que l'attitude du témoin, et les arguments qu'il avançait, pouvaient avoir sur le degré des préjugés anti-juifs de leurs participants. A l'analyse des résultats, Citron et ses collègues ont observé un effet dans le sens d'une diminution des préjugés anti-juifs de deux, seulement, des arguments utilisés par le témoin : celui faisant référence à la tradition de tolérance de l'Amérique et celui qui, appelant à ne pas généraliser à un groupe entier ce qui est observé à partir d'un cas particulier, invite au respect des différences individuelles. Qui plus est, cet effet de diminution est très léger. Ces résultats, peu enthousiasmants, relativisent l'efficacité de la présentation d'arguments rationnels.

Si le génocide nazi doit nous inciter à combattre, jusqu'à leur extinction, toutes les manifestations d'antisémitisme, le rappel de son souvenir est généralement présenté comme l'un des meilleurs moyens d'y parvenir avec succès. Le rôle de ce rappel dans le recul progressif de l'antisémitisme en Europe au lendemain de la seconde guerre mondiale a d'ailleurs souvent été souligné,

notamment par Hobsbawm (1987). Pourtant, ce n'est plus à un apaisement mais, au contraire, à un durcissement des relations entre communautés juives et non-juives que les chercheurs assistent le plus souvent lorsque la question du génocide nazi est abordée de nos jours, à l'école notamment (Brenner, 2002). En Allemagne, par exemple, cette évocation du passé peut, quand l'individu voit rejaillir sur lui l'image du persécuteur, rendre difficile la construction d'une identité collective positive. Ainsi, pour se débarrasser de la culpabilité parfois importante qu'une telle image engendre, l'individu concerné pourrait chercher à rendre les Juifs responsables du sort qui leur a été réservé afin de se dédouaner d'une responsabilité trop lourde à porter (voir Frindte et ses collègues, 2005). En France, c'est le contraste qu'il peut y avoir entre,

d'un côté, l'attention dont bénéficient les souffrances (passées et présentes) de la communauté juive et, de l'autre, le relatif manque de reconnaissance des humiliations et autres renoncements imposés par la (dé)colonisation et/ou l'immigration aux populations d'origine maghrébine qui, source de rancune, se révèle propice au développement et à l'intensification des préjugés et des stéréotypes anti-juifs (voir Benbassa, 2004).

Dans le tumulte de ces développements récents, les mesures

**Envers et travers
de l'éducation
dans la lutte contre
l'intolérance :
le cas de
l'antisémitisme.**

**par Alexia Jacques
et Nicolas Vander
Linden**

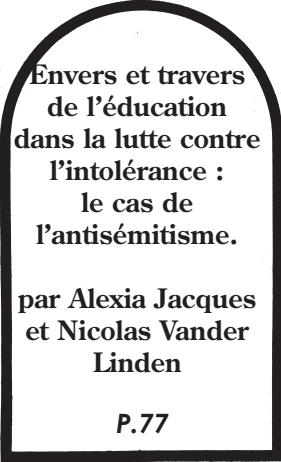
P.76

d'éducation et de formation se voient investies d'une mission, jugée cruciale, dans la lutte contre l'antisémitisme : servir de relais au travail de mémoire. Illustrant cette tendance, l'Observatoire Européen des Phénomènes Racistes et Xénophobes (2004) encourage les Etats membres de l'Union Européenne à « entreprendre un réexamen approfondi des livres scolaires afin de s'assurer que l'histoire est présentée de manière équilibrée et sans préjugés, et que l'histoire et le message de l'Holocauste sont correctement transmis » (p. 332). Le président français se fait également le porte-parole de cet appel (voir Gurrey, 2005). Mais, étant donné les résultats rapportés plus haut, peu probants, voire même pervers, du travail de mémoire auprès de certaines populations, on peut s'interroger sur la contribution effective de l'éducation au déclin de l'antisémitisme quand elle est utilisée à ces fins et se demander quelle est la nature exacte des mécanismes à travers lesquels elle produirait les effets qu'on lui impute habituellement. Dans le présent article, nous allons d'abord réexaminer et ensuite critiquer les recherches qui soutiennent la pertinence de l'éducation dans le combat contre l'intolérance avant, enfin, de suggérer des idées et des pratiques visant à améliorer l'efficacité des mesures d'éducation⁷.

Discussion des bienfaits de l'éducation dans la lutte contre

l'intolérance.

Deux fonctions sont habituellement attribuées à l'éducation : (1) la transmission, d'une génération à l'autre, d'un corpus de connaissances et de valeurs considérées comme essentielles ; (2) le développement physique, intellectuel et moral de l'individu. La tolérance étant une valeur chère à nos sociétés et l'éducation étant présentée comme le meilleur véhicule pour assurer sa diffusion et garantir son respect, il n'est pas rare de voir l'éducation étudiée dans son rapport à l'antisémitisme. De nombreuses études ont ainsi établi que les individus les plus instruits sont généralement les moins hostiles aux Juifs. Quinley et Glock (1983), par exemple, ont mené deux études, la première en 1964, la deuxième en 1981, dont il ressort que si 42% des non-Juifs américains interrogés en 1964 pensaient encore que « les Juifs sont plus susceptibles d'user de moyens louches pour obtenir ce qu'ils veulent », ils ne sont plus, en 1981, que 23% à penser de la sorte. De même, si, en 1964, 21% des personnes interrogées reconnaissaient qu'elles s'opposeraient vigoureusement à ce que leur enfant épouse un(e) Juif(ve), ces chiffres retombent à 14% quand la même question est posée en 1981. Or, comme le font remarquer les deux chercheurs, durant la même période, le niveau général d'éducation de la



**Envers et travers
de l'éducation
dans la lutte contre
l'intolérance :
le cas de
l'antisémitisme.**

**par Alexia Jacques
et Nicolas Vander
Linden**

P.77

population américaine a augmenté. Le niveau médian d'éducation est ainsi passé, entre 1960 et 1980, de 10,6 à 12,5 années tandis que la proportion d'adultes n'ayant pas obtenu de diplôme secondaire supérieur est tombée de 59 à 31%. De la conjonction de ces deux tendances, Quinley et Glock tirent la conclusion suivante : c'est l'arrivée, dans la population, de jeunes générations mieux instruites ainsi que la disparition de générations plus âgées, de fait moins instruites, qui sont les principales causes du déclin de l'antisémitisme. Cette conclusion, Frindte et ses collègues (2005) et Gibson et Duch (1992) y aboutissent également. Les premiers, sur base d'une revue des études menées en Allemagne depuis 1986. Les seconds, à partir d'une étude menée auprès d'un échantillon de la population de la région de Moscou.

**Envers et travers
de l'éducation
dans la lutte contre
l'intolérance :
le cas de
l'antisémitisme.**

**par Alexia Jacques
et Nicolas Vander
Linden**

P.78

Mais si l'éducation est considérée, par ses défenseurs, comme un remède efficace contre l'antisémitisme, cela tient aussi aux explications des causes de l'antisémitisme qui sont fréquemment mobilisées pour justifier son utilisation. Selon une première conception courante (voir Bergmann, 1987a), l'antisémitisme serait une erreur dans le traitement de l'information. Parce qu'il est limité dans ses capacités cognitives et dans l'obligation de s'orienter dans son environnement, l'individu devrait nécessairement simplifier la quantité,

autrement ingérable, d'informations qui l'entoure en classant les objets et les individus en catégories, ou, autrement dit, en groupes. Cette classification aboutit naturellement à la minimisation des différences qui existent entre membres d'un même groupe et à l'exagération des différences qui existent entre membres de groupes distincts, constituant du coup un terreau fertile pour le développement de stéréotypes. Dans le cas de l'antisémite, l'effet de ce processus de simplification, 'normal' au demeurant, serait accentué et aggravé par une disposition à généraliser de façon excessive, une tendance à juger précipitamment et/ou une difficulté à prendre en compte l'information disponible. L'éducation se révélerait ici bénéfique en neutralisant le cycle de l'ignorance : elle favoriserait chez l'antisémite une meilleure connaissance des autres

communautés, de leur histoire ainsi que de leurs membres ; elle lui fournirait des informations valides et objectives sur le pourquoi et le comment des rapports qui se sont tissés entre les communautés.

Une autre vieille hypothèse, encore plus répandue que la première (voir Bergmann, 1987b), voit dans l'antisémite non quelqu'un de simplement ignorant mais aussi et surtout comme quelqu'un, à la personnalité faible, qui ne sait pas gérer son agressivité de façon constructive.

Connue sous le nom de théorie du bouc-émissaire, cette hypothèse part de l'idée que la vie humaine est inévitablement conflictuelle. Que ce soit à cause d'événements externes (tels qu'une situation économique ou politique qui se détériore) qui l'empêchent de satisfaire ses besoins/désirs ou parce que la société exige la répression continuelle de ses instincts, l'individu serait amené à connaître de nombreuses frustrations. Ne sachant pas comment gérer ses frustrations, l'antisémite les refoulerait avant de déplacer l'agressivité qu'elles ne manquent pas d'occasionner, sur les Juifs. Pour les tenants de cette approche, l'éducation devrait, si elle veut porter des fruits, pousser l'antisémite à prendre conscience de ses préjugés, l'inviter à travailler son agressivité de sorte à ne pas la déplacer sur d'autres personnes/communautés et l'exposer à des valeurs démocratiques privilégiant l'égalité et la tolérance.

L'importance relative de chacune des voies que, selon les auteurs consultés, l'éducation devrait emprunter est difficile à évaluer. Aucune d'entre elles ne paraît suffisante ni même, pour certaines, totalement efficace (voir préambule). Ainsi, Rosen (1948) a réalisé une étude dans laquelle il a divisé une classe d'étudiants universitaires en deux groupes ; l'un, expérimental, devait assister à la projection d'un film censé familiariser aux affres du préjugé

anti-juif et sensibiliser aux valeurs de tolérance⁸ ; l'autre, contrôle, était dispensé de cette projection. Avant, deux jours et une semaine après la projection du film, les participants des deux groupes devaient aussi remplir un questionnaire mesurant leur niveau d'hostilité à l'égard des Juifs. Si, à partir de l'analyse des réponses aux questionnaires, Rosen a observé une réduction d'antisémitisme auprès de la majorité des participants ayant assisté à la projection, il a constaté malgré tout que pour 26% d'entre eux le film a, contre toute attente, intensifié leur aversion du Juif.

**Envers et travers
de l'éducation
dans la lutte contre
l'intolérance :
le cas de
l'antisémitisme.**

**par Alexia Jacques
et Nicolas Vander
Linden**

P.79

**Critiques des
approches classiques
de l'éducation à la
tolérance**

L'éducation sème-t-elle bel et bien les graines de la tolérance ? Plusieurs des études que nous venons de mentionner et quelques-uns des auteurs que nous avons cités nous poussent à le croire. Néanmoins, du fait même du caractère corrélationnel⁹ des recherches examinant le rôle de l'éducation, il n'est pas possible de dire avec certitude si un niveau d'éducation plus élevé prémunit contre les préjugés antisémites ou si les personnes les plus instruites sont tout simplement moins exposées aux stéréotypes anti-juifs (Duckitt, 1992). Tout aussi probable, il se pourrait que les personnes les plus instruites aient appris à dissimuler leur hostilité à l'égard des Juifs. Auquel cas, leur

hostilité, loin d'être inexistante, serait en fait latente. Par ailleurs, on peut se demander dans quelle mesure un niveau élevé d'instruction ne permettrait pas aux antisémites d'être solidement armés pour construire des arguments rationnels, « pertinents », pointus,... Ces arguments devenant inébranlables et inattaquables permettraient d'autant mieux de défendre des croyances par ailleurs irrationnelles et inexplicables : les stéréotypes antif-juifs.

De plus, quatre observations sont de nature à affaiblir toute revendication de la portée générale des mesures d'éducation dans l'atténuation de l'antisémitisme, surtout quand elles ne sont utilisées que pour véhiculer des arguments rationnels et des informations à caractère « objectif ». En premier lieu, l'antisémitisme ne s'est pas seulement donné à voir parmi les couches illettrées et sans instruction des populations non-juives. A partir d'une analyse des autobiographies de 581 nazis, Merckl (1987) a montré que les plus antisémites d'entre eux étaient souvent parmi les plus instruits. A cela sans doute rien d'étonnant car, hypothèse relayée par Gibson et Duch (1992), l'éducation pourrait n'être effective contre l'antisémitisme que dans les pays où les gouvernements épousent des idéaux démocratiques. Dans les pays où des valeurs d'intolérance sont de mises et où

des méthodes autocratiques sont d'application, l'éducation, servant de relais aux normes ambiantes, pourrait au contraire contribuer à répandre et à accroître l'antisémitisme. Mais une telle hypothèse ne résiste pas à l'épreuve de la relation positive entre éducation et antisémitisme qui est régulièrement observée dans un pays dont le gouvernement a un caractère démocratique, les Etats-Unis d'Amérique. Ainsi, chez les Afro-américains un niveau d'éducation plus

élevé ne prémunit pas contre les préjugés anti-juifs mais va, au contraire, de pair avec un degré plus élevé d'antisémitisme car, explication proposée par Okami (1992), un niveau de scolarisation et de qualification plus élevé amène les Afro-américains à rentrer en compétition avec les Juifs - dont le niveau d'instruction et de vie sont généralement plus enviables - pour

l'obtention des maigres ressources qui sont habituellement dévolues aux membres instruits des communautés minoritaires et discriminées (emplois prestigieux, reconnaissance des droits civiques,...). Pour peu que cette lutte soit âpre et qu'elle ne soit que trop rarement couronnée de succès, elle peut donner lieu à un ressentiment envers les membres de la communauté juive américaine. Nous sommes d'avis que l'éclairage offert par Okami devrait nous inciter à voir en quoi le statut des Juifs est relié à celui de ceux qui sont visés par les mesures d'éducation ou

**Envers et travers
de l'éducation
dans la lutte contre
l'intolérance :
le cas de
l'antisémitisme.**

**par Alexia Jacques
et Nicolas Vander
Linden**

P.80

de formation à l'anti-antisémitisme que l'on souhaite implémenter.

Deuxièmement, si pour certains psychologues sociaux, le préjugé résulterait du stéréotype, pour d'autres, le contraire peut tout aussi être vrai. Les antisémites, plutôt que de haïr les Juifs parce qu'ils les croient avarés, pourraient en fait rationaliser ou justifier à posteriori leur haine des Juifs en clamant que les Juifs sont avarés (voir Van der Linden, sous presse). Dans cette éventualité, leur démontrer qu'ils ne le sont pas et plus largement améliorer leur connaissance des Juifs (de leur histoire, etc.) ne fera, probablement, que déplacer le problème et favoriser l'adhésion des antisémites à un autre stéréotype anti-juif.

Troisièmement, derrière toute tentative visant à favoriser la connaissance de l'Autre, circule habituellement l'idée que l'apprenti est favorablement prédisposé à changer son opinion sur les communautés dont il a une vue tronquée et, souvent, dépréciative et que, de surcroît, il ne demande qu'à être instruit à ce sujet (voir Amir et Ben-Arie, 1989). Malheureusement, une telle motivation n'est pas toujours de mise. Elle ferait même particulièrement défaut aux membres des communautés majoritaires qui n'ont que peu à gagner d'un changement dans la nature des relations intergroupes. Et quand

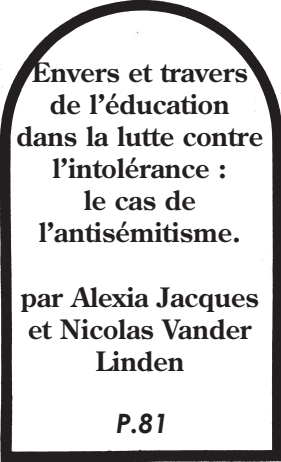
bien même cette motivation serait présente, il faut encore, enfin, que les enseignements tirés des situations formelles où l'éducation est fournie (à l'école, par exemple) soient généralisés aux situations plus informelles dans lesquelles, selon de nombreux auteurs, les préjugés se développent et se transmettent habituellement (en famille, notamment) sur un mode (l'enculturation) d'ailleurs souvent différent de celui mobilisé à l'école (la socialisation ; voir Duckitt, 1992).

D'après Bergmann (1987b), ce processus de généralisation n'est pas garanti.

Vers une synthèse

Dire que l'éducation n'a pas toujours (eu) l'effet escompté auprès de toutes les populations, en tous lieux et en toutes circonstances, nous amène à souligner trois points. Tout d'abord, quand on

conçoit des mesures d'éducation ou de formation, il est nécessaire de prendre en compte les spécificités de l'audience et de ne pas partir du principe que les mêmes mesures auront un impact similaire auprès de toutes les populations, ni même auprès de toutes les couches de la même population. Ceci nous pousse à aborder un deuxième point qui mériterait de recevoir plus d'attention, notamment de la part des psychologues sociaux : l'antisémitisme n'est pas seulement un préjugé qui s'acquiert mais il se développe aussi, dès un âge précoce. Quelques études



**Envers et travers
de l'éducation
dans la lutte contre
l'intolérance :
le cas de
l'antisémitisme.**

**par Alexia Jacques
et Nicolas Vander
Linden**

P.81

semblent en effet indiquer qu'entre 4 et 8 ans, l'enfant attribue déjà des jugements de valeurs aux catégories dans lesquelles il classe les objets et les individus, y compris lui-même (Tajfel, 1987). Mais cette attribution n'est pas encore systématique. Ainsi, un enfant d'un peu plus de quatre ans interrogé par des chercheurs a répondu à la question « Es-tu un Américain ? » par « Jusqu'à hier, j'étais américain, mais maintenant ils ont pris mon revolver, donc je ne suis plus américain. » (Ibidem., p. 544). Comme l'illustre cet exemple, à un âge précoce, les croyances de l'enfant sont encore en pleine construction, ses processus de pensée encore malléables. Nous proposons dès lors d'investir une énergie particulière dans l'éducation des jeunes enfants. Avec ce public pour cible, l'éducation devrait notamment s'assurer qu'aucun jugement de valeur ne soit associé à des groupes en particulier et combattre les jugements de valeur déjà présents, notamment par des méthodes globales, à la fois rationnelle et irrationnelle/émotionnelle. Au stade actuel de la recherche en psychologie, il nous reste cependant encore beaucoup à apprendre sur les processus à l'œuvre dans le développement des stéréotypes chez les jeunes enfants. Enfin, des différentes conceptions des causes de l'antisémitisme que nous avons abordées, nous retenons aussi l'idée que l'antisémitisme est un phénomène

**Envers et travers
de l'éducation
dans la lutte contre
l'intolérance :
le cas de
l'antisémitisme.**

**par Alexia Jacques
et Nicolas Vander
Linden**

P.82

en partie irrationnel/émotionnel (les raisons qui poussent l'individu à s'en prendre aux juifs n'ont parfois aucun lien avec ces derniers ; voir la présentation, plus haut, de la théorie du bouc-émissaire), ou du moins rationalisant (l'antisémite ne sait pas toujours pourquoi il hait le juif mais croit souvent le savoir). Donc, plutôt que de travailler uniquement sur le registre rationnel, comme les éducateurs sont très souvent encouragés à le faire, nous sommes d'avis qu'il faut également travailler sur le registre irrationnel/émotionnel et, ceci en particulier pour deux raisons: (1) une difficulté que peut rencontrer l'enfant quand on l'assène d'informations sur l'histoire des peuples et, plus particulièrement, quand on lui parle de situations telles que le génocide nazi, consiste à rattacher cette expérience passée à sa réalité propre et aux relations qu'il entretient, dans le présent, avec les membres des communautés dont on aimerait réduire la discrimination. Qui plus est, l'antisémitisme qui s'est manifesté en Allemagne nazie est sans commune mesure avec le traitement, tantôt préjudiciable, tantôt favorable, typiquement réservé, de nos jours, aux communautés juives, traitement dont l'enfant peut éventuellement être le témoin. Il sera, donc, d'autant plus facile pour celui-ci de prendre ses distances avec l'enseignement prodigué et de le considérer comme non pertinent. D'où l'utilité, en classe, de mettre en scène,

des situations concrètes et vécues par l'enfant à travers l'organisation d'exercices structurés de sensibilisation où il tiendra consécutivement le rôle de discriminé et celui de discriminant. Il pourra plus aisément ressentir le vécu de la personne dans le rôle de laquelle il est mis et par là même intégrer plus pleinement ce que signifie ces deux rôles ou positions : éprouver, dans le rôle de la victime, les conséquences négatives et désagréables de l'intolérance et de la discrimination ; ressentir la diversité des sensations que procurent le rôle de discriminateur pouvant aller du plaisir, de la puissance, à l'inconfort. Ainsi, permettre d'occuper tour à tour l'un des deux rôles, c'est fournir des clefs de lecture permettant d'entrer dans un processus de négociation interne et donc de nuancer chacune de ses positions. Cette négociation émotionnelle interne favorisera ensuite le transfert et la généralisation du vécu de l'enfant à d'autres situations comme des situations sociales compliquées et qui posent des questions essentielles (pour plus de détails et une illustration, voir Peters, 1987) ; (2) non seulement éloignées de la réalité quotidienne, les méthodes d'éducation traditionnelles ont, de plus, tendance à laisser l'enfant livré à lui-même face aux informations transmises (seul face à toutes ces nouvelles informations « historiques, objectives et chiffrées », à leur compréhension, leur intégration, au sens et l'attention qu'on doit ou

**Envers et travers
de l'éducation
dans la lutte contre
l'intolérance :
le cas de
l'antisémitisme.**

**par Alexia Jacques
et Nicolas Vander
Linden**

P.83

peut leur porter). Une des manières, selon nous, de sortir de cette solitude est de donner à l'enfant l'occasion de ressentir et de « vivre » ces informations au sein d'un processus relationnel. L'objet médiateur est, dans ce cadre, précieux. En effet, de par ses caractéristiques - malléable, sensible, résistant, restaurateur, soutenant, tiers, et relationnel par essence -, l'objet médiateur donne le temps et ouvre l'espace pour expérimenter les diverses facettes d'une problématique, et ce dans des registres multiples, notamment émotionnel. Comme le souligne Waintrater (1999, p. 201), lorsqu'on cherche à analyser et comprendre des situations où le lien social est attaqué (ce qui est précisément le cas de l'antisémitisme), « se fait sentir le besoin de recourir à des formations intermédiaires et restauratrices ». Dans la situation présente, nous pensons plus particulièrement aux témoignages (visuels, écrits) des personnes victimes du génocide nazi et à l'expression artistique comme média transitionnel opérant pour une meilleure intégration de l'Histoire et de ses avatars, parfois indicibles. L'objet médiateur, de par sa nature non-verbale ou du moins non-explicative, présente en effet l'avantage d'explorer les phénomènes de l'indicible (car la douleur et l'horreur des faits nous laissent souvent sans mots, des mots insuffisants du moins), de l'intransmissible, de l'impensable, de l'

« in-croyable ». Nul besoin de rappeler la quantité d'encre que la difficulté à transmettre l'horreur du génocide nazi a fait couler. Ainsi, sensibiliser les enfants à l'antisémitisme et plus généralement au génocide nazi par le biais des témoignages laissés par les victimes elles-mêmes mais aussi par le biais de l'art, comme expression propre ou via l'abord d'œuvres littéraires, plastiques, cinématographiques traitant du sujet, nous paraît une voie à approfondir.

Prologue

« C'était bien mon père que je voyais me sourire, d'un sourire qui me fait encore si mal aujourd'hui [...] Il eut juste le temps de me demander où se trouvait ma mère. Un SS approche, et lui aussi sourit. « Qui est-ce ? » me demande-t-il, c'est ton père ? ». Et moi, toute heureuse, dans un souffle, brisée par l'émotion, je lui dis que oui, que c'était bien mon papa. « Tu veux l'embrasser ? » me demanda-t-il encore. Ne pouvant pas parler, je répondis par un mouvement de tête. Souriant à nouveau, il fit signe à mon père de s'approcher tout en me poussant dans sa direction. Alors moi, je cours, je me précipite. Papa, de son côté, me tend les bras. C'est alors que le SS, qui m'a suivie jusqu'à lui, fait mettre mon pauvre père à genoux et lui tire une balle dans la tête. Il fait cela ici, sous mes yeux. Mon cher papa vient d'être assassiné froidement par un « homme », un nazi, peut-être un père de famille. Je ne pus même pas pleurer [...]

» (Témoignage de Simone Lagrange cité dans Waintrater, 1999, p. 199-200)

Dans cet article, nous avons abordé quelques-uns des problèmes que pose l'antisémitisme contemporain et discuté des méthodes qui sont actuellement proposées pour le combattre. Cette discussion nous a conduit à remettre en question l'efficacité de la présentation, seule, d'informations « objectives » et d'arguments faisant appel à la raison de l'individu. Cette remise en question nous a ensuite permis de proposer une alternative qui consiste à travailler de façon prioritaire avec de jeunes enfants et ceci, en particulier, à l'aide de méthodes sollicitant le registre émotionnel. Nuançons toutefois la portée des apports de l'éducation dans deux cas : quand les enseignements qu'elle

**Envers et travers
de l'éducation
dans la lutte contre
l'intolérance :
le cas de
l'antisémitisme.**

**par Alexia Jacques
et Nicolas Vander
Linden**

P.84

fournit à l'enfant dans les lieux formels sont différentes voire même opposées à ceux qu'il retire de lieux informels telle que la famille ; quand la société ne soutient pas ou donne l'impression de ne pas soutenir et partager les valeurs transmises pas les lieux d'éducation, formels comme informels (Bergmann, 1987a). D'où la nécessité de prolonger l'action de l'éducation le plus largement possible mais aussi de l'accompagner d'un changement en profondeur, entendez structurel, des rapports qui se sont formés entre les différentes communautés, juives et

non-juives, composant le tissu social de nos sociétés. Mais au-delà des pistes de réflexion et techniques proposées, cette discussion nous a surtout amené au final à réinterroger la notion même d'éducation : à savoir la différence évidente entre l'information, dont le rôle premier est d'accroître et parfaire les connaissances d'un individu, et la transmission comme « passation » d'une génération à l'autre d'histoires, de mythes, de rites, de manières d'être et de penser qui font en partie qui nous sommes.

**Envers et travers
de l'éducation
dans la lutte contre
l'intolérance :
le cas de
l'antisémitisme.**

**par Alexia Jacques
et Nicolas Vander
Linden**

P.85

Notes.

1. Remarque trouvée dans Hochheimer (1987). Les phrases entre parenthèses sont de notre main. Elles nous ont été inspirées par les témoignages d'enseignant(e)s (voir Brenner, 2002).
2. Définis, par Duckitt (1992), comme des attitudes intergroupes, souvent négatives, à l'égard des membres d'une autre communauté.
3. Ou, autrement dit, un ensemble de croyances à propos des attributs d'individus faisant partie d'autres groupes (Duckitt, 1992).
4. Le rapport de la Commission nationale consultative des droits de l'homme sur la lutte contre le racisme (2005) indique que, comme par le passé, ces actes consistent, pour la plupart, en l'attaque de lieux de culte et de cimetières juifs, en l'agression de Juifs religieux et en l'inscription à même les murs de slogans anti-Juifs traditionnels et de symboles nazis.
5. Nous ne reviendrons pas ici sur la question de savoir si l'antisionisme et l'antisémitisme sont ou non synonymes d'antisémitisme. Nous nous contenterons de renvoyer le lecteur intéressé à l'étude de Frindte, Wettig et Wammetsberger (2005). Ces chercheurs montrent que, bien que l'antisionisme et l'anti-israélisme soient fortement associés chez une bonne partie de leurs participants, ceux de leurs participants qui se situent à gauche de l'échiquier politique font preuve d'un criticisme à l'égard d'Israël qui n'est pas inspiré par de l'antisémitisme.
6. Les participants n'étaient informés, ni des buts réels de l'étude, ni des subtilités du dispositif expérimental.
7. Une précision s'impose. Tout au long des lignes qui suivent, nos propos porteront quasi exclusivement sur les lieux formels d'éducation (tels que l'école ou l'université), délaissant quelque peu, mais pour y revenir vers la fin, les lieux informels (tels que la famille ou des mouvements de jeunesse). Le débat public porte, en effet, plus souvent sur les premiers lieux susnommés. Une emphase que l'on retrouve également dans la pensée scientifique, du moins psychosociale.
8. Le scénario raconte l'histoire d'un journaliste qui, pour les besoins de l'écriture d'un article qui lui a été commandité, se fait passer pour un Juif. Il se heurte ensuite très vite à la réalité du rejet et de la haine à laquelle sa prétendue identité ethnique ne manque pas de le confronter.

9. Une corrélation est une relation réciproque entre deux variables qui ne permet pas d'établir un lien de causalité car la variable explicatrice, ici l'éducation, n'est pas ou ne peut pas être manipulée, encore moins inculquée, par le chercheur.

“Le salut ne viendra pas d’esprits au garde à vous.”

Jean Burgers

5€